

DEUXIÈME CONCESSION

Lot 89

Nom du propriétaire : Toussaint Archambault, fils de Jean

Origine du lot :

Terre de Jean Archambault, fils d'Antoine, qu'il transmet à son fils, Toussaint, en 1852, et à sa future épouse Marie-Louise Noël, fille de Louis Noël et de Marguerite Hamel de St-Marc. Les biens de l'époux consistent en meuble, outils agricoles, animaux et de 3 terres situées à St-Marc dont son père lui fait donation en 1852 avec en plus une terre à bois à Beloeil. En 1859, Toussaint Archambault est nommé tuteur avec son beau-père Louis Noël, des enfants mineurs nés de son mariage avec feu Marie-Louise Noël : Hormisdas (4 ans), Élodie (2 ans) et Alphonse (4 mois).

Dimensions du lot : 3 par 6 arpents devenus 70 arpents en 1869 (le 90a serait contigu au 89)

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1885 B29-15876 : donation par Toussaint Archambault (63 ans) père, veuf de Marie-Louise Noël, à Alphonse Archambault son fils (26 ans) (occupant depuis 1880). Lots donnés : 89 et 106 (3^e concession, 16 arpents) avec animaux (3 chevaux, 1 vache, 10 moutons), agrès de sucrerie (100 chaudières à sucre), + outils agricoles, moulin, charrette, charrue, etc. Alphonse fait quittance à son père de succession maternelle (Marie-Louise Noël) dont il reçoit 2000 livres sterling (donation) et de son contrat de mariage avec Julie Guyon en 1880 (5000 livres sterling promis). Prix : 8000 livres sterling à payer au donateur donc 1000 livres sterling chacun en 1886 et 1887 et balance de 100 \$ par an. 2000 livres sterling sont données par le père + 1 tiers des produits de ferme en foin, graines et légumes récoltés + rente au viager de 100 \$ par an à Philomène Blais, épouse de secondes noces de Toussaint Archambault, au décès de celui-ci. Autre charge : obligation envers ses 2 sœurs Angelina et Almerida Archambault quand elles se marieront. Donateur se réserve terrain de 2 ½ arpents + maison du 89, ½ écurie, droit au four, 2 vaches à lait, rente en nature payée par Alphonse.

Notes biographiques : Toussaint Archambault, fils de Jean, aurait acheté emplacement du 54 (de Jean-Baptiste Laurin, commerçant) où il vit avec sa deuxième épouse : Philomène Blais de 1882 à sa mort vers 1907, il a alors près de 80 ans. Sa veuve vit sur le 54 avec son beau-fils Alphonse à partir de 1908, elle a 80 ans et Alphonse aurait 51 ans, chef de famille de 7 personnes. Jusqu'en 1908, Alphonse vivait avec sa famille sur le 89 où était resté son grand-père Jean Archambault et son père Toussaint Archambault avant lui. Il se serait marié une 1^{re} fois vers 1881 (contrat de mariage en 1880) avec Julie Guyon et une deuxième fois en 1910 avec Albina Geoffrion.

Lot 90

Nom du propriétaire : Théodule Lapierre et Flavien Larue

Dimensions du lot : 3 par 28 ou 46 arpents avec maisons et bâtisses, 60 arpents en 1864.

Origine du lot : ancien lot de Louis Dansereau acquis en 1859 par Théodule Lapierre, fils de François Lapierre et Geneviève Archambault.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1865 B13-6675 : garantie hypothécaire à Antoinette Blanchard, veuve en secondes noces d'Antoine Archambault (Saint-Antoine) par Théodule Meunier-Lapierre, suite à vente du lot 90, au nom des filles d'Antoinette Blanchard, Cordélie et Philomène Meunier nées en 1^{er} mariage d'Henri Meunier-Lapierre. Vente pour 14 400 livres sterling avec intérêts à 6 %, dont 7200 livres sterling à la veuve et 7200 livres sterling à ses filles.

1873 B18-9995 : donation par Théodule Meunier et Marie Gosselin, son épouse, à Flavien Larue, fils de Marie Gosselin et Flavien Larue père, en 1^{re} noce. Lot acquis de Louis Dansereau en 1859 (reste servitude, droit de passage pour Trefflé Meunier). Réserve : ½ maison et jardin en usufruit, rente en nature + vache à lait et 2 brebis avec leurs revenus au donateur. Marie Gosselin renonce à son douaire et est quitte avec son fils pour sa succession. Prix : 10 000 francs (1666 \$) en 10 versements égaux + charge : payer ½ rente annuelle à Charles Blanchard à vie durant. Au lot donné 90, ajouter animaux (chevaux, 4 vaches, 10 brebis), roulant de ferme (charrue, herse et charrette), outils + chaudières à sucre.

1907 B40-25403 : vente par Flavien Larue fils à Clément Laflamme d'une partie du lot 90 (26 arpents) avec maison et bâtisses. Prix de 6000 \$ + intérêts, payable comme suit : 2000 \$ + intérêts en 1915, 800 \$ en 1907 et 600 \$ en 1927.

Notes : ancien lot de Louis Dansereau. Le lot 90 appartient à Théodule Lapierre de 1859 à 1873, au moment où il le donne à son beau-fils Flavien Larue. Flavien Larue est propriétaire du lot jusqu'en 1905 ou 1907, moment où il vend à Clément Laflamme. Le lot 90a d'Alphonse Archambault est enclavé dans celui de Flavien Larue.

Lot 90a

Nom du propriétaire : Archambault et Laflamme

Origine du lot :

Le lot 90a aurait appartenu à Jean Archambault et son épouse Apolline Lussier, parents de Toussaint Archambault, qui l'aurait légué à leur fils avant leur décès en 1867 (Jean Archambault) et 1876 (Apolline Lussier).

Dimensions du lot : 2 par 20 ou 40 arpents, sans bâtisses et en bois, sur terre de Flavien Larue.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1885 B26-13948 : donation par Toussaint Archambault (veuf de Marie-Louise Noël, morte ne 1858) à son fils Alphonse. Lot donné : le 90a. Pas d'hypothèque ni charge autre que réserve de droit de passage (servitude, taxes d'enregistrement et d'arpentage à payer). Une seconde donation inclut le lot 89 et le lot 106 par lequel Alphonse se fait quittance à son père de succession maternelle et se charge d'une rente viagère à l'égard de la deuxième épouse de son père, Philomène Blais.

1907 B40-25403 : vente par Flavien Larue fils, bourgeois de St-Denis, à Clément Laflamme, tanneur de Saint-Charles. Flavien Larue = propriétaire par donation en 1873 (9995, lot 90). Sont vendus lot 90 et lot 90a avec en plus 9 vaches à lait + taures, moulin, crible + agrès de sucrerie pour 6000 \$ dont 1500 \$ en 1907 + une balance de 4500 \$ en versement de 100 \$ par an à partir de 1909. En 1927 : balance due = 2600 \$ à 4 ½ %.

Lot 91

Nom du propriétaire : Trefflé Lapierre (autre fils de François Lapierre), Alphonse Archambault

Dimensions du lot : 3 par 24 , 84 arpents en 91, avec maison, grange et bâtisses.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1880 B25-13541 : obligation de Trefflé Meunier-Lapierre, cultivateur St-Marc, à Isidore Girouard, cultivateur Saint-Antoine, pour prêt de 250 \$ à 6 %, hypothèque le 91.

1886 B29-16042 : enregistrement de la vente par Trefflé Lapierre à Isidore et Amédée Charron, cultivateurs St-Marc, vente de la terre 91 et droit de passage sur le lot 90 + chaudières à sucrerie et bois bûché. Vendeur se réserve maison pour hiverner en 86. Prix : 4333 \$ à 6 % dont 500 \$ à payer en 1887 et intérêts aux six mois. 166 \$ par an en 1888 et 1889. Reste sera payé au décès du vendeur.

1888 B30-16807 : testament d'Octavie Blanchard (fait en 1884) à Isidore Charron, son époux : légataire universel. En présence d'Ignace Leboeuf + François-Xavier Bouvier, cultivateur Verchères. Clause : partager 500 \$ entre enfants d'Octavie à leur majorité.

1890 B34-20003 : échange entre Isidore et Amédée Charron. Isidore demeure propriétaire entier du 91 en payant la différence de 1000 \$ comptant à son frère Amédée.

1895 B34-19975 : échange entre Isidore Charron et Alphonse Archambault. Isidore cède le 91 (84 arpents) à Alphonse Archambault. Alphonse cède le 80 (12 arpents), le 104 (3

par 8) et le 106 (2 par 8) achetés de Clément Janotte en 1888. Prix : Archambault paiera 15 000 francs ou 3000 \$ dus par Charron à Trefflé Lapierre.

1898 B36-21549 : échange fait en 1887 entre Isidore et Amédée Charron. Isidore cède le 453 (2 par 30 de 3^e concession). Amédée cède le 452 (2 par 22 de troisième concession) et ½ du 91 (sa part du 84 arpents acheté de Trefflé Lapierre) contre une soulte de différences de 1000 \$ par Isidore.

Lot 92

Nom du propriétaire : Lot des Langevin

Origine du lot :

Le lot appartient aux Langevin à partir de Louis qui épouse la veuve d'Antoine Archambault, Antoinette Allard dont il aura un fils, Augustin né en 1798. Celui-ci fait donation du lot à son fils Damase qui épouse Marguerite Gatien en 1866.

Dimensions du lot : 2 par 20 arpents ou 36 à 40 arpents, en bois debout

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1902 B38-23634 : donation par Damase Langevin et Marguerite Gatien, son épouse, à Arthur Langevin, leur fils. Lot 92, hérité de son père Augustin en 1865 et lot 86 (3 par 30 arpents) avec bâtisses + maison familiale de pièce sur pièce en 1^{re} concession. Lot 91 et 98 (3 par 30 arpents) avec maison et bâtisses en 2^e concession. Réserve : résidant vie durant, obligation en faveur de Damase et de son épouse à vie. Prix : 1 tiers des revenus de ferme (et animaux) ou rente de 300 \$ par an. Si terre était vendue à étrangers, 333 et 1 tiers \$ par an à payer aux donateurs.

1902 B38-23635 : contrat de mariage entre Arthur Langevin, fils de Damase, et Berthe-Angelina Renaud, fille mineure d'Hector Renaud, épicier à Montréal. Contrat de mariage en communauté de bien, mais immeuble appartient à l'époux qui l'hypothèque, pour garantir 1000 \$ douaire à épouse. Épouse apporte trousseau estimé à 200 \$. Épouse reçoit somme de 1000 \$ de son époux.

Lot 93

Nom du propriétaire : Louis Noël

Origine du lot : le lot appartenait à Cléophas Perreault comme le 88.

Dimensions du lot : 1 par 21 arpents, partie en culture, partie en bois sans bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1874 B25-13690 : testament de Louis Noël (1823-1874) à Marie-Louise Archambault, son épouse. Témoins : Trefflé Dalpé, forgeron, + Octave Hogue, cultivateur. Pas

d'hypothèque, son épouse : légataire universelle en usufruit et les enfants sont légataires en propre à leur majorité. Ils recevront chacun un ménage en se mariant.

1880 B26-14425 : donation par Louis Noël (faite en 1877) et Marie-Louise Archambault à leur fils Joseph Noël en avance d'hoirie pour les bons soins donnés à eux. Réserve : prendre le bois sur lot donné (93) pour son usage. Charge : rente constituée.

1888 B30-16894 : donation en 1885 par Marie-Louise Archambault, veuve de Louis Noël, à son fils Joseph Noël : terrains donnés valent 32 000 francs anciens en 1885, dont 5000 francs sont donnés à Joseph. Lots donnés : 88 et 93 (88 : arpents avec maison, 93 : 2^e concession). Prix : 3333 \$ à payer à sa mère.

Les Noël's vivent sur le lot 88 de la première concession, d'abord Louis fils de Louis, puis la veuve Louis (Marie-Louise Archambault) avec son fils Joseph. En 1889, Joseph à 34 ans quand il prend charge des 8 personnes de la famille Noël. En 1902, il a un fils adulte avec lui, Raymond.

Lot 94

Nom du propriétaire : Joseph Noël

Dimensions du lot : 2 par 9 arpents, contigu avec le 96 qui a 4 par 30 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1879 B25-13780 : vente par Joseph Noël, fils de Louis, et Marcelline Dansereau, son épouse, à Philius Noël leur fils. Vente des lots 94 (18 arpents), 416 (3 par 3) et 97 (57 arpents) ajoutés à cela les animaux : 6 vaches à lait et 11 brebis. Prix : 20 000 francs (3333 \$), dont 586 \$ déjà reçus. Balance : 2746 \$ payable en novembre 1880 et 2000 \$ à 6 % à 200 \$ par an après. Marceline Dansereau renonce à tout douaire sur les immeubles vendus.

1883 B27-14773 : obligation de Philius Noël, cultivateur St-Marc, à Emma Bourdage, épouse de Wilfrid Richer, bourgeois St-Denis, pour prêt de 1833 \$ à 6 %. Hypothèque 94-96-97 transportée à Wilfrid Richer.

1889 B31-17713 : obligation de Philius Noël à Wilfrid Richer, bourgeois St-Denis, pour prêt de 500 \$ à 6 %. Hypothèque 94 et 99.

1889 B31-19749 : obligation de Philius Noël à Éphrem Tessier, cultivateur St-Antoine, pour prêt de 1000 \$ à 6 %. Hypothèque 94-96-97-99 et Gaspard Leroux cautionne.

1891 B32-18271 : obligation de Philius Noël à Irénée Chicoine, marchand de St-Charles, pour due de 290 \$ à 7 % en novembre 1892. Hypothèque : 94-96-97.

1891 B33-18615 : jugement Philius Noël à Alexandre Besse, St-Antoine, Philius Noël condamné à payer Besse sur billet de 147 \$ en 1889 : montant dû : 165 \$.

1891 B33-18652 : vente par Philius Noël, commerçant, à Gaspard Leroux, médecin, des lots 94-96-97 et 99 au prix de 5900 \$ pour acquitter les hypothèques sur les immeubles.

1899 B37-22920 : vente par Gaspard Leroux, médecin, à Marc Robert fils des lots 94-96 et 97. (Reste droit de passage de Joseph Noël.)

Lot 95

Nom du propriétaire : lot exploité par les meuniers : Eugène Chagnon et compagnie dont Duhamel, Dufort, Archambault et Octave Bertrand sont les meuniers opérateurs du moulin Coderre.

Origine du lot :

En 1869, le moulin est vendu à Joseph Archambault, fils de Toussaint de St-Denis.

Dimensions du lot : 1 par 2 arpents avec une maison

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1902 B38-23264 : testament de Joseph Archambault, fils de Toussaint Archambault, bourgeois St-Denis. Son épouse Zoé Dragon : légataire universelle avec pouvoirs exclusifs. Témoins : Maurice Richer et Napoléon Lussier, boulanger.

1902 B38-24108 : donation par Zoé Dragon, St-Denis, veuve Joseph Archambault (mécanicien), à Ovila Archambault, son fils majeur responsable de ses frères et sœurs encore mineurs. Le lot 95 lui est échu par testament de Joseph Archambault en 1886. Zoé Dragon : usufruit de tout, à vie durant. Son fils réside avec elle et travaille pour elle, dans moulin à scie exploité. Elle lui donne 2 terres à St-Denis + lot 95 avec moulin à scie à St-Marc, et moulin à farine, une maison, une grange, un cheval, 1 vache et engin des moulins.

1905 B39-24369 : vente par Zoé Dragon, veuve de Joseph Archambault, à Félix Mongeon et al (Joseph Aubertin). Emplacement 95 avec maison, écurie, moulin à scie et engins nécessaires. Pour somme de 2000 \$, dont 500 \$ en juillet 1905. Balance : 1500 \$, 500 \$ en novembre 1905 et 1000 \$ en 1906 sans intérêts ou à 5 %.

Moulin à scie, destiné à être enlevé de là. D'ici là, police d'assurance à la vendeuse pour 650 \$. Les acquéreurs (Mongeon et Aubertin) hypothèquent en garantie leur terre de Verchères numéro 126 avec machines et bâtisses.

Lot 96

Nom du propriétaire : Joseph Noël et son fils Philius

Dimensions du lot : 4 par 30 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1879 B25-13780 : vente par Joseph Noël et Marcelline Dansereau, son épouse (qui renonce à son douaire), à leur fils Philius Noël. Vente du lot 94-96— (97) et lot à bois 416 + animaux. Prix : 20 000 francs ou 3333 \$, dont 586 \$ déjà reçus +, balance payable à 200 \$ par an à 6 %.

1883 B27-14773 : obligation de Philius Noël à Emma Bourdages, épouse de Wilfrid Richer de Saint-Denis, pour prêt de 1833 \$ à 6 %. Hypothèque : 94-96-97, transportée à Wilfrid Richer pour somme due.

1889 B31-17713 : obligation de Philius Noël à Wilfrid Richer, bourgeois St-Denis, pour prêt de 500 \$ à 6 %. Hypothèque : 94-96-97.

1889 B31-17749 : obligation de Philius Noël à Éphrem Tessier, cultivateur St-Antoine, pour prêt de 1000 \$ à 6 %. Hypothèque : 94-96-97-99 et Gaspard Leroux cautionne.

1891 B32-18271 : obligation de Philius Noël à Irénée Chicoine, marchand de St-Charles, pour somme due : 290 \$ à 7 %. Hypothèque 94-96-97.

1891 B33-18615 : jugement Philius Noël, cultivateur, à Alex Besse, St-Antoine. Philius Noël, condamné à payer 165 \$ sur billet de 147 \$ fait en 1889.

1891 B33-18656 : vente par Philius Noël, commerçant, à Gaspard Leroux, médecin, des lots 94-96— (97)-99, au prix de 5900 \$ pour acquitter hypothèque sur immeuble. Reste droit de passage pour Joseph Noël par accès à sa terre.

1899 B37-22920 : vente par Gaspard Leroux à Marc Robert fils. Vente des lots : 94-96-97 devenus un seul lot. Pas de prix mentionné. Reste droit de passage à Joseph Noël.

1902 B38-23232 : obligation de Marc Robert à Médéric Dragon, bourgeois St-Denis, pour prêt de 2333 \$ à 4 %. Hypothèque : 94-96-97. Balance due : 2076 \$ transporté à Dosithée Ménard (mai 1916).

N.B Marc Robert fait construire une fromagerie sur le lot 96.

Lot 97

Nom du propriétaire : Lot Langevin

Dimensions du lot : 3 par 30 arpents, contigu avec le 98.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1902 B38-23634 : donation de Damase Langevin et Marguerite Gatién, son épouse, à Arthur Langevin leur fils. Lots donnés : 86 avec maison occupée par les donateurs, 92-97-98. Prix : 1 tiers des revenus de terre + des animaux aux donateurs ou 300 \$ par an aux donateurs. Clause : si terre est vendue, donné 333 et 1 tiers \$ au donateur. Charge : résidence + obligation envers donateurs, père et mère.

1902 B38-23638 : Arthur Langevin et Berthe Renaud, fille mineure d'Hector Renaud, épicier à Montréal. Contrat de mariage (communauté de biens). Réserve de propriété à l'époux. Épouse est douée de 1000 \$ (? De 25 \$). Épouse à ses meubles estimés à 200 \$.

Lot 98

Nom du propriétaire : Lot des Langevin

Dimensions du lot : 3 par 30 arpents, contigu avec le 97

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1902 B38-23634 : donation par Damase Langevin et son épouse à leur fils Arthur Langevin. Résidence + obligation envers donateurs. Prix : 1 tiers des revenus de terre et des animaux ou 300 \$ par an si terre est vendue + 333 et 1 tiers \$ aux donateurs. Lots donnés : 86 avec maison, 92-97 et 98.

1902 B38-23635 : contrat de mariage entre Arthur Langevin, cultivateur, et Berthe Renaud, fille d'Hector, épicier à Montréal, communauté de bien : immeubles reste à époux, déjà propriétaire. Épouse douaire de 1000 \$. Elle apporte un ménage estimé à 200 \$.

Lot 99

Nom du propriétaire : Langevin, Blanchard

Origine du lot : André Langevin (1795-1875), rentier, marié à Charlotte Archambault est le propriétaire du lot qu'il transmet à son fils Élie en 1868.

Dimensions du lot : 3 par 30 arpents avec bâtisses et maison de brique (en 1902)

Obligations (hypothèques) enregistrées :

1870 B22-11867 : vente avec donation du lot 99 par Élie Langevin et Rose Poirier, son épouse, qui renonce à son douaire, à Azarie Langevin, son frère, qui vit à St-Denis. Lot est vendu avec usufruit de 5 vaches à lait + lots à bois (Second-Ruisseau) à Verchères. Prix : 2666 \$ payable comme suit : 666 \$ en 1870, et après 100 \$ par an à 6 %. Réserve : usufruit du lot à bois pour vendeur en échange des taxes payées. Clause : dette sera éteinte au décès du vendeur.

1886 B29-16219 : obligation d'Azarie Langevin, cultivateur St-Marc, à Israël Langevin, bourgeois St-Charles, pour prêt de 600 \$ à 6 %. Hypothèque 99 comme garantie.

1886 B30-17043 : obligation d'Azarie Langevin à François Tanguay fils pour prêt de 450 \$ à 6 %, hypothèque 99.

Le lot est vendu à Philius Noël en 1889.

1889 B31-19749 : obligation de Philius Noël à Éphrem Tessier, cultivateur St-Antoine, pour un prêt de 1000 \$ à 6 %. Gaspard Leroux, médecin, cautionne pour lui. Hypothèque : 94-96-97 et 99.

1889 B32-17949 : obligation de Philius Noël à Israël Langevin, St-Charles, pour dette de 600 \$ + intérêt due par feu Azarie Langevin que Philius Noël endosse.

1889 B32-17978 : vente publique par l'huissier pour Joseph Côté, fermier depuis 1876 sur la terre d'Azarie Langevin, son beau-père; Joseph Côté est tuteur d'Émérande, sa fille mineure issue d'Adeline Langevin, son épouse décédée. Il est aussi procureur pour son fils Alfred aux États-Unis et pour ses deux neveux Augustin et Damase Langevin aussi aux États-Unis et pour Rose Poirier, leur mère, veuve d'Élie Langevin. Ceux-ci, y compris Joseph Blanchard, époux d'Antoinette Langevin, sont tous héritiers indivis d'Azarie Langevin. Joseph Côté vend le lot 99 à Philius Noël au prix : 3725 \$ dont 1740 \$ ira aux créanciers et la balance aux héritiers Langevin.

1891 B33-18615 : jugement contre Philius Noël en faveur d'Alex Besse, St-Antoine, pour billet dû depuis 1889, Philius Noël est condamné à payer 165 \$ (147 + intérêts) à Besse.

1891 B33-18656 : vente de Philius Noël à Gaspard Leroux, médecin, des lots 94-96-97 et 99 pour 5900 \$ pour acquitter hypothèque sur immeubles.

1892 B33-19078 : vente de Gaspard Leroux, seulement le lot 99, à Marc Noël, fils de Louis, avec maison de brique et une jument pour prix de 3333 \$ et 1 tiers à 6 % par versement de 50 \$ par an pour payer hypothèques sur immeubles. Le prix de vente est transporté par Marc Noël en garantie du montant dû à la succession Noël par son frère Joseph Noël lors du partage en 1888 de la succession de leur mère Marie-Louise Archambault, veuve de Louis Noël.

1894 B34-19774 : obligation de Marc Noël, fils de Louis, à Joseph Brin, cultivateur St-Charles, pour prêt de 333 et 1 tiers \$ à 6 %. Hypothèque : 99 en garantie.

1899 B37-22922 : obligation de Marc Noël à Gaspard Leroux, médecin de St-Marc, pour prêt de 526 \$ à 6 % couvrant des arrérages d'intérêt de la vente faite en 1892. Hypothèque : 99 et lot à bois à Ste-Théodosie (758).

1902 B37-23156 : vente de Marc Noël à Pierre Duhamel, fils de Pierre D. de St-Roch. Vente du lot 99 avec maison + lot à bois 758 de Ste-Théodosie acquis en 1897. Prix : 3666 \$ avec intérêts.

1902 B38-23282 : garantie hypothécaire de Pierre Duhamel, cultivateur St-Marc, à Adeline Archambault, veuve de Pierre Duhamel (St-Roch), pour garantir rente viagère à sa mère Elmire Bourgeois en vertu de donation faite à lui en 1875. Duhamel hypothèque le 99 pour 1000 \$ et reconnaît avoir reçu 868 \$, de dame Magloire Noël, Elmire Bourgeois.

1904 (enregistrée) B38-24101 : acte de vente fait en 1897 par Pierre Duhamel à Stanislas Blanchard, cultivateur St-Antoine, fils de Joseph Blanchard. Vente du 99 et lot à bois à Ste-Théodosie (758) (enregistrement en 1902). Prix : 4116 \$, dont 500 \$ déjà reçus, 800 \$ dus à Charles Blanchard. 1000 \$ dus à Elmire Bourgeois, mère de Pierre Duhamel.

1904 B38-24179 : obligation de Stanislas Blanchard à Étienne Blanchard, cultivateur et député de St-Marc, pour prêt de 2425 \$ à 5 %. Dette transportée à Hermen Jacques, puis à succession Étienne Blanchard, ses 3 filles : légataires universelles à 1 tiers à chacune.

1910 B40-25319 : obligation de Stanislas Blanchard à Étienne Blanchard pour dette de 1300 \$ à 5 %.

Lot 100 rang des 30

Nom du propriétaire : Joseph Blanchard (échangé avec Damien Fontaine)

Origine du lot : le lot appartient à Joseph Blanchard depuis au moins 1863 et sera transmis à son fils Agapit.

Dimensions du lot : 3 par 30 arpents avec bâtisses et maison

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1886 B28-15768 : accord entre Gelas Lefebvre, cultivateur St-Charles, veuf d'Adeline Blanchard, fille de Joseph Blanchard, son épouse Antoinette Langevin et héritiers d'Adeline Blanchard. Joseph est tuteur de ses filles mineures : Mélina, Clara, Rosalba qui sont $\frac{1}{4}$ héritiers de leur sœur Adeline (morte sans testament). Joseph Blanchard est aussi tuteur de ses petits-enfants : Stanislas, Joséphine et Éva, enfants de feu Joseph Blanchard eux aussi héritiers de leur tante Adeline. Gelas Lefebvre doit prendre hypothèque en garantie du paiement de succession de sa femme Adeline Blanchard. Hypothèque : le 476 à St-Charles.

1889 B31-17590 : obligation de Joseph Blanchard à Henriette Richer, fille majeure de St-Denis (sœur de Maurice Richer, bourgeois de St-Denis) pour prêt de 500 \$ à 6 % pour un an. Hypothèque le 100 en garantie.

1894 B34-19535 : donation de Joseph Blanchard et Antoinette Langevin, son épouse, à Agapit (alias Hector) Blanchard leur fils + Odile St-Jacques (dite Cheval). Lots donnés sont le 100-101-102 (9 par 30 arpents) et un lot à bois au petit lac, le 479 sans bâtisses, aussi lot à Ste-Théodosie : le 764 et le 750. Ajouté à cela des animaux, outils et des meubles pour 1000 \$. Prix : 3000 \$ + rente viagère à Joseph Blanchard et son épouse de 350 \$ par an. Obligation envers ses sœurs : Rosalba, Mélina et Clara.

1910 B40-25230 : vente publique par Gelas Malo, enregistrée comme tuteur des enfants mineurs d'Agapit Blanchard à Odile St-Jacques, veuve Agapit Blanchard. Les lots 100-

101-102-479 et 480 sont vendus à veuve et aux héritiers d'Agapit. Reste due : la rente de donation 19535 à Joseph Blanchard + Antoinette Langevin. 2456 \$ + rente. Prix de vente sera partagé entre 8 enfants mineurs d'Agapit (307 \$ chacun). Vente destinée à quittance finale de succession du père et de la mère.

1912 B43-28095 : testament d'Odile St-Jacques, veuve d'Agapit Blanchard, à ses enfants. Legs partagés entre : Cécile qui aura linge et ménage de la maison, Napoléon qui aura un lit garni et un set de salle à manger. Napoléon et Joseph fils auront roulant de ferme et animaux à parts égales. Napoléon, Albert et Joseph fils : à parts égales le 479 et le 480. À charge de donner 1200 livres sterling à Cécile. Marie-Anne en charge de Cécile et Édouard encore mineurs. Reste due : rente viagère à Rosalba Blanchard : 350 \$ par an. Ira aux enfants d'Odile St-Jacques : 850 \$ à Marie-Anne, 1433 à Rosalba, 1333 à Clara, 2000 \$ à Edmond et 2000 \$ à Armand. Rosalba et Clara sont les belles-sœurs d'Odile.

1 886 157 : succession d'Adeline Blanchard, épouse de Gelas Lefebvre, sans enfants. Héritiers sont + ayant droit : son père Joseph Blanchard, époux de Antoinette Langevin, son frère Agapit, mineur et émancipé par le mariage, sa sœur Anna, sa sœur Georgiana (mariée à Hermen Cormier de St-Marc), sa sœur Alexina (mariée à Nazaire Labonté de Ste-Théodosie), sa sœur Octavie (mariée à Isidore Charron), ses sœurs Mélina, Clara et Rosalba, mineures, ses neveux : Stanislas, Joséphine et Éva, nés de feu Joseph Blanchard fils et Delphine Pigeon, remariée à Alfred Pigeon.

N.B. Les droits de Gelas Lefebvre seront éteints à son remariage ou à son décès.

Lot 101 et 102 contigu

Nom du propriétaire : Joseph Blanchard

Origine du lot : ancien lot de François-Xavier Messier

Dimensions du lot : 101 : 3 par 30 arpents avec maison et bâtisses et lot 102 : 40 arpents sans bâtisses.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1880 B25-13316 : vente des 2 lots 101 et 102 + animaux (2 vaches, 4 brebis) par Élise Jodoin, veuve de François-Xavier Messier cultivateur St-Marc, à Osias Jodoin, fils d'Augustin et de Théotiste Bourdon qui cautionne pour son fils Osias. Prix : rente annuelle à vendeuse de 40,76 \$ + 2166 \$ ou 13 000 livres sterling, dont le 1 tiers (722 \$) est dû à elle par ses enfants. Balance du paiement est différé jusqu'à son décès.

1881 B25-13829 : obligation d'Osias (Elzéar) Jodoin à Léon Perron, bourgeois St-Marc, pour prêt de 1000 \$ à 6 % à demande. Hypothèque 101-102.

1882 B26-14398 : obligation d'Osias Jodoin à Théotiste Bourdon, sa mère, veuve d'Augustin Jodoin, pour prêt de 1600 \$ à 6 % payable dans 1 an. Abandon de rente annuelle à vendeuse (40,76 \$ à Élise Jdoïn.)

1883 B26-27-14540 : vente par Théotiste Bourdon à Joseph Blanchard, cultivateur St-Marc, pour prix de 2640 \$, montant réparti entre elles. Théotiste (500 \$) et ses filles mariées : Victorine et Maximilienne, 166 \$ chacune et son petit-fils Arthur Jodoin 100 \$ + dû à Léon Perron, 25 \$, pour le 13829. Lots 101 et 102 fut acquis de succession de son fils Osias. Victorine est mariée en 1880 à Jean-Baptiste Handfield et Osias a épousé en 1881 Octavie Blanchard, fille de Joseph et d'Antoinette Langevin.

1894 B34-19535 : cession-donation du lot 101-102 par Joseph Blanchard à son fils Agapit Blanchard. Donation, charge : rente viagère au donateur de 350 \$ par an + payer 333 et 1 tiers \$ à ses sœurs Rosalba et Clara et 100 \$ en plus à Rosalba.

1910 B40-25230 : vente de Gelas Malo à Odila St-Jacques, veuve d'Agapit Blanchard. Prix 2456 \$ + rente. Charge : rente aux donateurs Joseph Blanchard père (le 19535) + héritiers Blanchard (8), 307 \$ à chacun.

1912 B42-27698 : donation d'Odila St-Jacques à son fils Albert Blanchard. Reste due : rente à Joseph et Antoinette Langevin et 2000 \$ + intérêts aux héritiers.

Lot 103

Nom du propriétaire : Les Noël

Origine du lot : ancien lot de François-Xavier Messier, divisé par sa veuve Élise Jodoin en 1876 avec Louis Noël père. Louis Noël aurait conservé le lot 103.

Dimensions du lot : 3 par 30 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1881 B25-13690 : enregistrement du testament fait en 1874 par Louis Noël (décédé en 1880) à Marie-Louise Archambault, son épouse. Épouse = légataire universelle en propre. Ses enfants : légataires en propre à leur majorité. À charge pour son épouse de payer un ménage au mariage de ses enfants, encore mineurs. Lots 88-93-103 à partager entre eux. Témoins : Trefflé Dalpé, forgeron et Octave Hogue, cultivateur St-Marc.

1881 B25-13692 : obligation de Marie-Louise Archambault, veuve Louis Noël, à Éphrem Tessier, St-Antoine, pour prêt de 250 \$ à 6 %. Hypothèque 88 et 103. Le lot 103 échoit à Amédée Noël, fils de Louis et de Marie-Louise.

1896 B36-21083 : testament d'Amédée Noël, fils de Louis, son épouse Élodie Gatién est légataire universelle en propre à charge de remettre à ses 3 neveux, fils de Joseph Noël, 166 \$ chacun à leur majorité. Témoin : Louis Dufort et Flavien Larue, cultivateurs St-Marc.

1908 B42-27197 : vente par Élodie Gatien, veuve Amédée, et Joseph Noël, son 2^e époux, à Wilfrid Malo, cultivateur Ste-Théodosie. Vente du 103 (3 par 30, acquis d'Amédée Noël, décédé). Prix : 3333 \$ (20 000 francs anciens) dont 1000 \$ en novembre 1909 et 2333 \$ à demande.

Lot 104 et 106 des 14

Nom du propriétaire : Charles Jeannotte et Clément Jeannotte

Origine du lot : ancien lot de François et Pierre Chagnon, repris par le marchand Michel Sénécal en 1866, cédé à Toussaint Archambault en 1870 qui le vend à Charles Jeannotte en 1876.

Dimensions du lot : 104 : 3 par 21 arpents avec maison, grange et bâtisses, 106 : 2 par 30 arpents sans bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1877 B22-11684 : Charles Jeannotte père à Joseph Gatien père. Obligation pour prêt de 1666 \$ à 6 %, dont 1000 \$ à rembourser dans 7 ans + 666 \$ à demande.

1881 B25-13251 : Charles Jeannotte fils et Sophie Jarret-Beauregard à Charles Jeannotte père et Malvina Dalpé son épouse. Rétrocession de donation faite en 1877 par son père : elle lui donnait lots 104-106 et 747 (Ste-Théodosie) + animaux, outils de culture et des meubles. Donateur se réservait droit d'hériter maison du lot 104 + jardin + les animaux. Prix : payer dettes du donateur (1750 \$), dont 1666 \$ à Joseph Gatien et des dettes personnelles pour 84 \$. Les lots 104-106 et 747 avaient été hypothéqués comme garantie de paiement.

1884 B27-15039 : Charles Jeannotte père + Malvina Dalpé, son épouse à Clément Jeannotte leur fils, 21 ans, et Amélia Larue son épouse. Donation des lots 104-106 et lot à bois 225 et lot à Ste-Théodosie, 747, + tous animaux, instruments cultures et meubles : estimés à 832 \$. Charge : dettes du donateur, rente et taxes, nourrir et loger ses parents, leur fournir un cheval, 1 vache et 2 brebis. Réserve : ½ de maison (sur 104), jardin, rente en nature pour donateurs qui s'étaient retirés à St-Ours. Les garder avec lui jusqu'à leur décès en échange de leur renoncement aux terres données. (Grand-père Charles, 76 ans et vit encore.)

1884 B27-15040 : contrat de mariage : Clément Janotte et Amélia Larue, fille mineure de feu Hector Larue et de Zoé Messier, en présence de son aïeul Théodule Meunier. Épouse reçoit (est douée) de 50 \$ par l'époux. Épouse reçoit sa part dans succession paternelle (1044 livres sterling). Épouse reçoit des animaux (1 vache et 1 brebis) et un rouet.

1888 B30-16794 : (enregistrement de la vente) Clément Janotte à Alphonse Archambault, fils de Toussaint Archambault, de St-Marc. Vente de partie du 106 (2 par

8 arpents) acquise de son grand-père Charles Janotte (73 ans) en 1887 pour 4000 livres sterling. Prix : 4000 livres sterling (666,43 \$), payables en 2 ans, sans intérêt.

1885 B29-15876 : Toussaint Archambault + Philomène Blais, deuxième épouse, à Alphonse Archambault. Donation du lot 89 et partie 106 + animaux (1 vache, 10 moutons) + outils + agrès de sucrerie. Alphonse renonce à la succession maternelle (Louise Noël). Quittance de 5000 livres sterling + à promesse du contrat du mariage. Prix : donner 1 tiers des produits de terre (foin, grain, légume) aux donateurs. Réserve : donateurs se réserve maison sur le 89, hangar à foin, ½ écurie, animaux (2 vaches, 4 moutons, 1 cheval), 2 ½ arpents sur le 89, usufruit à vie. Charge : rente en nature aux donateurs, rente viagère à vie pour Philomène Blais, 100 \$ par an. Pourvoir ses sœurs : Angéline et Aderilda (de vaches et de brebis) à leur mariage.

B29-15878 : Toussaint Archambault à son fils Alphonse. Prix : 8000 livres sterling aux donateurs, dont 1000 livres sterling à payer en 1886 et 1000 livres sterling en 1887 et 2000 livres sterling données par Toussaint à Alphonse pour ses droits à succession maternelle. Quittance de 5000 livres sterling promise au contrat de mariage.

1889 B31-17349 : titre nouveau : Clément Janotte à Ermélinde Laflamme, épouse de Joseph Cartier de St-Antoine, pour prêt consenti à Joseph Bissonnet de 1000 \$ à 6 %. Transport de dette à Clément Janotte à qui Bissonnet a vendu les terres. Janotte hypothèque 104 (3 par 22) et 106 (2 par 22). Amélia Larue cède l'antériorité de l'hypothèque de son contrat de mariage à la créancière.

1892 B33-18923 : Clément Janotte à Calixte Palardy, cultivateur Ste-Théodosie. Charles Janotte donne une main levée pour hypothèque sur donation. Vente du 104 (3 par 21), du 106 (2 par 21) et du 747 (3 par 5) à Ste-Théodosie. Prix 3393 \$, moins 1060 \$ pour rembourser obligation, d'où quittance, moins 1000 \$ dus à Joseph Cartier de St-Antoine.

1893 B34-19343 : Calixte Palardy à ses enfants. Testament en présence de Jean-Baptiste Laporte, médecin Verchères, et Eugène Ménard de Ste-Théodosie. Clause : ses enfants : légataires universels : à séparer prix des terres à vendre par Joseph Palardy, son frère : donner 333 \$ à chaque fils à leur majorité.

1894 B34-19621 : Joseph Palardy, exécuteur testamentaire, à Ulric Dulude, cultivateur Ste-Théodosie. Vente du 104 et 106 (120 arpents) avec maison et bâtisses et du 747 (Ste-Théodosie). Prix 3166 \$ dont 1000 \$ à 6 % retenus pour héritiers mineurs et 2166 \$ à 166 \$ par an à 6 %, jusqu'à majorité des enfants.

Luc Dulude, fils d'Ulric, épouse Noémie Janotte, fille de Clément, en 1910.

1895 B34-19975 : échange entre Isidore Charron et Alphonse Archambault. Charron cède le lot 91 (84 arpents) acquis de Trefflé Lapierre en 1880 : dus 5000 francs (833 \$). Archambault cède le 80 (3 par 12), partie du 104 (3 par 8), partie 106 (2 par 8) à Charron et il paie 5000 francs à Trefflé Lapierre que devait Charron. Charron, en retour paie 3000 francs (500 \$), transporté à Alphonse Archambault.

1895 B35-20277 : échange entre Isidore Charron et Anaclet Bissonnet. L'immeuble échoit à Anaclet Bissonnet. Anaclet Bissonnet cède le 488 et le 489 (95 arpents) acquis de Joseph Bissonnet en 1890. Charron cède le 104 et le 106 (5 par 8) échangé avec Clément Janotte en 1895. Pas d'hypothèque, ni charge : en retour 1333 \$ payés par Charron à Bissonnet.

1895 B35-20294 : obligation Anaclet Bissonnet à Euphronie Archambault, fille majeure de St-Antoine, pour prêt de 600 \$ à 6 %. Hypothèque 104-106 et 110-111-112-113.

1901 B37-22565 : obligation d'Ulric Dulude à Erméline Laflamme, épouse de Joseph Cartier bourgeois de St-Antoine, pour prêt de 2066 \$ à 5 %. Hypothèque 104-106 et 747 (Ste-Théodosie), continuation du 104 et du 106.

1901 B38-23222 : obligation d'Ulric Dulude à Erméline Laflamme, épouse Joseph Cartier, pour prêt de 750 \$ à 4 %. Hypothèque 104-106. (sinon remboursement comprend des intérêts composés)

1901 B37-22930 : Joseph Palardy, tuteurs des enfants mineurs de Calixte Palardy, son frère, à Ulric Dulude : ratification : Joseph Palardy a reçu d'Ulric Dulude 2000 \$ plus intérêts (61 \$), balance due pour vente au numéro 19621. Quittance signée par deux enfants devenus majeurs.

1902 B38-23259 : vente (1901) Anaclet Bissonnet à Philomène Bissonnet, veuve d'Hubert Dupont, de la partie 106 (2 par 8) et partie 104 (3 par 8) achetés en 1901, pas prix mentionné. À charge : rente constituée.

1906 B40-25188 : extrait de la vente par Philomène Bissonnet, veuve Dupont, à Ulric Dulude de la partie 106 (2 par 8) et partie 104 (3 par 8) achetés en 1901. Pas de prix mentionné. À charge : rente constituée.

1907 B40-25474 : hypothèque en garantie pour vente de la terre 748 (Ste-Théodosie) ainsi que le 104 et le 106 par Angèle Trudeau, veuve de Pierre Dulude, à son fils Ulric. Elle cède usufruit sur immeuble appartenant à feu son mari contre le logement et la nourriture par son fils.

Lot 105

Nom du propriétaire : Alphonse Pétrain et Azarie Handfield

Dimensions du lot : 1½ arpent avec maison, grange et bâtisses

Origine du lot : ancien lot de Michel Sénécal, Marchand et son épouse Edwidge Chagnon.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1878 B22-11995 : obligation d'Alphonse Pétrain, journalier St-Marc, à Hegesippe Desmarais, marchand St-Marc, pour dû de 88,15 \$ à 8 %. Alphonse Pétrain hypothèque son emplacement 105.

1878 B22-11995 : déclaration décès d'Alphonse Pétrain par son épouse Everilda Dansereau et les autres. Pas d'hypothèque. Épouse : légataire universelle. Lot vendu par succession Pétrain à Édmond Bourque qui le revend à Azarie Handfield en 1884. Lot fusionné avec le 129 en 1887.

N.B Joseph-Alphonse Pétrain a épousé Philomène Hébert à St-Marc en 1867 et Everilda Dansereau en 1878.

Lot 107

Nom du propriétaire : Charles Penelle père et fils

Origine du lot : Charles Penelle, établi à St-Marc en 1846. Son fils Charles vend le lot en 1900 à Clément Janotte.

Dimensions du lot : 2 par 29 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1907 B40-25631 : extrait de vente en 1900. Charles Penelle et al (succession), à Clément Janotte. Charles Penelle fils est tuteur des enfants de son frère Pierre et procureur pour ses frères et sœurs aux États-Unis ou à Montréal : il est cultivateur à Upton. Vente du 107 (58 arpents) dont prix non mentionné sera partagé entre 9 héritiers de Charles Penelle père, décédé en 1899.

1900 B37-22214 : obligation de Clément Janotte à Elmire Archambault, fille majeure St-Antoine, pour prêt de 530 \$ à 5 %. Hypothèque 107-108 en garantie

1904 B42-27568 : déclaration de décès de Clément Janotte, sans testament, par sa veuve Amélia Larue. Clause : ses 12 enfants sont héritiers de sa moitié indivise. (Marié en communauté de bien en 1884).

1912 B42-27708 : vente-cession Albert Janotte, bourgeois à Beloeil, tuteur des enfants mineurs de Clément Janotte, son père, à Amélia Larue, sa mère. Vente du 108 et du 107 (3675 \$), du 493-497-500 (3810 \$), du 499(2715 \$), et du 225 (115 \$). Prix de vente : 10 315 \$: à séparer entre 12 héritiers de la partie indivise. 433 et 1 tiers \$ chacun. L'épouse a l'usufruit à vie.

Lot 108, rang des 14

Nom du propriétaire : Joseph Beaupré et Clément Janotte

Dimensions du lot : 3 par 30 ou 93 arpents avec maison et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1879 B28-15563 : vente par Joseph Beaupré et son épouse Delphine Chagnon, résidant à St-Antoine, à Napoléon Duhamel, de Ste-Théodosie, du 108 et du 432, acquis de François-Xavier Beaupré son père. Bail du fermier sur terre ira à l'acquéreur. Prix : 4083 et 1 tiers \$ à 5 % payable comme suit : 500 \$ en 1880 et 166 et 2 tiers \$ par an après. Balance : 1050 \$ payé par Clément Janotte en 1894.

1889 B31-17703 : obligation de Napoléon Duhamel, St-Marc, à François Tanguay fils, pour prêt de 200 \$ à 6 %. Balance : 75 \$ payé par Clément Janotte en 1894.

1891 B33-18547 : obligation de Napoléon Duhamel à Edmond Fontaine, forgeron de cité de Montréal, pour prêt de 1000 \$ à 7 % à demande dans 1 an. Balance de 212 \$ à 7 % en 1894.

1894 B34-19868 : vente de Napoléon Duhamel à Clément Janotte. Pas d'hypothèque, payée comptant, 2552 \$ qui paie aérages : 1050 \$ transporté de Joseph Beaupré à A. B. Archambault et succession (Herman). 75 \$ à François Tanguay, 212 \$ à Édmond Fontaine. 2337 \$ au total + frais au notaire : 52 \$.

1894 B34-19810 : obligation de Clément Janotte à Théodule Meunier-Lapierre, bourgeois St-Marc, pour prêt de 1083 et 1 tiers \$ + intérêts. Témoin : Octave Miclette.

1895 B35-20196 : obligation de Clément Janotte à demoiselle Albérie Larue, fille majeure St-Marc, pour prêt de 500 \$ à 6 % à demande dans 1 an. Hypothèque 108 et 499.

1900 B37-22214 : obligation de Clément Janotte à Elmire Archambault, fille majeure St-Antoine, pour prêt de 530 \$ à 5 %. Hypothèque 107-108 et 499.

1904 B42-27568 : déclaration de décès de Clément Janotte, sans testament, 12 enfants héritiers de sa moitié indivise.

1912 B42-27708 : vente par succession Janotte à leur mère Amélia Larue pour 10315 \$ à séparer entre ses 12 enfants.

Lot 109

Nom du propriétaire : Louis Larivée, Joseph Desmarais et Herménégilde Larose

Origine du lot :

B5 acte 2376 : le lot a été vendu en 1848 par Olivier Janotte, de St-Marc, à Joseph Gatien : un terrain de la deuxième concession de 2 par 4 arpents tenant devant au sud-est à l'acquéreur (Gatien) au nord-ouest le chemin du deuxième rang, du côté nord-est Louis Guyon et sud-ouest Jean Baptiste Dufort, avec maison et bâtisses, qu'Olivier Janotte aurait acquises de son père Joseph — Bénoni Janotte.

Par la suite, le lot a été cédé à la veuve de Louis Larivée (Marguerite Janotte); à son décès, à son gendre Joseph Desmarais, époux de Marguerite Larivée.

Dimensions du lot : 2 par 4 ou 9 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1889 B32-17990 : acte de vente, à la mort de Joseph Desmarais, par son gendre Joseph Penelle, journalier, + Malvina Desmarais, sa femme, à Herman Desjournains, boulanger St-Marc, fils d'Antoine et de Mathilde Desmarais. 1 tiers indivis du lot 109 : vends aussi ses droits à succession de grand-mère Marguerite Janotte, veuve de Louis Larivée et de sa mère Marguerite Larivée-Desmarais.

1894 B34-19619 : acte de vente de Joseph Desmarais fils, employé manufacturé de St-Hyacinthe, et al (Malvina Penelle-Desmarais + Céline) à Céline Desmarais, épouse de Herman Larose, journalier St-Marc. Joseph et Malvina Desmarais cèdent 2 tiers indivis à Céline Larose, propriété conjointe obtenue de Marguerite Janotte et Marguerite Desmarais-Larivée.

1894 B34-19620 : Celina Desmarais, épouse Larose, vend la propriété à Louis Dubuc une fois devenue seule propriétaire du 109. Prix : 178 \$ payés comptant. Le 178 \$ séparé entre héritiers : réserve durant 9 ans avec droit de rachat où vendeuse est à loyer moyennant taxe + intérêts à 6 %.

1908 B41-26233 : acte de vente de Herman Larose, journalier et uxor (Céline Desmarais, séparé biens) à Albert Malo, cultivateur St-Marc, un terrain de 9 arpents (en fait lot 109) au prix de 425 \$.

Lot 110-111-112-113

Nom du propriétaire : Joseph Bissonnette

Origine du lot :

Acte 844 : en 1829, vente par Antoine Goguet à Charles Janotte, dit Lachapelle, d'un terrain de la deuxième concession de 2 par 2 près du chemin de la montée vers Verchères derrière Joseph-Louis Beaudry, d'un côté l'acquéreur Charles Janotte et de l'autre côté Ignace Guyon. Ce terrain est donné en 1844 par Charles Janotte et son épouse Angélique Beausoleil à leurs petits-fils Thomas-Achille Leclerc.

Acte 2365 : endetté, Thomas-Achille Leclerc cède le terrain à John Fraser, seigneur de Cournoyer, en 1853.

Dimensions du lot : lots fusionnés en un seul par Édouard Bourque, 3 par 30 ou 78 arpents avec bâtisses, à distraire : emplacement de feu Joseph Desmarais.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1881 B26-14081 : donation de Joseph Gatien père et son épouse Marguerite Janotte à Pierre Gatien leur fils (qui aurait de 28 à 30 ans). Lots donnés sont le 112-113 et lots à bois 477, 370 (St-Marc) et 373 (Beloeil) + animaux, voiture et outils. Réserve : jouissance de maison sur le 112. Charge : remettre 500 \$ + intérêts à Élodie Gatien, sa sœur, à 83 \$ par an et 3 %.

1884 B27-14976 : vente de Pierre Gatien, cultivateur St-Charles, à Joseph Bissonnette, St-Marc. Le lot vendu est le 113 + 6 vaches, 1 bœuf, 2 veaux, 7 moutons. Prix : 2500 \$ à 6 %. Transporté à Henri Lapierre. 2166 \$ par Pierre Gatien en 1886. Pour garantie de paiement de 2166 \$, Joseph Bissonnette hypothèque ses lots 428 et 429.

1888 B30-17004 : testament d'Édouard Bourque, voiturier à Marie Janotte, son épouse. Pas d'hypothèque. Son épouse : légataire universelle et exécutrice de tous biens à son gré.

1889 B31-17585 : obligation de Joseph Bissonnette à Nazaire Guertin (Ste-Théodosie) pour un prêt de 1400 \$ à 6 %. Hypothèque : 110-111-112-113 et 499.

1890 B32-18489 : donation de Joseph Bissonnette et Zoé Janotte son épouse à Anaclet Bissonnette, leur fils et Luxivina Dansereau son épouse. Lots donnés : 110 à 113, 396 (donation), 499, partie 235 et partie 236. Charge envers ses 3 sœurs : 166 \$ par an. Charge : acquitter dettes du donateur, rente en nature de 30 \$ par an. Donateurs se réservent logement dans maison.

1892 B33-19047 : obligation d'Anaclet Bissonnette à Hermine Langevin de Montréal, veuve de Pierre Jubinville. Main levée sur l'hypothèque Zoé Janotte-Bissonnette pour prêt de 500 \$ à 6 %. Hypothèque : 110-111-112-113 et le 499.

1895 B35-20294 : obligation d'Anaclet Bissonnette à Euphore Archambault, fille majeure St-Antoine, pour un prêt de 600 \$ à 6 %. Hypothèque 104-106, acquis d'Isidore Charron en 1895 et 110-111-112-113.

1901 B37-22480 : obligation d'Anaclet Bissonnette à Joseph-Arthur Sénécal, marchand St-Charles, pour un prêt de 155 \$ à 6 %. Hypothèque les 4 lots contigus : 110-111-112-113

1903 B38-23964 : vente d'Anaclet Bissonnette à Albert Malo, cultivateur St-Antoine. Anaclet devint clerc de marché à Montréal. Prix : 3000 \$ à 4½ dont 600 \$ va à Euphore Archambault. 1630 \$ vont au vendeur, pour payer hypothèque sur immeuble. À charge : rente à Zoé Janotte-Bissonnette de 125 \$ par an.

Lot 114 et 115

Nom du propriétaire : Narcisse Noël, Philibert Noël (le fils de Narcisse)

Origine du lot :

Le lot 115 de 3 par 30 a d'abord appartenu à Joseph-Louis Beaudry qui le cède en 1834 à Pierre Girard; le lot est vendu en 1851 par Pierre Girard à Narcisse Noël.

Acte 980 : vente d'une terre de la 2^e concession de 3 par 30 arpents tenant devant à Édouard Tétro, derrière au chemin de 3^e rang, du côté nord-est à Moise Martin, du côté sud-ouest à Joachim Gosselin et à Louis Quintal, en partie en culture et en partie en bois avec une maison et une grange dessus.

Dimensions du lot : 6 par 30 ou 180 arpents avec maison en brique, grange et écurie

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1875 B20-10769 : obligation de Narcisse Noël à Cyrille Richer, cultivateur St-Marc, pour prêt de 800 \$ à 6 % (remise finale en 1918).

1885 B30-16494 : donation par Narcisse Noël, 60 ans, + Virginie Chagnon, son épouse, à Philibert Noël, 27 ans, leur fils. Lots donnés, les deux terres contigües : 114-115, + lots à bois 200 et 227 avec animaux, voiture et outils. Donateurs se réservent sommes dues à eux par leur fils Narcisse, + 1 cheval, 1 vache et jouissance d'une ½ maison avec jardin. Donateur garde avec lui ses trois filles : Victoire, Philomène et Cordelie Noël, célibataires. Charges : dettes à payer pour donateur, excepté 800 \$ à Cyrille Richer. Donnez 1366 \$ à 6 % aux demoiselles Noël, à prendre sur remise de dette du fils Narcisse. 600 \$ + intérêts à Hormisdas Noël, autre fils (106 \$ déjà reçu), payer rente viagère de 300 \$ par an au donateur + épouse.

1890 B32-18188 : titre nouveau consenti par Philibert Noël à Cyrille Richer. Cyrille accepte d'être payé par Philibert, nouveau propriétaire, chef de famille de 6 personnes, de 2 terres contigües (2^e concession) de 6 par 30 : numéro 114 et 115, par donation en 1885. Hypothèque à Cyrille Richer pour 800 \$ sur les immeubles pour obligation prise par Narcisse Noël de 10 769 renouvelé en 1880 que Philibert Noël reconnaît devoir payer en vertu de donation.

Narcisse Noël et Virginie Chagnon avaient 3 fils : Hormisdas (né en 1853), Narcisse (né en 1851) et Philibert (né en 1859) et 4 filles : seule Virginie (née en 1856) est mariée en 1883 à Alfred Messier, Victoire (née en 1856) demeurera célibataire, Cordélie (née en 1868) épousera Apollinaire Tanguay en 1888 et Philomène (née en 1861) épousera Albert Malo en 1888.

Lot 116

Nom du propriétaire : Augustin Paradis, vendu par la succession en 1876 à François Tanguay

Origine du lot :

Le lot de 3 par 26 arpents est échangé par Joachim Gosselin en 1854 avec Augustin Paradis; ce dernier cède à Gosselin une terre qu'il a acquise à St-Dominique d'Alexis

Guertin pour acquérir la terre de Gosselin. Tenant devant au chemin du 2^e rang, derrière au chemin du 3^e rang, du côté nord-est à Narcisse Noël et du côté sud-ouest l'acquéreur (Paradis), avec une maison, une grange et une étable.

Dimensions du lot : 3 par 30 ou 90 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1902 B38-23225 : donation par François Tanguay à Joseph Tanguay, journalier, Joseph Tanguay est sur le lot de 1901 à 1902. Lot donné : 116 au décès du donateur, mes revenus de terre et d'animaux aux donataires dès 1902. Utilisation du roulant de ferme en échange du travail fait sur la terre. François Tanguay avait un autre fils dénommé François qui a cultivé pour lui la même terre

1903 B38-23375 : révocation de la donation de l'année précédente par François Tanguay + sa femme à l'égard de Joseph, journalier et cultivateur. Ni prix, ni charge : les parties se donnent quittance mutuelle.

1903 B38-23376 : donation de François Tanguay, 66 ans, et sa femme à leur fils Francis Tanguay, cultivateur St-Marc. Lot 116 : résidences + obligation aux donateurs à vie durant. Usufruit des donateurs jusqu'au décès. Donation sera alors totale : ½ des revenus de terre en échange des soins et du travail sur la terre. Donateurs vivent là de 1903 à 1910.

Lot 117

Nom du propriétaire : Francis Dansereau, puis Léandre Ducharme et ses héritiers

Origine du lot :

Le lot aurait appartenu à Francis Dansereau et son épouse, Marie Wilcot. Francis Dansereau et son épouse en font donation en 1846 à leur fils François qui épouse Edwidge Adam la même année. Ce dernier quitte pour les États-Unis où il vivra à partir de 1868 et cède le lot à Léandre Ducharme.

Dimensions du lot : 2¼ par 5 ou 37 arpents avec maison, grange et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1883 B27-14861 : Henriette Ducharme et al (Sarah, Sophronie, Albina et Amanda Ducharme, filles majeures) font cession à leur frère Victor et al (Alméric). Cession de leurs droits indivis sur immeubles suivants : lots : 65-64, 117, 31, 149, lots à bois : 417, 216, 284, à St-Marc, avec animaux, agrès et meubles des maisons et bâtisses. À charge d'acquitter dettes des demoiselles, sont 1534 \$ dus par elles aux enfants de feu Marc-Léandre Ducharme.

1887 B29-16986 : vente de Victor Ducharme à Alméric Ducharme. À charge d'acquitter ½ des dettes et redevances actuelles du cédant.

B37- 22 255 : Cession par Alméric Ducharme à Victor Ducharme.

B37- 22 256 : partage entre Victor et Alméric Ducharme. Lot 117 appartient maintenant à Alméric.

1909 B41-26307 : échange entre Victor et Alméric Ducharme. Lot 117 appartient maintenant à Victor Ducharme. Alméric a cédé à Victor le 64-65 et le 117. Victor a cédé à Alméric le 149.

Lot 118

Nom du propriétaire : Lot de François-Xavier Robert, vendu à Louis Dubuc en 1874

Origine du lot : le lot aurait appartenu à Vital Guyon-Dutilly, échangé avec Pascal Martel et Marie Boulé de Verchères en 1843. Le lot est acquis par François-Xavier Robert, marié en 1854 à Catherine Heysatt; ceux-ci partent pour les États-Unis en 1873 et vendent leur terre à leur beau-frère Louis Dubuc, époux d'Elmire Heysatt.

Dimensions du lot : 15 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1887 B30-16772 : garantie hypothécaire prise par Louis Dubuc envers Damien Fontaine pour lequel il hypothèque les lots 118-123-482 en garantie du paiement de 5500 \$ pour achat du lot 456 (4½ par 30) et du lot à bois 268 qu'il vient d'acheté avec tous les animaux sur la terre. L'hypothèque durera jusqu'au paiement final de la dette. Réserve au vendeur : bail du fermier jusqu'à la fin de l'année 1887.

1899 B38-23897 : contrat de mariage entre Alex Dubuc, fils de Louis Dubuc et Elmire Heysett, et Marie Chapdelaine de La Présentation (village) : fille de feu Joseph Chapdelaine. En séparation de bien Contrat de mariage avec donation des lots 118-123 et 482 au prix 833 et 1 tiers \$ à 5 % sur 5 ans au donateur, son père Louis + les animaux (3 vaches, 1 taure, 1 jument) meubles et outils.

1907 B42-27728 : vente par Alex Dubuc, cultivateur St-Marc, à Albert Leclerc, cultivateur St-Charles, des lots 118 (2 par 15) + 123 (6 arpents) + 482 (2 par 12) avec bâtisses + les animaux (4 vaches, 1 génisse) Louis Leclerc, le père d'Albert, cautionne pour son fils 17 000 francs (2833 et 1 tiers \$) dont 200 reçus, versement 100 \$ par an à 4 ½ %, 300 en 1908.

1912 B43-27997 : vente par Albert Leclerc, cultivateur St-Marc, à Joseph-André Beaudry. Lots vendus : 118 (2 par 15), 123 (6 arpents) + 482 (2 par 12) avec bâtisses. Prix : 4000 \$ dont 2867 \$ reçu : balance : 1100 \$ à Marie Chapdelaine, veuve Dubuc, 100 \$ par an à 4 ½ %.

1913 B43-28312 : obligation par Joseph-André Beaudry à Julie Préfontaine (États-Unis) pour un prêt de 1400 \$ à 6 % avec un surplus d'intérêts si la vente est forcée par des dettes. Payable au greffe du notaire M. Bédard, de Beloeil.

Lot 119

Nom du propriétaire : Jean-Baptiste Blanchard, puis Rémi Robert en 1878

Origine du lot :

1878 : Jean-Baptiste Blanchard, rentier, et son épouse Angélique Bérard (veuve de Joseph Mathon), aurait fait donation à Rémi Robert et son épouse Rosalie Mathon de leur terre. À charge de les garder avec eux jusqu'à leur décès.

Dimensions du lot : 2¼ par 30 ou 78 arpents avec maison et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1882 B27-14595 : Cession de Rémi Robert, cultivateur, et Rosalie Mathon son épouse, à Louis Messier fils, cultivateur St-Marc. À charge pour lui : les obligations + rentes envers Angélique Bérard (usufruit de ses meubles). Ils cèdent le lot 119 + les animaux, meubles donnés par Angélique Bérard, veuve de Jean-Baptiste Blanchard, à Rosalie Mathon en 1878 (B22-12148). À charge : taxes et dettes de donatrice, Angélique Bérard.

1883 B27-14853 : obligation d'Angélique Bérard, veuve de Jean-Baptiste Blanchard, à Gaspard Leroux, médecin. DUES : 55 \$ à 6 %. Main levée sur l'hypothèque sur le 119.

En 1888, Marc-Édouard Ducharme achète sur le lot 119 78 arpents et la veuve de Jean-Baptiste Blanchard réside sur 1 arpent du même lot jusqu'à son décès en 1896.

1894 B34-19763 : vente de Marc Ducharme, fils de Marc-Édouard qui accorde consentement, à Alfred Messier, cultivateur St-Marc, du lot 120 et du lot 119 au prix de 2000 \$ payable à demande avec intérêts pour acquitter hypothèques sur immeubles.

1902 B38-23257 : testament d'Alfred Messier à ses enfants. Pas d'hypothèque. Immeubles appartient à Arthème Messier, fils d'Alfred.

1912 B42-27702 : obligation d'Arthème Messier à Almeric Ducharme + al pour un prêt de 5500 \$ à 5 % dont 2750 \$ sont subrogées à Sarah Ducharme toute la somme est maintenant due à Romuald Ducharme suivant le transport de la dette au numéro 29567 : transférables aux héritiers testamentaires de Romuald Ducharme.

Lot 120

Nom du propriétaire : Ignace Guyon, Hubert Malo, forgeron, Alfred et Arthème Messier

Origine du lot :

Ignace Guyon et Suzanne Gervais, son épouse, cèdent leur terre à Henri Delisle, leur petit-fils, en 1869. Celui-ci vend sa terre à son gendre Hubert Malo, forgeron, marié à sa fille Marie-Louise Delisle en 1876.

Dimensions du lot : 2¼ par 30 ou 72 arpents avec grange et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1879 B23-12515 : vente par Henri Delisle, cultivateur, à Hubert Malo, forgeron St-Marc, au prix de 900 \$ dont 160 \$ déjà reçu et balance de 740 \$ payable à 7 %

1880 B24-13008 : obligation d'Hubert Malo, forgeron, à Maurice Richer, bourgeois St-Denis, pour prêt de 588 et 1 tiers \$ à 8 %.

1880 B25-13540 : obligation d'Hubert Malo à Maurice Richer de St-Denis pour un dû de 216 et 2 tiers \$ à 7 %. Hypothèque 120 et 69 avec maison et boutique.

1882 B26-14401 : obligation d'Hubert Malo, forgeron, à Honoré Meunier, hôtelier de St-Charles, pour un prêt de 300 \$ à 6 %. Hypothèque 120-69.

1883 B26-14529 : obligation d'Hubert Malo, forgeron, à Odilon Hébert, marchand St-Charles, pour prêt de 300 \$ à 6 %, remboursable à 100 \$ par an.

1883 B27-14855 : vente d'Hubert Malo, forgeron, à Gaspard Leroux, médecin St-Marc. Réserve rachat possible pour 3 ans à remise. Gaspard Leroux loue emplacement à Hubert Malo, moyennant loyer de 93 \$ par année. Prix de vente : 1600 \$ dont 200 \$ reçu, lot 120 et 69 sont vendus avec maison, boutique de forge et animaux.

1886 B30-16524 : rétrocession par Gaspard Leroux à Hubert Malo, qui cède ses lots 120 et 69 à Jean-Baptiste Laurin et qui demeure locataire à 96 \$ par an. Prix que paie Laurin = 1600 \$ pour rembourser 800 \$ à Maurice Richer + 45 \$ en constitue. Malo transporte à Laurin tous ses droits sur la propriété.

En 1887, Marc-Édouard Ducharme est en possession du 120.

1890 B32-18182 : obligation de Marc-Édouard Ducharme à Pierre Dubé, manufacturier de Montréal, pour prêt de 2450 \$ à 6 %.

1894 B34-19763 : vente par Marc-Édouard Ducharme, écuyer, à Alfred Messier, cultivateur St-Marc, des lots 119 et 120 au prix de 2000 \$ pour acquitter hypothèque sur immeubles à demande.

1894 B34-19765 : obligation d'Alfred Messier à Sarah Ducharme, fille majeure (sœur d'Alméric et Victor) pour prêt de 1800 \$ à 6 %. Hypothèque : 120-121-122.

1902 B38-23257 : testament d'Alfred Messier à ses enfants. Pas d'hypothèque sur les propriétés d'Alfred Messier. Terre habitée par Alfred va à son fils Wilfrid + ½ terre voisine et de la terre à bois et ½ de roulant de ferme, l'autre moitié de la terre va à Arthème avec une terre à bois. Charges aux deux fils : prendre soin de leur tante Caroline.

1912 B42-27702 : obligation d'Arthème Messier à Almeric Ducharme + al pour prêt de 5500 \$ à 5 %. ½ prêt transporté à Sarah Ducharme par son frère Almeric comme toute somme due à lui. Transport numéro 29567 puis à ses héritiers testamentaires.

Lot 121

Nom du propriétaire : Michel Petit, Henri Delisle, Alfred Messier et fils

Origine du lot : le lot appartient à Michel Petit, époux de Céline Marcil à partir de 1858, mais sur lequel Michel Petit a établi des fermiers. Le lot à ce moment `52 arpents. En 1868, il le transmet à son fils Azarie qui, devenu marchand, le revend à Henri Delisle, celui-ci continue de louer le lot à des fermiers, dont Alfred Messier fait partie, à partir de 1876. En 1882, Marc-Édouard Ducharme rachète le lot qu'il revendra à Alfred Messier en 1884. Désormais le lot reste entre les mains des Messier et il a toujours 52 arpents.

Dimensions du lot : 121a : 2 par 4 arpents sans bâtisse appartenant à Antoine Desjournains et le lot 121 de 2 par 26 ou 52 arpents appartenant à Michel Petit avec bâtisses et plus tard aux Messier.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1894 B34-19765 : obligation d'Alfred Messier et Virginie Noël sa femme à Sarah Ducharme pour prêt de 1800 \$ à 6 %. Hypothèque 120-121-122.

1902 B38-23257 : testament d'Alfred Messier à ses enfants : les 2 fils Arthème et Wilfrid reçoivent des terres dont le 121, chacun à une moitié. Les filles Messier, Alda, Rosilda, Fédora reçoivent 400 \$ chacune + vache, métier à tisser, 1 moulin à coudre, rouet et linge de maison. Leur mère est décédée en 1883.

1904 B42-27668 : vente par Wilfrid Messier à Éloïse St-Jacques, veuve de François-Xavier Chagnon, des lots 121-122 de sa ½ du 373 et 230, terres à bois, et 2 vaches laitières. Prix : 2933 et 1 tiers \$ à 4 %, versement de 200 \$ par année.

1906 B39-25032 : cession par Louis Riendeau et Rosilda Messier, fille d'Alfred, et les sœurs Messier Alda et Fédora à Arthème et Wilfrid de leur part à la succession de leur mère, Virginie Noël (½ indivise de communauté de biens qui comprend 3 lots : 120-121-122.)

1911 B42-27266 : obligation d'Éloïse St-Jacques, veuve de François-Xavier Chagnon, à Francis Tanguay pour prêt de 3000 \$ à 5 %. Hypothèque 121-122-126.

1912 B42-27674 : vente par Éloïse Saint-Jacques à Arthème Messier des lots 121-122— ½ des 230 et 373 + la part des aqueducs (Claire Fontaine, nom de la coopérative) pour 5200 \$ sans intérêt.

1912 B42-27702 : obligation d'Arthème Messier à Almeric et Victor Ducharme pour prêt de 5500 \$ à 7 %. Transport de 2750 \$ par Almeric à sa sœur Sarah, en même temps que toutes sommes dues à lui par transport du numéro 29567. Transport à ses héritiers

testamentaires par Albina Ducharme, fille de Victor : (ses trois enfants : J-A, Albert, Blanche) : 11 000 \$ en obligation.

Lot 121a

Nom du propriétaire : Lot du traversier

Origine du lot : (B16-8441) lot acquis d'Alfred Bertrand et son épouse en 1869. Antoine Desjournains (père d'Hermen), traversier, occupe le lot, puis le loue à Alfred Durocher, également traversier, pour quelques années avant de le transmettre à son fils Hermen.

Dimensions du lot : 2 par 4 sans bâtisse

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1873 B22-12019 : obligation d'Hermen Desjournains, fermier, à Louis Noël, cultivateur St-Marc, et Louise Archambault, son épouse, pour prêt de 400 \$ à 6 %. Témoin : M. Gaudette, carrossier de St-Charles.

1879 B24-12848 : obligation d'Hermen Desjournains, cultivateur et commerçant (boulangier), à Édesse Perreault, veuve Joseph K. Laflamme, St-Antoine, et sa belle-sœur Ermélinde Laflamme, épouse Joseph Cartier, St-Antoine, pour prêt de 200 \$ à 7 %. Hypothèque 70 et 121 a.

1881 B26-14431 : obligation d'Hermen Desjournains à Théodule Lapierre, cultivateur St-Marc, pour prêt de 300 \$ à 6 %. Hypothèque 70 et 121 a. La veuve Louise Noël, Marie-Louise Archambault cautionne.

1888 B30-16970 : obligation d'Hermen Desjournains, boulangier St-Marc, à Damien Langevin, cultivateur Ste-Cécille Milton, pour prêt de 300 \$ à 6 %. Hypothèque 70 et 121 a.

1890 B32-17994 : obligation d'Hermen Desjournains, boulangier St-Marc, à Esdras Bernier, notaire et Napoléon Bernier, boulangier St-Hyacinthe, pour dû de 1170 \$ à 8 % en marchandises reçues (farine, etc.).

1893 B36-21595 : testament de Damien Langevin à Domitilde Desjournains, son épouse qui est légataire universelle. À charge de remettre à chaque enfant 200 \$ + les meubles (4 enfants)

1895 B34-20066 : vente par Hermen Desjournains, boulangier, à Damien Langevin, cultivateur Ste-Cécille de Milton, qui loue emplacement au vendeur pour loyer de 78 \$ par an pour 4 ans. Vente du 70 et 121a au prix de 1300 \$ dont 883 \$ comptant, reste payable aux créanciers du vendeur.

1901 B39-24611 : rétrocession par dame Domitilde Desjournains, veuve Langevin, à Hermen Desjournains, bedeau. À charge : taxes à payer pour immeubles.

1905 B39-24642 : vente par Hermen Desjournains, bedeau, à Romuald Noël, tailleur St-Marc, du lot 121a, vendeur se réserve 2 ans pour reprendre le lot sur lequel il devient locataire à 12 \$ par an + taxes + intérêts et plus la dîme à payer.

Lot 122

Nom du propriétaire : Louis et Alfred Messier

Origine du lot : le lot appartient à Louis Messier, père d'Alfred, depuis 1845. Le lot a 84 arpents et le transmet à son fils en 1880.

Dimensions du lot : 3 par 28 arpents avec maison

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1882 B26-13994 : donation par Louis Messier, bourgeois St-Marc, et Lucie Sénécal, son épouse, à Alfred Messier leur fils. Virginie Noël, épousée en 1871. Lots donnés : 122-230 et 383 (les deux derniers sont aux rangs des 14) + animaux + outils de ferme. Charge : loger et nourrir ses parents dans maison donnée. Réserve : 2 vaches laitières + rente annuelle de 27 \$, nourrir sa sœur Caroline jusqu'à sa majorité ou mariage.

1883 B28-15300 : Alfred Messier à ses enfants : tutelle des enfants mineurs : son épouse Virginie Noël décède en 1883.

1894 B34-19765 : obligation d'Alfred Messier à Sarah Ducharme pour un prêt de 1800 \$ à 6 %. Hypothèque 120-121-122.

1902 B38-23257 : testament d'Alfred Messier à ses enfants. Pas d'hypothèque. L'immeuble 122 appartient à Wilfrid Messier.

1904 B42-27668 : vente par Wilfrid Messier à Éloïse St-Jacques, veuve de François-Xavier Chagnon, des lots 121-122 et 3 lots à bois du Grand-Côteau (373-230), avec agrès de sucrerie, au prix de 3833 \$ dont 900 \$ déjà reçut. Balance : 2933 \$ à 4 % et versement de 200 \$ par an.

1911 B42-27266 : obligation d'Éloïse St-Jacques, veuve de François-Xavier Chagnon, à Francis Tanguay, cultivateur St-Marc, pour prêt de 3000 \$ à 8 %. Hypothèque : 121-122-126.

1912 B42-27671 : vente par Éloïse St-Jacques à Arthème Messier des lots 121-122-373-230 + part d'aqueduc au prix de 5200 \$ sans intérêt.

1912 B42-27702 : obligation d'Arthème Messier à Victor et Alméric Ducharme pour un prêt de 5500 \$ à 5 %. Hypothèque lots : 119-121-122. Transport à Sarah Ducharme de 2750 \$ par Alméric.

Lot 123

Nom du propriétaire : Louis Dubuc et ses fils

Origine du lot : ancien lot de John Hysett qui l'a vendu à François-Xavier Robert en 1868, son gendre et ce dernier à son départ pour les États-Unis cèdent le lot à son beau-frère Louis Dubuc en 1874.

Dimensions du lot : 6 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1887 B30-16772 : vente et garantie hypothécaire par Damien Fontaine à Louis Dubuc des lots 123-128 et 80 au prix de 5500 \$ dont 2000 \$ déjà reçu par vendeur; en même temps sont vendus tous les animaux. Réserve : droit de fermage laissé au vendeur. Louis Dubuc hypothèque le 456 et le 268 (des lots à bois) pour 2000 \$ comme garantie de paiement.

1899 B38-23897 : contrat de mariage en séparation de biens entre Alex Dubuc, fils de Louis Dubuc, et Maria Chapdelaine de la Présentation. Contrat de mariage est accompagné de donation par Louis Dubuc à son fils des lots 123-128 et 80 au prix de 833 et 1 tiers \$ à 5 % à payer au donateur.

1907 B42-27728 : vente par Alex Dubuc à Albert Leclerc, cultivateur St-Charles, des lots 118-123-482 et de 4 vaches à lait au prix de 2833 et 1 tiers \$ à 4½ % dont 200 \$ reçu et payable en versement de 166 \$ par année.

1912 B43-27997 : vente par Albert Leclerc, cultivateur St-Marc, à André Beaudry, cultivateur St-Marc, des lots 118-123 et 482. Prix : 4000 \$ dont 1133 \$ sont dus à Maria Chapdelaine, veuve Alex Dubuc. 2867 \$ reçus par vendeur. Balance : versement de 100 \$ par an.

1913 B43-28312 : obligation de Joseph-André Beaudry à Julie Préfontaine, fille majeure aux États-Unis, pour prêt de 1400 \$ à 6 % pour 1 an et hypothèque accrue de 100 \$ si la vente est forcée.

Lot 124-125

Nom du propriétaire : Lot des Dansereau

Origine du lot : (A1-813) en 1846, François Dansereau et son épouse Marie Delaynay-Wilcot font donation à leur fils Joseph d'une terre de la deuxième concession de 2 par 30 tenant devant à Régis Malo, en profondeur à Régis Fontaine, du côté nord-est à Louis Messier et du côté sud à Louis-Chagnon, avec une maison et des bâtisses + une terre à bois située à Beloeil.

En 1870, Joseph Dansereau transmet sa terre à son fils Anaclet, époux de Délima Robert. Joseph Dansereau décèdera en 1867.

Dimensions du lot : 2 terres contigües : 120 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1880 B24-13243 : obligation d'Anaclet Dansereau à Marcel Dansereau, cultivateur Ste-Théodosie, pour prêt de 250 \$ à 6 %.

1882 B27-14822 : vente par Anaclet Dansereau à Alfred Charron et al (Isidore et Philiass) des lots 124-125-372 + 2 vaches à lait au prix de 17 000 livres sterling dont 7000 payé en 1882, balance à 2000 livres par an à 6 %. Les frères Charron se séparent les lots par moitié.

1882 (octobre) B27-14887 : vente publique par Isidore Charron, veuf de Délima Jodoin et tuteur de ses enfants mineurs Pierre et Mathurin Charron, à Étienne Blanchard : ½ terre 124-125 sans bâtisse au prix de 1326 \$ dont 915 \$ pour hypothèque.

1887 B30-16697 : obligation d'Alfred Charron à Angèle Jacques, veuve de Jérôme Dansereau de Verchères, pour prêt de 200 \$ pour 2 ans.

1889 B31-17739 : Alfred Charron à ses enfants après être devenu veuf de Delphine Pigeon en 1887. Hypothèque en garantie du droit usufruitier jusqu'à majorité de ses enfants : hypothèque de 720 \$ sur lots acquis par lui.

Municipalité de St-Marc vend pour taxes non payées à Étienne Blanchard en 1905 le 124-125-126-127.

1903 B42-27014 : testament de Marie-Lise Tanguay, épouse d'Amédée Charron qui est légataire universel.

1907 B41-26488 : échange entre Amédée et Alfred Charron. Amédée cède le 452a-453 contre le 124 et 125 et 372 d'Alfred + 2000 \$ en soulte de différence.

1909 B41-26224 : vente par Étienne Blanchard à Ovide Loisel, son gendre, des lots 126-127 — ½ du 124 et 125, 467-468-469-425-426-388-392 (lots à bois) + 2 parts d'aqueduc pour 30 000 \$. Les lots 124-125 ½ sont hypothéqués de 4000 \$ à 4 % en garantie de paiement par Ovide Loisel.

Lot 126

Nom du propriétaire : Michel Petit, François-Xavier Chagnon, forgeron

Origine du lot : le lot aurait appartenu à Michel Petit qu'il aurait transmis à son fils Azarie en 1868. L'année suivante, Azarie Petit s'en départit à Marc Blanchard, forgeron, qui lui, le revend à 1872 à Edmond Perron, menuisier. En 1876, François-Xavier Chagnon rachète le lot qu'il conservera jusqu'à sa mort en 1895.

Dimensions du lot : 2 par 24 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1911 B42-27266 : obligation par Éloïse St-Jacques, veuve de François-Xavier Chagnon, à Francis Tanguay pour prêt de 3000 \$ à 5 %. Hypothèque 121-122-126.

1912 B42-27672 : vente par Éloïse St-Jacques à Rosario Petit des lots 126 et 383 (lot à bois) + parts d'aqueduc, foin et piquets de cèdre au prix de 3500 \$ sans intérêt.

1912 B42-27701 : obligation de Rosario Petit à Delia Poudrette, veuve de Joseph Sicard cultivateur de St-Charles, pour prêt de 2000 \$ à 5 % sur 5 ans avec versement de 150 \$ par an minimum.

1918 A2-1522 : enregistrement de vente par Arthème Messier + al (son épouse Angelina Chagnon, fille de François-Xavier Chagnon,) les enfants mineurs de feu François-Xavier Chagnon dont il est tuteur, à Éloïse St-Jacques, veuve de François-Xavier Chagnon. Pas d'hypothèque ni de prix mentionné. Le lot 126 et le lot 132 (2 arpents) vendus à la veuve.

Lot 126a

Nom du propriétaire : Isidore Blanchard, Ovide Loisel

Dimensions du lot : 14 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1873 B33-18717 : donation par Isidore Blanchard et Émilie Gaboury son épouse à leur fils Étienne. Lots donnés sont le 47 avec maison, 126a, 2 lots à bois : 414-416. Obligation : rente en nature et rente viagère de 150 \$ par an aux donateurs qui se réservent usufruit de la maison, 1 cheval et 2 vaches.

1909 B41-26224 : vente par Étienne Blanchard à son gendre Ovide Loisel des lots 126a-127, ½ 124-125, + lots à bois pour 30 000 \$. Ovide hypothèque lots achetés pour 4000 \$ à 4 % pour le 124-125-126a et 127. Transport de dette à filles d'Étienne Blanchard, légataires universelles.

1909 A2-1510 : enregistrement de la vente par Arthème Messier à Éloïse St-Jacques des lots 126 et 132. Pas de prix mentionné.

1909 A2-1510 : déclaration de décès de François-Xavier Chagnon, décédé et sans testament. Ses 7 enfants : héritiers de sa moitié indivise. Son épouse a l'autre moitié. Épouse : Éloïse St-Jacques. François-Xavier Chagnon est décédé à 39 ans en 1895.

Lot 127

Nom du propriétaire : Les Blanchard

Dimensions du lot : 14 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1909 B41-26224 : vente par Étienne Blanchard à Ovide Loisel son gendre au prix de 30 000 \$. Les lots vendus sont le 126a-127-partie 124-125 = 86 arpents. Le 467-468 = 147 arpents. Le 469 = 90 arpents. Plus lots à bois : 426-425-388 et 392. Ajouter à cela des animaux, meubles, + 2 parts d'aqueduc. La vente sera payée comme suit : d'abord 5000 \$ sans intérêt en 1912, 500 \$ par an à 4 % après 1912 et finalement 500 \$ à 5 %.

Lot 128

Nom du propriétaire : Michel Petit et Charles Petit (le fils de Michel)

Origine du lot : lot de Michel Petit père qu'il occupera jusqu'à son décès en 1880. Michel Petit fait donation du lot à son fils Charles en 1868. Celui-ci épouse Rosanna Robert en 1873 et cette dernière en 1881.

Dimensions du lot : 3 par 26 ou 75 arpents avec maison, grange et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1868 B15-7919 : donation de Michel Petit à Charles Petit, son fils. Lots donnés : le 128 (3 par 25) avec bâtisses + maison à partager, terre du chemin 24 à Beloeil, lots à bois (4 par 20), ½ indivis (½ par 12), lots à bois 6^e concession, près de François Jarret et de Léandre Ducharme. Ajouté à cela : animaux : 2 chevaux, 4 vaches, 2 veaux, 6 moutons, 18 poules), outils de culture : herse, charrue, charrette, outils d'ouvrier : ½ indivis de moulin à battre et à faucher, râteau, meubles : poêle double, horloge au décès du donateur. + ½ récoltes faites en 1867 + un billet dû à eux de 23 \$. Charges : acquitter dettes de Michel Petit soit 4100 livres sterling à 8 % à Clovis Malo (683 \$). Payer livres sterling (80 \$) à 6 % à Zéphirine + meuble à son départ de maison. Payer rente viagère à dame Céline Marcil (épouse en seconde noce de Michel Petit) avec ½ arpent au Petit-Côteau. Rente en nature au donateur et son épouse qui se réservent ½ maison du 128 + 1 cheval, 2 vaches et meubles. Cultiver avec Azarie Petit, son frère, des terres données en 1867. Azarie paiera ½ rente en nature aux donateurs.

N.B Les 2 sœurs Petit (Eleonore et Zéphirine) donnent quittance à leur père de succession de leur mère Apolline Messier, épouse en 1 de Michel Petit, tandis que Céline Marcil renonce à son douaire.

1880 B25-13543 : Charles Petit, alias Lacaille, en présence de Michel Petit le donateur, son père, qui cautionne pour lui, une obligation à Jean-Baptiste Paquette, Bourgeois St-Hyacinthe, + Wilfrid Richer (procureur pour Paquette), pour un prêt de 850 \$ à 7 %?

1881 B26-14098 : obligation de Charles Petit à Cléophas Leroux, ancien bourgeois St-Marc, pour un prêt de 100 \$ à 6 %, dettes transportées à la veuve de Cléophas Leroux et à sa fille Emma (mariée à Nazaire Guertin de Ste-Théodosie).

1882 B26-14019 : Charles Petit, veuf de Rosanna Robert + tuteur de ses enfants mineurs (Delphis, Rosario, Honorius) : les oncles maternels et paternels se désistent en faveur du père Charles.

1882 B26-14124 : obligation de Charles Petit à Hegésippe Desmarais, Marchand St-Marc, pour un prêt de 150 \$ à 6 % à demande.

1883 B27-14854 : Charles Petit à Pierre Adam, bourgeois St-Marc, une obligation pour un prêt de 150 \$ à 6 %.

1886 B29-16132 : obligation de Charles Petit à Francis Tanguay, cultivateur St-Marc, pour un prêt de 300 \$ à 6 %.

1889 B31-17635 : obligation de Charles Petit à Wilfred Richer, bourgeois St-Denis, pour un prêt de 200 \$ à 6 %.

1890 B32-18160 : obligation de Charles Petit à Gaspard Leroux, médecin St-Marc, pour un prêt de 300 \$ à 6 %.

1892 A2-1274 : hypothèque enregistrée de Charles Petit à Wilfred Richer, procureur pour sœurs de charité de St-Hyacinthe, pour dû de 105 \$ à 6 % pour arrérages. Sœurs de charité = légataires universelles de Jean-Baptiste Paquette, créancier de Charles Petit. B25-13543.

1894 A2-1303 : hypothèque en garantie de Charles Petit à Narcisse Rêli, cordonnier St-Denis, transport de dû de 92 \$ en arrérages sur obligation 13543 à Jean-Baptiste Paquette.

1896 A2-1324 : hypothèque en garantie + jugement : Rock Dansereau, cultivateur St-Antoine, contre Charles Petit : pour dû 102 \$, transporté de Paquette à Rêli à Dansereau qui souhaite conserver son privilège hypothécaire.

1897-1898 B36-21229 : vente publique par le Shérif du Richelieu Guèvremont pour Rock Dansereau des terres saisies de Charles Petit à Gaspard Leroux, le plus haut enchérisseur, au prix de 1590 \$ pour couvrir hypothèque sur immeuble.

1898 B36-21841 : vente par Gaspard Leroux, médecin, à Rosario et Honorius Petit (fils de Charles) au prix de 1640 \$ dont 66 \$ reçus, balance payable au créancier Rock Dansereau (1408,90 \$) : reste 165 \$ au vendeur.

1904 B39-24477 : vente par Rosario Petit à Honorius Petit son frère de ½ indivis des 128 acquis de Gaspard Leroux en 1898. Reste dû de la part du vendeur pour le 21841, soit 1258 \$ à Rock Dansereau, + 400 \$ à 5 %. Contrat de mariage entre Honorius Petit et Marie-Rose Archambault, fille de Frédéric Archambault, en communauté de biens, épouse est doués de 100 \$ et elle apporte 1 vache, 1 lit garni et 170 \$ en épargne personnelle.

1908 B41-26095 : testament de Honorius Petit à Marie-Rose Archambault son épouse, légataire universelle. À charge : dû de 200 \$ à Charles Petit, son père. Rose Archambault épouse son beau-frère en 1910, Rosario en deuxième noce.

Lot 129

Nom du propriétaire : Narcisse Dansereau. Le lot sera vendu à Azarie Handfield, le beau-frère de Narcisse

Origine du lot : Narcisse Dansereau, époux de Sophie Geoffrion, détient le 129 de 84 arpents à partir des années 1860. Il fait cultiver le lot par des fermiers.

Dimensions du lot : 3 par 30 ou 84 arpents avec maison, grange et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1876 B21-11586 : vente par Narcisse Dansereau fils de Narciss , résidant à St-Charles, tuteur de ses frères et sœurs (Marc et Sophie), à Azarie Handfield et son épouse Hélène Dansereau, sœur de Narcisse. Narcisse représente sa mère veuve (Sophie Geoffrion) et ses sœurs Victorine et Ézilda (tous mariées). Vente du lot 129, hérité par testament en 1874 de son père Narcisse et sa mère Sophie Geoffrion. Terre est vendue aux enchères : prix de 2200 \$ dont il reviendra 125 \$ à Sophie Dansereau et Hélène Dansereau Handfield, reste payable à 6 % aux héritiers légaux : mère veuve, Ézilda, Victorine, Marc et Sophie.

1887 B30-17076 : obligation d'Azarie Handfield à Joseph Lussier, cultivateur St-Charles, pour prêt de 966 \$ à 6 %.

1905 B39-24435 : obligation d'Azarie (+ Wilfrid, son fils avocat, né en 1877) Handfield à J-Elzéar Charbonneau, cultivateur Ste-Rose, pour prêt de 2000 \$ sur 2 ans à 5 ½ %. Hypothèque maison de côte St-Louis que possède Wilfrid et le 129 que possède Azarie, son père.

1905 B39-24491 : obligation d'Azarie Handfield, bourgeois de Montréal, à Jean-Baptiste Bélanger, bourgeois de St-Vincent de Paul, pour prêt de 1600 \$ à 5 % sur 2 ans.

1909 B41-26489 : obligation d'Azarie Handfield et uxor (Hélène Dansereau) à Ambroise Provost, commerçant de Varennes, pour prêt de 1500 \$ à 5 % sur 2 ans.

1910 B41-26888 : vente par Azarie Handfield, bourgeois, et Hélène Dansereau, son épouse, à Marc Gatien des lots 129, du lot à bois 483 (passation de bail au fermier A. Berger sur terre vendue) au prix de 5500 \$, payés comptant. 5500 \$ est payé à Ambroise Provost de Varennes.

1910 B41-26889 : obligation de Marc Gatien à Victor Ducharme et al pour un prêt de 5500 \$ à 4 ½ % dont 2650 \$ sont transportés par Alméric à Sarah Ducharme, comme ½ de tout ce qui est dû à lui, transporté aux héritiers testamentaires.

Lot 130

Nom du propriétaire : Lot Janotte et Gatien

Origine du lot :

1856 actes 1093 : acte de vente en 1856 entre Joseph Janotte père, écuyer de St-Marc, à son fils Joseph Janotte devant le notaire Charles Brin d'une terre de la 2^e concession de St-Marc de 2 par 32 arpents, tenant devant à Janvier Desmarais et John Fraser, derrière au chemin du 3^e Rang, du côté nord-est à Narcisse Dansereau, du côté sud-ouest à Xavier Ménard et Janvier Beaudry, avec maison et grange.

Dimensions du lot : 2½ par 32 ou 66 arpents avec maison, grange et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1876 B21-11426 : obligation d'Anaclet Janotte, cultivateur St-Marc, à Louis Guyon, cultivateur St-Marc, pour un prêt de 133 \$ à 7 % à demande.

1879 B23-12554 : obligation d'Anaclet Janotte à Nazaire Lussier, manufacturier de St-Hyacinthe, pour dû de 200 \$ à 9 % pour 1 an.

1880 B25-13794 : échange entre Anaclet Janotte et Joseph Janotte son père. Anaclet cède le 130 + une soulte de 14 000 livres sterling. L'immeuble appartient à Joseph Janotte qui a cédé le 468 et le 399.

1881 B26-14002 : testament de Joseph Janotte à François-Xavier Janotte (celui-ci est exécuteur testamentaire) et les autres. À Pantaléon Janotte, son fils, terre « Les Prairies » au 60, le 467 en usufruit : à léguer à ses enfants. + l'île aux Cerfs + lot à bois de 2^e concession à St-Charles, avec animaux et roulant de ferme. L'immeuble 130 est donné au révérend François-Xavier, prêtre, et Adhémar Janotte, médecin, en présence d'Isidore Blanchard et de Pierre Adam de St-Marc. À charge de payer arrangement funéraire de 150 \$ au donateur. À Rosanna, sa fille, 6000 livres sterling, dus par Anaclet à son père Joseph, aux enfants nés de feu Malvina, sa fille (avec docteur Dufort) : 2000 livres sterling à leur majorité.

1894 B34-19732 : vente enregistrée (qui a eu lieu en 1892) par François-Xavier Janotte, prêtre curé de St-Marc, et Adhémar son frère, médecin, à Missisquoi, à Joseph Gatien. À charge : taxes et rente constituée. Pas de prix mentionné. Pas d'hypothèque.

1894 B34-19733 : obligation de Joseph Gatien à Élise Richer, fille majeure St-Denis, pour prêt de 3000 \$ à 5 %. Hypothèque 466 et 130.

1895 B35-20966 : donation par Joseph Gatien et son épouse Parmélie Archambault à Marc Gatien, leur fils. Lots donnés sont le 130 et animaux (2 chevaux, 2 vaches, 4 moutons, 1 cochon + poules) + outils de ferme (1 tiers de moulin à battre, faux à foin, moissonneuse, moulin à faucher et charrue). Charge et prix : 1833 \$ à 6 % aux donateurs dont 83 \$ en 1896 et balance après.

1910 B41-26889 : obligation de Marc Gatien à Victor Ducharme et al pour prêt de 5500 \$ à 4 ½ %. Transport de 2650 \$ à Sarah Ducharme par Alméric comme pour le 129.

Lot 131

Nom du propriétaire : Janvier Beaudry

Origine du lot :

Il semble que le lot 131 appartienne à Janvier Beaudry dès 1853, puisque celui-ci contracte la même année différentes obligations pour lesquelles il hypothèque une terre de la 2^e concession de 2¼ par 30 arpents décrits comme suit : terre tenant devant à Xavier Ménard, derrière le chemin du 3^e rang, du côté nord-est Joseph Janotte père, du côté sud-ouest le chemin de ligne vers les concessions, avec maison, grange et bâtisses.

Dimensions du lot : 2 par 30 ou 64 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1878 B25-13665 : testament de Janvier Beaudry à Marie-Louise Chicoine, son épouse, en présence de Charles Blanchard (dit Renaud) + Émile Blanchard. Son épouse = légataire universelle (usufruit). Legs à ses enfants à Herman : 15 000 francs à sa majorité, jusque là il travaillera pour sa mère Marie-Louise. À Charles-Agapit, ecclésiastique : 200 \$ par an. À Marie — Azelie, religieuse : 10 \$ par an. À Pulchérie, fille à maison, 3500 francs et son piano. À sa domestique, Lise Pelland : 100 \$ + lit garni.

1882 B26-14130 : donation de Marie-Louise Chicoine, veuve Beaudry, à son fils Herméningilde. Lots donnés sont : 131-465 et 386 et ½ indivis du 180 moins effet mobilier sur le 465. À charge : payer dettes ou intérêt sur dette de donatrice (dues 300 \$) qui se réserve ½ maison sur 465. Donner : 1016 \$ 2 tiers aux autres enfants de la donatrice : 2 filles mariées, une religieuse, Pulchérie, 1 fils marié, Napoléon, un fils ecclésiastique. Charges : garder sa mère, sa sœur et la servante de celle-ci. Payer rente viagère à sa mère de 200 \$ par an + rente en nature. Transport par Marie-Louise Chicoine-Beaudry à François Tanguay : 1400 \$ de même que 2600 \$ de rente due à Charles-Agapit transporté à Tanguay.

1886 B29-16217 : obligation de Herman Beaudry à Léon Perron, charpentier St-Marc, pour prêt de 1500 \$ à 6 % sur 2 ans. Hypothèque 465 et 131.

Lot vendu par Herman à Napoléon en 1887, avant de mourir.

1887 B40-25400 : vente par Herman Beaudry à Napoléon Beaudry, son frère, des lots 131 et 465 au prix de 9666 \$ dont sont déduites hypothèques sur immeubles + dettes personnelles de Herman. Balance en versement de 300 \$ par an à partir de 1897,

pour payer rente viagère à mère Marie-Louise Chicoine — Beaudry + transport à Marie-Louise de balance due (1700 \$ à 5 %) par Herman Beaudry : celle-ci transporte 1400 \$ à François Tanguay de ce montant dû à elle par succession. Le reste va aux 3 enfants mineurs de Herman Beaudry.

1904 B38-39-24220 : obligation de Napoléon Beaudry à Onézime Poulette, Bourgeois St-Antoine, pour prêt de 500 \$ à 5 %.

1905 B39-24617 : obligation de Napoléon Beaudry à Joseph Codère, bourgeois St-Antoine, pour prêt de 1500 \$ à 5 %. Hypothèque : 465 et 131.

1906 B40-25176 : obligation de Napoléon Beaudry à Joseph Codère, bourgeois St-Antoine, pour prêt de 500 \$ à 5 %. Hypothèque 131 et 465.

Lot 132

Nom du propriétaire : François-Xavier Ménard et Bruno Blanchard

Origine du lot :

Le lot a appartenu à partir de 1843 à Jérôme Sénécal pour environ 12 ans; il avait été acheté par Jérôme Sénécal, menuisier, de Charles Bousquet, un petit emplacement de 14 arpents avec maison et boutique pour la somme de 800 livres. En 1863, le lot appartient à François-Xavier Ménard, menuisier, qui le cèdera en 1870 à son gendre Azarie Petit, fils de Michel Petit, ce dernier vend l'emplacement en 1876 à Bruno Blanchard, forgeron.

Dimensions du lot : 14 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1881 B26-14088 : vente par Bruno Blanchard, forgeron, à Jean-Baptiste Laurin, gentilhomme, au prix de 700 \$, payable à 300 \$ en mai 1882 et balance en versement de 100 \$ par an. Il existe 2 hypothèques sur le lot pour 250 \$.

1882 B26-14087 : vente par Jean-Baptiste Laurin, gentilhomme, à Jérémie Jodoin, cultivateur St-Marc, d'un terrain 2 par 6 arpents au prix de 750 \$ à 6 % dont 83 \$ reçut, balance à 50 \$ par an.

1904 A2-1510 : enregistrement d'une vente en 1904 par Éloïse St-Jacques, veuve de François-Xavier Chagnon, à Marc Gatien du lot 132.

A2-1510 : vente par Arthème Messier, tuteur des enfants mineurs de François-Xavier Chagnon et Éloïse St-Jacques, à Éloïse St-Jacques des lots 132 et 126a : son mari François-Xavier Chagnon étant décédé sans testament, elle a usufuit de sa ½ indivise et les 8 enfants sont légataires de la part de leur père.

1909 A2-1510 : enregistrement d'une vente faite en 1884 par Jérémie Jodoin à François-Xavier Chagnon, forgeron, pour le lot 132. François-Xavier Chagnon décède en 1895 à l'âge de 39 ans.

1910 A2-1522 : vente par Arthème Messier et son épouse Angéline Chagnon à Éloïse St-Jacques : cette vente est la même que 1510. Enregistrement de vente par Éloïse St-Jacques à Marc Gatien.

1910 B41-26884 : obligation de Marc Gatien à Victor et Almeric Ducharme pour prêt de 5500 \$ à 4 ½ %, dont 2650 \$ transportés à Sarah Ducharme + aux héritiers testamentaires d'Albina à Victor.

Lot 133

Nom du propriétaire : Antoine Chicoine, forgeron, et son épouse Dahlia Ménard, Bruno Blanchard, forgeron, et Léon Perron, menuisier.

Origine du lot :

En 1854, le lot appartenait à Antoine Chicoine, forgeron, qui l'hypothèque pour la somme de 600 livres du à Olivier Loiselle, son terrain de la 2^e concession de 2 ½ arpents de superficie, tenant au sud-est à François Dansereau, du côté nord le chemin du rang, au sud-ouest Augustin Ménard et nord-est le chemin de ligne, avec maison, boutique et écurie.

En 1866, Antoine Chicoine cède son terrain à Marc Blanchard, forgeron, qui le cède en 1869 à son frère Bruno, aussi forgeron. Le terrain est vendu en 1878 à Bruno Perron. Bruno Perron, leur beau-frère. Celui-ci meurt en 1885 et le terrain passe au cousin de Bruno Perron, Léon Perron, menuisier.

Dimensions du lot : 2½ arpents avec bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1882 B26-14125 : obligation de Bruno Perron à Hegesippe Desmarais, marchand St-Marc, pour valeurs reçues pour 130 \$ à 6 % sur 4 ans.

1885 B29-16269 : vente par Esdras Perron, tuteur des enfants mineurs de son frère Bruno Perron, à Hegesippe Desmarais, Marchand Marieville. L'immeuble est sous saisie et vendit, par huissier, au prix de 132 \$, dont 112 \$ payés comptant, et 120 \$ à succession Perron.

1886 B29-16220 : obligation de Napoléon Handfield, voiturier, à Léon Perron, charpentier St-Marc, pour prêt de 200 \$ à 7 %. Handfield transporte son assurance-incendie à son créancier.

1888 B29-16232 : enregistrement de vente (faite en 1885) par Hegesippe Desmarais à Napoléon Handfield du lot 133 au prix de 185 \$ dont 125 \$ déjà reçus et balance ira aux enfants de feu Bruno Perron.

1895 B34-19967 : enregistrement de vente faite par le shérif en 1891 d'un immeuble saisi à Napoléon Handfield et vendu à Léon Perron, charpentier.

1901 B38-23462 : promesse vente de Léonide Perron, avocat à Montréal, à Onésime Blain, forgeron de Beloeil, au prix de 300 \$ à 5 % payable à 25 \$ par an.

1903 B38-23506 : vente d'emplacement 133 par Léonide Perron, avocat, à Joseph Daigle qui fait remise de 250 \$ sur promesse de vente à Onésime Blain en 1899.

1904 A2-1461 : enregistrement de vente par Joseph Daigle à Onésime Blain sur 25 ans. Même chose, mais, c'est de Joseph Daigle à Étienne Blanchard sur 28 ans. Enregistrement de vente par Léon Perron, bourgeois, à Étienne Blanchard : vente + cession sont ratifiés. Emplacement est à Étienne Blanchard. Étienne Blanchard vend l'emplacement à Arthur Daignault, fromager, pour 300 \$.

Lot 134

Nom du propriétaire : Louis Sénécal et Clovis Sénécal, suivi de William Pépin

Origine du lot :

En 1813, Jean-Baptiste Blanchard et son épouse Angélique Beaudry, par donation, puis son gendre Francis Dansereau de 1855 jusqu'en 1877 où le lot est cédé à Louis Sénécal et son épouse Aurélie Bousquet.

Description du lot en 1813 : une terre de la 2^e concession de St-Marc de 2 par 37 arpents tenant d'un côté à Charles Bousquet, de l'autre côté à Charles Janotte, devant Louis-Michel Blanchard, derrière Amable Blanchard, avec maison, grange et autres bâtisses. Cette terre avait été acquise par le père de Jean-Baptiste Blanchard par acte d'abandon de sa mère en 1793 devant le notaire Mondelet.

Dimensions du lot : 2 par 37 ou 74 arpents avec bâtisse, à distraire : emplacement de Bruno Perron

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1881 B25-13136 : donation par Louis Sénécal et Aurélie Bousquet, son épouse, à Clovis et Louis Sénécal, leurs deux fils. Lots donnés à Louis : le 135 + le lot à bois 190 avec animaux (3 chevaux, 6 vaches, 2 taures, 8 brebis) avec outils : crible, moulin à grains. À Clovis : le 134 et partie 135 et lot à bois 186 estimés à 100 \$ avec animaux (2 chevaux, 4 vaches, 2 taures, 6 brebis). Prix et charges : Clovis a droit d'habiter avec ses parents dans maison du 135, il reçoit d'eux somme placée à banque : 400 \$. Rente de 300 \$ par an à partager par 2 fils envers donateurs + rente de 50 \$ par an à sœur d'Aurélie Bousquet, Mélanie, qui vit avec eux. Donateur se réserve droit de reprise de 3 ans.

1882 B26-14200 : Hegesippe Desmarais, marchand, à Clovis Sénécal : hypothèque en garantie de paiement pour achat du lot 55 : déclaration de vente du 55 à Clovis Sénécal pour 1500 \$ dont 200 \$ déjà reçu, le reste est payable aux enfants mineurs d'Hegesippe Desmarais.

1883 B27-14571 : obligation de Clovis Sénécal à Pierre Adam, bourgeois St-Marc, pour prêt de 800 \$ à 6 %. Hypothèque le 134.

1901 B37-22803 : Bail emphytéotique de 99 ans par Clovis Sénécal à Jean-Hector Beauregard, fromager de la Présentation, pour un terrain (partie 134) de 80 par 100 pieds pour y ériger fromagerie à 6 \$ par an et y tenir opération.

1901 B37-22804 : Jean-Hector Beauregard avec Corporation C. P. St-Hyacinthe, représenté par révérend Charles-Agapit Beaudry pour prêt de 700 \$ à rembourser à 200 \$ par an à 6 %. Ajout d'une police d'assurance-incendie sur immeuble.

1901 B37-23063 : vente par Clovis Sénécal, bourgeois, à William Pépin, cultivateur, du lot 134 et lot à bois 186 avec réserve d'emplacement d'Hector Beauregard (fromagerie) au prix de 5333 \$ à 4 % dont 3333 \$ à Louis Sénécal père + 100 \$ au vendeur.

1902 B37-23092 : vente par Jean-Hector Beauregard à Canadian Dairy Supply (de Montréal) de droit sur terrain (80 par 100 pieds) avec fromagerie et machines.

1902 B37-23093 : fromagerie (vente) avec droit de reprise pour 2 ans par le vendeur. Prix : 1178 \$ reçus.

1902 B38-23316 : vente par Canadian Dairy Supply à Étienne Blanchard des droits sur fromagerie, Beauregard renonce à son droit de reprise. Prix : 900 \$ à demande et loyer à payer à William Pépin, propriétaire du 134.

1903 B38-23832 : vente par Étienne Blanchard, cultivateur et membre du parlement, à Arthur Daigneaut, fromager St-Dominique : droits sur terrain et fromagerie au prix de 2800 \$ dont 100 \$ payés comptant et 2700 \$ à 300 \$ par an durant 9 ans. Assurances sur bâtisses va aller au vendeur. Son frère Camille Daigneaut se porte caution.

1908 B40-25937 : obligation de William Pépin à Philius Hébert, sellier St-Charles, pour prêt de 3300 \$ à 4 ½ %.

Lot 135

Nom du propriétaire : Louis Sénécal père et fils

Origine du lot :

En 1827, Joseph Raynault-Blanchard et son épouse Jovette Loïsele vendent à Augustin Langlois (dit Lachapelle) une terre de la 2^e concession de 2 par 37 arpents, tenant devant à François Raynault-Blanchard, derrière à Abraham Blanchard, d'un côté, à Jean-Baptiste Duchesneau, de l'autre côté à la veuve de Jean-Baptiste Dufresne, avec

maison et bâtisses. En 1857, Augustin Langlois et son épouse Françoise Meunier-Lapierre se portent caution pour leur fils mineur, Augustin, qui achète une terre de la 3^e concession de St-Marc en hypothéquant leur de la 2^e concession en garantie. La terre en 1863, le nouveau propriétaire est Francis Dansereau et son épouse Edwidge Adam qui à leur départ pour les États-Unis la vendent à Louis Sénécal et son épouse Aurélie Bousquet.

Dimensions du lot : 143 arpents avec maison, grange et bâtisses

Obligation (hypothèques) enregistrée avec références :

1881 B25-13736 : donation par Louis Sénécal père et Aurélie Bousquet à Clovis Sénécal et al (leur autre fils Louis). À Louis Sénécal le 135 et le 190 (lot à bois) estimés à 1035 \$ avec animaux et outils agricoles. Prix : rente de 300 \$ par an à partager avec son frère Clovis. Charges : payer rente de 50 \$ par an à tante Mélanie Bousquet qui vit avec parents.

1909 B41-26603 : vente, donation, par Louis Sénécal fils à Ulric Sénécal son fils et Ernestine Riendeau, l'épouse d'Ulric. Vente de 130 arpents du lot 135, moins terrain d'école (134a). Prix : rente de 8488 livres sterling (1414 \$) à veuve Théotiste Blanchard à qui donateur paie. Théotiste : veuve de François Dansereau.

Lot 136

Terre de Jean-Baptiste Dufresne cédée à Charles Bousquet

Origine du lot :

A1- Acte 259 : en 1839, après le décès de la veuve de Jean-Baptiste Dufresne (le décès en 1838), les héritiers Dufresne : Marie-Louise Dufresne et son époux Toussaint Loisel, de St-Marc, Adélaïde Dufresne et son époux Jacques Pinsonneault, de Ste-Marie Monnoir, Luce Dufresne et son époux Louis Robert, de St-Césaire, cèdent à Charles Bousquet et son épouse Charlotte Jeanotte-Lachapelle, leur 4 neuvièmes indivis de la terre de la deuxième concession de St-Marc de 2 par 34 arpents tenant devant à Joseph Jeanotte, écuyer, derrière à Abraham Blanchard et Jérôme Pépin, du côté sud-ouest l'acquéreur Charles Bousquet et du côté nord-est Augustin Langlois avec droit égal à la maison et aux bâtisses. (acte enregistré en 1844)

A1 – acte 801 : acte de donation en 1846 par Charles Bousquet père et Charlotte Jeanotte-Lachapelle, son épouse, à leur fille Aurélie Bousquet (majeure) et son époux Louis Sénécal d'une terre de la deuxième concession de 4½ par 30 tenant devant au chemin du rang, derrière à Charles-Abraham Blanchard, du côté nord-est à Francis Dansereau, du côté sud-ouest à François Hébert, avec une maison en pierre, une grange, une étable (enregistré en 1846 par Louis Sénécal).

Lot 137

Il s'agit seulement d'un emplacement de 1 ¼ arpent cédé en 1842 par Étienne Marchand, menuisier à Verchères, à Louis Marchand (son fils?), journalier à St-Marc. En 1871, Louis Sénécal rachète l'emplacement.

Lot 138

Nom du propriétaire : François Hébert

Origine du lot :

Acte d'échange en 1846 entre François Hébert, tanneur, et sa femme Mathilde Tétreault avec Charles Brin, notaire, et son épouse Louise Park de St-Marc; François Hébert cède un lopin de terre de la deuxième concession de St-Marc de 2 par 34 arpents tenant devant à Joseph Jeanotte, écuyer, derrière à Hubert Blanchard et Jérôme Pépin, d'un côté à Charles Bousquet et de l'autre côté à Augustin Langlois, avec des maisons et des bâtisses. Charles Brin lui cède un emplacement de 1 ½ arpent près de la rivière Richelieu tenant derrière Joseph Jeanotte père, du côté nord-est à Charles Brin, du côté sud-ouest à Joseph Jeanotte fils, avec maison et autres bâtisses.

Il semble que François Hébert ait récupéré la terre échangée puisqu'il vend la même terre de la deuxième concession en 1847 (A1- acte 1115). La terre est vendue à Michel Tétreault-Ducharme, son beau-frère, et à son épouse Marcelline Beaudry.

En 1854, François Hébert, veuf de Mathilde Tétreault-Ducharme, est résident à St-Hilaire comme tuteur de ses enfants mineurs : Céline, Antoine, Hercélie, Patrice et Napoléon. Il vend un autre morceau de la même terre de la superficie de 15 arpents à Francis Dansereau.

Vers 1880, Narcisse Noël père est en possession du lot appartenant à Michel Tétreault.

Dimensions du lot : 89 ou 92 ou 2 par 34 arpents avec bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1883 B38-24056 : enregistrement de vente du 138 (89 arpents) par Narcisse Noël père à Narcisse Noël fils au prix de 20 000 francs (3333 \$) dont 301 \$ sont dus à Alexis Préfontaine. 4000 francs ont été payés par Narcisse fils. 6000 francs ont été donnés par le père en avance d'hoirie. Balance de 8184 francs à 6 % au vendeur à 1000 francs par an. (Enregistrement en 1889)

1884 B38-24057 : testament de Philomène Archambault, épouse de Narcisse Noël fils. Legs à ses enfants : à sa fille Anne-Julie des vêtements et à son fils Wilfrid 3200 francs. Époux est légataire usufruitier.

1889 B31-17622 : obligation de Narcisse Noël fils à Wilfrid Richer, bourgeois St-Denis, pour prêt de 800 \$ à 6 %.

1890 B32-18174 : obligation de Narcisse Noël fils à François Tanguay pour un prêt de 200 \$ à 6 %.

1911 B42-27290 : vente du lot 138 réduit à 49 arpents, division faite par Narcisse Noël et son épouse, en seconde noce, Rose-Délina Bourgeois, à Oswald Richer (1884-1964) son gendre et Julie Noël (marié en 1907). Prix : 7000 \$ dont 500 \$ reçus et 1500 \$ en don de Narcisse à sa fille Julie. Balance : 5000 \$ à 5 % en rente aux donateurs à 500 \$ par an. Lot est vendu avec 6 vaches à lait.

1910 B41-26556 : Georges Sénécal à Maître Wilfrid Handfield et Arthur Handfield, avocats de Montréal, pour un billet de 318 ¼ \$ dû par lui à eux. Hypothèque en sûreté supplémentaire de paiement le 138 et le 142.

Lot 139

Nom du propriétaire : Michel Ducharme : le lot de 157 arpents est divisé en 1875 en 3 portions : le lot 138 (81 arpents), le lot 139 (40 arpents et une partie 139 de 17 arpents). Le 40 arpents appartient à Gelas Malo; le 81 arpents appartient à Narcisse Noël et le 17 arpents appartient à Philadèphe Fonatine. À partir de cette date jusqu'en 1910.

Dimensions du lot : 2 par 20 arpents avec bâtisses et grange.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1880 B25-13781 : garantie de paiement pour vente à Isidore et Philius Charron des lots 241-452-453 par Léon Perron. Hypothèque le 139 en garantie jusqu'au paiement final du 20 000 francs (3333 \$), dont 5000 francs payables en 1881 et 5000 francs, en 1882. Balance à 1000 francs par an. Charge : garder dame Exupère Blanchard, veuve de Pierre Perron, avec eux à place de Léon Perron à qui lots appartiennent.

1880 B27-14584 : vente par Charles-François Blanchard à Isidore Charron du lot 139 au prix de 1236 \$ dont 530 \$ en 1881. Balance : 700 \$ à 6 %. Servitude : chemin de front à entretenir.

1883 B27-14638 : vente par Alfred Charron à Gelas Malo, cultivateur St-Marc, son père Clovis Malo cautionne pour lui. Lot 139 est vendu au prix de 10 000 francs (1666 \$) dont 500 \$ payés en 1883 et 600 \$ payés en 1884 à 6 % et balance due à Charles-François Blanchard de 566 \$.

1887 B31-17853 : vente par Charles-François Blanchard à Philadèphe Fontaine du numéro 41 et d'une partie du 139 (2 par 7) au prix de 5500 \$ dont 1500 \$ payés en 1887 sans intérêts. Balance : 4000 \$ à 6 % à 500 \$ par an.

1900 B37-22310 : obligation de Pantaléon Janotte à Wilfrid Guyon, bourgeois St-Charles, pour prêt de 600 \$ pour 1 an à 5 %. Hypothèque 42 et 139. Le dû transporté à Charles Fontaine et son épouse Anna Geoffrion.

1907 B40-25668 : donation par Philadelphie Fontaine à Herman Fontaine, son fils. Donateur se réserve ½ maison pour lui et son épouse et ¼ de terre. Lots donnés à Herman : 41, 139 + parts d'aqueduc et ½ des animaux + outils de ferme. Prix : 3000 \$ à 5% payable à son père. Finalement, le lot 139 revient à son frère Jean-Marie et ses enfants.

Lot 139a

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1899 B38-23365 : vente à perpétuité par Frédéric Archambault à Napoléon Beaudry, Guillaume et Ulric Pépin et Étienne Blanchard d'une source d'eau au nord-ouest du 139a + droit de creuser pour autre source et de bâtir un aqueduc pour les besoins.

1912 B42-27619 : vente faite en 1902, vente faite par Frédéric Archambault à Clovis-Olivier Sénécal, bourgeois St-Marc, d'une source d'eau sur le 139a et droit de creuser aqueduc : inclus certains droits de creusage et de passage en considération des travaux déjà faits par Clovis-Olivier Sénécal à satisfaction.

Lot 140

Nom du propriétaire : Georges Sénécal

Dimensions du lot : 67 arpents.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1898 B36-21508 : obligation de Georges Sénécal, cultivateur, à dame Albina Ducharme, séparée de biens de Romuald Noël, tailleur, pour prêt de 417 \$ à 5%. Hypothèque 38 avec bâtisses et le lot 140.

1899 B36-21944 : obligation de Georges Sénécal à Théodule Lapierre, bourgeois St-Marc, pour prêt de 500 \$ à 5%. Hypothèque 38 et le 140.

Lot 141

Nom du propriétaire : Xavier Beaupré, marchand, et Marc Blanchard, forgeron.

Origine du lot : ancien lot de Charles-François Blanchard et de Philadelphie Fontaine.

Léon Provost détient le lot 141 par donation d'Olivier Loïselle à son épouse Marie.

Dimensions du lot : 3 par 6 arpents, au bout du 39.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1880 B24-13229 : vente de Léon Provost et son épouse Marie Loïselle à Charles-François Blanchard. Lots vendus : terre de 1^{res} concessions : 40 (3 par 30) avec maison et bâtisses. Une terre de deuxième concession : 141 (3 par 6) au bout du 39, le 147 (2 par

7) avec partie en bois avec droit de passage pour Herman Janotte. Une terre de 3^e concession : 424 (1 ½ par 36) tout en bois. + agrès de sucrerie + foin récolté, 2 juments, moulin à faucher, râteau et des oies. Charge : payer à dame Marie Bousquet, veuve Olivier Loïsele, rente viagère pour donation en 1873 (B18-9948). Marie Bousquet épouse en secondes noces : Amable Lussier, bourgeois St-Charles. Prix : 6166 et 1 tiers \$ payés comme suit : 2166 \$ sans intérêt en 1881, balance à 4000 \$ à 6% à 250 \$ par an. Sans retenir montant pour payer hypothèque due à Cléophas Leroux : 500 \$ dû et 1842 \$ dû au crédit foncier qui seront dues par lui en plus. Marie Loïsele renonce à tout son douaire et au droit matrimonial sur les immeubles.

1895 B35-20246 : obligation de Philadelphie Fontaine à Cyrille Richer, prêt de 1500 \$ à 5%, donnée à Lucie Charron. Hypothèque 39 (3 par 30) et 141. Les lots 41 et 141 donnés à son fils Herman.

Lot 142

Nom du propriétaire : Georges Sénécal (par sa mère Julie Adam, veuve de Louis Sénécal)

Dimensions du lot : 19 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1881 B25-13675 : enregistrement du testament fait le 12 janvier 1881, de Julie Adam en faveur de Damien Fontaine, son époux, par Damien Fontaine et Georges Sénécal (fils de Julie Adam, né d'un précédent mariage).. Julie Adam, décédée le 14 janvier 1881. Damien Fontaine renonce à ses droits indivis de communauté de biens. Sur les lots légués : 38 et 142 pour laisser Georges Sénécal propriétaire unique.

1884 B28-15134 : titre clérical : Georges Sénécal à Adhélar Sénécal (ecclésiastique), son frère. Payer rente viagère annuelle de 25 \$ pour faciliter accès aux ordres sacrés. En garantie, Georges Sénécal fait une hypothèque sur le le 38 et le 142.

1910 B41-26556 : garantie collatérale : Georges Sénécal à David McAvoy, et Wilfrid et Arthur Handfield, avocats de Montréal, billet de 318, 14 \$ en 1910 à payer. Hypothèque en garantie : 38 et 142.

Lot 143

Nom du propriétaire : Michel Janotte à Herman Janotte, passé à Pierre L'Heureux Rod Desmarais

Origine du lot : aurait été divisé entre les Janottes et les Desmarais.

Dimensions du lot : ½ par 30 arpents, lot à bois

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1885 B28-15409 : donation par Marguerite Noiseux, veuve de Michel Janotte de Beloeil, à Joseph-Michel Janotte et Agapit, ses 2 fils. La veuve renonce à ses droits d'usufruit en faveur de ses enfants : les 9 enfants survivants renoncent en faveur de deux d'entre eux. Lots donnés : terre de Beloeil 143-467-276 (lots à bois à St-Marc). Prix : 3565 \$ avec rente viagère de 333 \$ à payer à leur mère. Pas d'hypothèque sur le 143.

1885 B29-16337 : vente-cession par frères et sœurs Janotte dont Joseph-Michel, Agapit, à Herman Janotte, leur frère à St-Marc, pour le lot 143 ou la moitié, l'autre moitié à Amédée. Prix : charge et taxe + 100 \$ payés comptant.

1885 B29-16336 : vente par Alfred Janotte, cultivateur Beloeil, à Amédée Janotte, cultivateur Beloeil, de la moitié du 143 avec en plus le 278, des animaux, un roulant de ferme au prix de 3000 \$ pour la terre du 278 (Beloeil), 325 \$ pour les animaux, 150 \$ pour le lot à bois 143. En tout : 3475 \$ dont 250 \$ ont été payés et le reste dû à Gaspard Leroux et à Joseph Ducharme.

1887 (ou 1888) B30-16448 : vente par Alfred Janotte à Pierre L'Heureux du lot 143.

1899 A2-1380 : testament de Pierre L'Heureux à sa femme Céline Lusignan. Son épouse : légataire universelle en usufruit, qui renonce à usufruit du testament de son mari, et ses 5 enfants en propre.

1899 A2-1389 : vente par Céline Lusignan, veuve Pierre L'Heureux, à Euclide L'Heureux, cultivateur Beloeil, comme tuteur des enfants mineurs de Pierre L'Heureux. Vente du lot à bois 143.

1902 B42-27395 : obligation d'Armand Desmarais, cultivateur St-Marc (fils de Rodrigue Desmarais, propriétaire du 143), à Ubald Bouvier, cultivateur St-Marc, pour un prêt de 2000 \$ à 5%. Hypothèque le 53 et le 143.

1903 B40-25417 : testament de Rodrigue Desmarais en présence d'Alexis Chicoine, beurrier, et Clovis Sénécal, bourgeois St-Marc. Sa femme Joséphine Bouvier, femme de Rodrigue Desmarais, a usufruit de l'immeuble. Ses 2 fils : Armand et Phidime, la nue propriété des terres 53-143. À charge : remettre à Marie-Louise, fille mariée, 200 \$. Payer études à Rodrigue, autre fils, au grand séminaire. Payer trousseau et frais de couvent aux 3 filles religieuses et leur remettre 200 \$ chacune.

Lot 143 sera vendu à Oswald Richer en 1929.

Lot 144

Nom du propriétaire : ancien lot de Jean-Baptiste Beaudry qui l'a vendu à Michel Moreau

Origine du lot : Une donation en 1838 (volume A! — acte 113) par Pierre-Louis Beaudry et Apoline Robert, son épouse, à leur fils Jean-Baptiste et son épouse Françoise Benoît dit Livernois. Donation de 2 terres contigües de la 2^e concession de 3 par 30 arpents

chacune, tenant devant à Joseph-Louis Beaudry et Joseph-Marie Beaudry, derrière à Joseph Langelier, du côté sud-ouest à Joseph Loïselle et du côté nord-est à la veuve de Jean-Baptiste Létourneau avec une maison de pièce sur pièce, une grange, une remise et une étable, une écurie, une bergerie et une soue, une boulangerie et un hangar. (enregistré en 1844 par le notaire Charles Brin)

Dimensions du lot : 184 arpents divisés en 2 en 1893 avec bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1880 B25-13486 : obligation de Michel Moreau, cultivateur St-Marc, à François-Xavier Tétreau, cultivateur Ste-Théodosie, pour un prêt de 1500 \$ à demande à 6% pour obligations dues en 1861 et 1873.

1884 B27-14923 : testament de Marguerite Tanguay à Michel Moreau. Pas d'hypothèque. Michel Moreau, son époux : légataire universel selon 1^{re} déclaration en 1867 pour la moitié indivise du 144 et la terre de Ste-Théodosie (354)

1886 B29-16091 : obligation de Michel Moreau à Joseph Tétreau, bourgeois de Verchères, pour prêt de 700 \$ à 6% à demande. Hypothèque le 144.

1891 B33-18624 : obligation de Michel Moreau à Isidore Blanchard, bourgeois St-Marc, pour un prêt de 500 \$ à 6%.

1891 A2-1341 : testament de Michel Moreau à Émery Moreau, son fils, en présence de Charles Durocher, huissier St-Charles, et William Dutilly, forgeron. Sa femme : légataire universelle en propre. Pas d'hypothèque.

1892 B35-20298 : vente et donation par Michel Moreau père à Michel Moreau fils, boucher à Montréal. Vente de la ½ du lot 144 (92 arpents) + les animaux (2 chevaux, 4 vaches, 4 brebis) + outils : moulin à faucher, + bois pour construire une maison. Donateur se réserve droit d'habiter maison sur le 144 et d'y loger son cheval et une vache dans future étable. Prix : 20 000 livres sterling dont 2500 comme don à son fils. 7500 déjà payés. Balance en versement de 1000 par an à 6%.

1900 B38-23543 : bail d'affermage par Henriette Loisel, veuve d'Émery Moreau, à Joseph Daigle. Loyer pour 3 ans du lot 144 avec 7 vaches à lait, 1 bœuf, à partager égal avec la propriétaire. Coût : dîme et taxes = ½ / ½, coût des semis = ½, pertes et profits : animaux = ½.

1903 B38-23544 : vente par Henriette Loisel à Michel Moreau fils (il a 2 frères) du lot 144 (92 arpents) + agrès de sucrerie + 8 bêtes à cornes au prix de 3666 \$ payables comme suit : 1400 \$ dus à Napoléon Tétreau, 300 \$ payés à la vendeuse, balance de 1966 \$ à 6% payables aux autres enfants mineurs (les frères de Michel Moreau sont Origène et Zéphirin). Charges : l'acquéreur s'oblige à conserver son bail à Joseph Daigle, à payer à ses 4 sœurs 300 \$ à leur majorité et à ses 2 frères 455 \$ à leur majorité.

1910 B42-26933 : une vente par Michel Moreau et son épouse Alma Dupré à Marc-Émile Moreau leur fils du lot 144 (90 arpents) avec agrès de sucrerie, roulant de ferme pour 1000 \$ avec animaux (2 chevaux, 5 vaches, 1 taure), une presse à foin et une lieuse. Prix : 8000 \$, dont 3000 \$ donnés à Marc-Émile. Balance : 5000 \$ à 200 \$ par an à 5% et une rente à payer de 100 \$ par an aux donateurs.

Lot 145

Nom du propriétaire : Isaac Hogue, vendu à Joseph Noël en 1876

Dimensions du lot : 2 par 33 ou 90 arpents avec une maison, une grange et des bâtisses.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1880 (juin) B24-13185 : obligation de Joseph Noël, cultivateur St-Marc, à Pierre Adam, bourgeois, pour prêt de 900 \$ à 6% pour obligation consentie en 1876 (B21-11497) et une autre en 78 (B22-12178) et un billet consenti en 1880. 900 \$ déjà reçus. Hypothèque 145-146.

1880 (août) B24-13187 : obligation de Joseph Noël à Théodule Voghel, cultivateur St-Marc, pour un prêt de 1050 \$ à 6% déjà dus en 75 et en 77. Hypothèque 145-146.

1881 B25-13730 : obligation de Joseph Noël + Marcelline Dansereau, son épouse, à Éphrem Tessier, cultivateur St-Antoine, pour prêt de 2800 francs (466 \$) à 6%.

1885 B28-15283 : donation de Joseph Noël et Marcelline Dansereau, son épouse, à Magloire Noël, leur fils. Lots donnés : le 145, $\frac{1}{4}$ du 429 et agrès de sucrerie + animaux (5 vaches à lait + 10 moutons) au prix de 1900 \$ pour donner 400 \$ à Émiline Noël, 150 \$ à Mathilde Noël, 400 \$ à Alexina Noël, 400 \$ à Alisa Noël, 400 \$ à Marcelline Noël et 150 \$ aux donateurs. Charges : remettre 600 \$ à Césarie Préfontaine pour prêt en 1876.

1885 B28-15284 : obligation de Magloire Noël à Nazaire Guertin, de Ste-Théodosie, pour prêt de 600 \$ à 6% à demande.

1889 B31-17701 : obligation de Magloire Noël à Gaspard Leroux, médecin, pour un prêt de 800 \$ à 6%. Transporté à Nazaire Guertin.

1889 B31-17763 : testament de Rose Messier, épouse de Magloire Noël, à Magloire Noël en présence de Pierre Adam et Gustave Chicoine. Son époux = légataire universel. À charge de donner à chaque enfant 200 francs (33 \$) à leur majorité.

1891 B32-18315 : obligation de Magloire Noël à Mathilde Noël sa sœur, pour prêt de 380 \$ à 6%. Hypothèque le 145, $\frac{1}{4}$ du 429 et partie 147.

1901 B37-22916 : obligation de Magloire Noël à Nazaire Guertin, Ste-Théodosie, pour prêt de 800 \$ à 4½ %. Hypothèque le 145.

1905 B39-24479 : donation de Magloire Noël et Étienne Bourgeois à Arthur Noël son fils. Lots donnés : 145 et lot à bois 429 avec tous animaux (1 cheval, 1 vache, 1 cochon, 1 veau et de la volaille) et outils. Charge : travailler pour les donateurs, payer dettes du donateur (1772 \$), lui payer rente viagère à 166 \$ par an. Remettre à sa sœur Albertine 200 \$ à 50 \$ par an si donateurs meurent avant les 10 prochaines années.

Lot 146

Nom du propriétaire : Magloire Dansereau, Joseph Noël père et fils.

Origine du lot : donation en 1855 (B6-2707) par François Dansereau et Reine Paquet à leur fils Magloire, mineur âgé de 20 ans, et son épouse Floriane Desranleau, en présence de son frère Francis qui promet de lui faire accepter la donation à sa majorité ; une terre de la 2^e concession de St-Marc de 3 par 30 arpents tenant devant à Pierre Janotte, derrière le cordon du 3^e rang, du côté nord-est Isaac Hogue, du côté sud-ouest Olivier Loiselle, avec 2 maisons, des bâtisses, des animaux, des outils, des voitures et des meubles. Les donateurs se réservent la moitié de la maison neuve avec leur jardin, le droit au puits, au four à pain, au poêle et à la cheminée. Le prix : une rente et une pension viagère en nature, 36 livres en argent et une fille pour les servir. À charge de donner à ses 2 sœurs, Marcelline, épouse de Joseph Noël et Domitilde, célibataire, la somme de 500 livres chacune.

Dimensions du lot : 90 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1871 B17-9352 : vente par la succession de Magloire Dansereau, décédé en 1871, à Joseph Noël des lots 145 et 146, dont 1000 livres sterling sont dues à Gaspard Leroux. 1500 dus à Joseph Daoust et son épouse. 6500 à la succession. Prix : 9000 livres sterling divisibles entre les 6 enfants survivants. Charge : payer rente viagère à Pierre Payette à qui Magloire Dansereau doit.

1880 B24-13185 : obligation de Joseph Noël à Pierre Adam, St-Marc, pour prêt de 900 \$ à 6% pour somme déjà due par lui. Hypothèque le 145 et le 146.

1881 B25-13730 : obligation de Joseph Noël à Éphrem Tessier, cultivateur St-Antoine, pour prêt de 466 \$ et 2 tiers à 6%. Hypothèque 145 et 146.

1887 B30-16522 : donation de Joseph Noël père et Marcelline Dansereau, son épouse, à Joseph Noël fils. Lots donnés sont le 146, lot à bois 429 avec animaux et outils de culture, excepté 2 chevaux et 1 wagon. Prix : 1133 \$ aux donateurs qui se réservent ½ de maison avec droit au four à pain, au puits, à la literie + ½ arpent en jardin. Charges : réserver 300 \$ pour messe de requiem, donner 700 \$ à 2 sœurs et à Filias Noël, autre fils, 350 \$ à Mathilde, autre sœur. Donner : ½ des produits des grains et produit de terre est donné, animaux (2 vaches à lait, 3 taures, 6 moutons), réservés aux donateurs.

Nom des filles Noël : Marcelline, Émilie, Mathilde, Alexina et Élisabeth.

Les 3 fils Noël : Filias, Joseph et Magloire.

Lot 147

Nom du propriétaire : Olivier Loïselle, Léon Provost, Herman Janotte

Origine du lot : contrat de mariage entre (A1-813) François Dansereau fils et Edwidge Adam, fille de feu François-Xavier Adam et Apoline Deshôtels. Le contrat fait en 1846 est suivi d'une donation à l'époux par ses parents François Dansereau père et Reine Paquet. La terre donnée est située en 2^e concession à St-Marc contenant 3 par 25 arpents, tenant devant la terre d'Olivier Loïselle, derrière, celle de François Hébert, du côté sud-ouest celle de Janvier Desmarais, du côté nord-est Augustin Langlois. La donation est conditionnelle à une rente viagère payable à ses pères et mères et à charge de payer à ses 4 sœurs la somme de 500 livres. Ses sœurs sont : Reine, épouse de Pierre Lambert, Madeleine, épouse de Henry Petit, Éloïse, épouse d'Augustin Pigeon et Elmire, célibataire.

Dimensions du lot : 2 par 25 arpents avec maison et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1879 B23-12540 : vente par Henri Delisle, cultivateur St-Marc, du lot 147 acquis de Léon Provost en 1877, à Herman Janotte (fils de Michel), cultivateur de Beloeil. Servitude : droit de passage pour Léon Provost. Prix : 2000 \$ pour acquitter hypothèque sur immeuble, dont 333 \$ à Léon Provost sans intérêt et 833 \$ avec intérêts et 509 \$ à Hegesippe Desmarais dont 304 \$ à 8% et quittance de 700 \$ à Moïse Rémi. Main levée sur hypothèque de Marie Bousquet-Loisel en faveur du vendeur.

1880 B24-13036 : obligation de Herman Janotte, cultivateur St-Marc, à Wilfrid Richer, Bourgeois St-Denis, pour prêt de 550 \$ à 8% pour 5 ans. Michel Gloutnay cautionne avec le numéro 13 et 14 (avec moulins). Gloutnay = beau-père de Herman Janotte.

1880 B24-13229 : vente par Léon Provost et sa femme Marie Loisel à Charles-François Blanchard, cultivateur St-Marc, des lots 39-40-141 et partie 147 (2 par 5) avec terre à bois 424, avec récoltes, avec animaux (2 juments) agrès de sucrerie et outils. Prix : 6066 \$, dont 2066 \$ sans intérêt et 4000 \$ à 6% à 250 \$ en 2 versements annuels. Charge : payer rente viagère à veuve d'Olivier Loïselle, Marie Bousquet. Servitude : droit de passage sur lot pour Herman Janotte.

1881 B25-13667 : obligation de Herman Janotte, cultivateur St-Marc, à Cyrille Richer, cultivateur St-Marc, pour prêt de 550 \$ à 6%. Michel Gloutnay (beau-père de Herman Janotte) cautionne et hypothèque le 3 et 4 qui lui appartiennent.

1889 B31-17701 : obligation de Magloire Noël à Gaspard Leroux, médecin, pour prêt de 800 \$ à 6%. Hypothèque le 145 et le 147. Transporté à Nazaire Guertin. Reste droit de passage à Charles-François Blanchard.

1889 B31-17764 : vente du lot 147 par Herman Janotte, maître menuisier à St-Hyacinthe, à Magloire Noël, cultivateur St-Marc, au prix de 2500 \$ dont 550 \$ dû à Cyrille Richer. 1450 \$ payés sans intérêt et 500 \$ à 6%. Transporté à Henri St-Jacques et Louis Dubuc.

1890 B32-18190 : Magloire Noël à Cyrille Richer. Titre nouveau, Magloire Noël se déclare propriétaire (17764) et Cyrille Richer, créancier de Herman Janotte, accepte d'être payé par Magloire Noël pour 550 \$ à 6%.

1896 B32-18315 : obligation de Magloire Noël à Mathilde Noël, sa sœur, pour prêt de 380 \$ à 6%. Hypothèque 145, une partie du 147 et le 429.

Le lot aurait été vendu à Ernest Duhamel en 1899, gendre de veuve Marc-Léandre Ducharme.

1901 B37-22816 : obligation d'Ernest Duhamel, cultivateur St-Marc, et Alice Ducharme, à Joseph Perreault, cultivateur St-Antoine, pour prêt de 1750 \$ à 4% dont 1200 \$ transporté à Joseph Noël et 550 \$ à François Tanguay. Hypothèque le 147.

1905 B39-24619 : (enregistrement de la vente à Ernest Duhamel) vente du 147 (2 par 28) par Magloire Noël à Ernest Duhamel, cultivateur St-Marc, ajouter à cela animaux (1 cheval, 1 taure, 2 brebis) et des outils au prix de 2500 \$ payés comptant.

1906 B40-25231 : obligation hypothécaire d'Ernest Duhamel, cultivateur St-Marc, à Charles-François Blanchard, Bourgeois St-Marc, pour prêt de 600 \$ en paiement à Octave Miclette.

1908 A2-1526 : vente par Ulric Blanchard à Albert Leclair de partie 147 (2½ par 6) et de partie 424 (1¾ par 15).

1910 A2-1526 : donation faite en 1901 par Charles-François Blanchard et Odile Langevin, son épouse, à Ulric Blanchard leur fils, d'une partie du 147 (2 par 5 arpents). Charges : rente viagère de 10 voyages de bois au donateur et à son épouse. Pas d'hypothèque, ni prix mentionné.

1913 B43-28256 : obligation d'Ernest Duhamel, forgeron, à Napoléon Auclair, Bourgeois St-Marc, pour prêt de 1200 \$ à 6%. Hypothèque le 147.

Lot 148

Nom du propriétaire : de Romuald à son fils Agapit

Dimensions du lot : 2 par 33 ou 70 arpents.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1882 B26-14086 : donation de Romuald Ducharme et uxor (Sophie Loisel) à Agapit Ducharme qui se marie à sa cousine Marie Ducharme, fille d'Édouard. Lots donnés : 32-

148-426 — partie sud 33 (partie nord à Agapit sans retour à succession). Ajoutés à cela : animaux, meubles, instruments. Au prix de : ½ de tous produits de ferme + payer dettes des donateurs sans intérêt. Charge : payer 500 \$ à ses 5 sœurs : Delphine, Délima, Sophie, Sophronie et Malvina.

1886 B29-16146 : tutelle : Agapit Ducharme, tuteur (né en 1844) pour Armand Beaudry (12 ans) et les autres (Richard, 8 ans, Adrien, 7 ans, Raymond, 4 ans, enfants mineurs issus de Malvina Ducharme) nommé par conseil de famille devant notaire avec Hector Beaudry, commerçant à St-Jérôme. Candide Ducharme, oncle tailleur à Montréal, tuteur subrogé pour les biens des mineurs. Agapit hypothèque les lots 32, 33, 148.

1896 B35-20618 : obligation d'Agapit Ducharme à Henri Gaudette, cultivateur St-Marc, pour prêt de 1500 \$ à 5%. Hypothèque 32-33 et 148.

1912 B42-27296 : obligation d'Agapit Ducharme à Albert Blanchard pour prêt de 2000 \$ à 5%.

1912 B42-27703 : obligation d'Agapit Ducharme, bourgeois, à Délima Ducharme, veuve Edmond Desmarais, beurrier à St-Marc, pour prêt de 2000 \$ à 5% pour 1 an. Hypothèque 148.

Donation 14086 (suite) : payer 5000 \$, à 800 \$ par an pendant 5 ans à Michel Ducharme (né en 1850) et à Cordélia et Candide Ducharme après décès des donateurs + lot garanti des donateurs. Ordre de paiement : 1) Delphine, 2) Candide, 3) Michel, 4) Cordélia, 5) Sophronie, 6) Délima, 7) Malvina, 8) Sophie, à eux ou à leurs enfants survivants. Charge : obligation envers donateur qui se réserve ½ arpent pour le jardin sur le 32. Donateurs se réservent deux chambres dans maison du 32 avec leurs meubles et la possibilité d'élever des oies.

Lot 149

Nom du propriétaire : Léandre Ducharme et succession

Dimensions du lot : 3 par 30 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1883 B27-14861 : vente, cession d'Henriette Ducharme et al (sœurs d'Henriette, Sarah, Sophronie, Albina et Amanda) à Victor Ducharme et al (Alméric Ducharme). Cession du 65 (72 arpents), à distraire : emplacement déjà vendu. Lot 117 et 64 (2 par 45) avec maison et grange. Lot 31 (3 par 30) et 149 lots à bois de 3^e concession (1 par 30), lot 284 (lot à bois de 1 par 15), le 417 (1 par 3), le 384 et le 216 (les 2 sont situés à Beloeil) avec tous les animaux et les outils.

1886 B29-16386 : vente par Victor Ducharme et Alphonsine Blanchard (sa femme qui renonce au douaire) à Alméric Ducharme, son frère de tous droits issus de son contrat de mariage + acquis par succession, terres : 65, 64 et 117, 31, 149 + lots à bois de 3^e

concession, de 6^{es} concessions : 384, terres à Beloeil : 282, 421 et 423, en vertu d'un partage avec Marc-Léandre Ducharme en 1878, cession avec ses sœurs en 1883. Charges : acquitter dettes du vendeur, prix : 4500 \$ + 800 \$ = 5300 \$ à 6%.

1890 B37-22256 : partage entre Victor et Alméric Ducharme. Pas d'hypothèque, immeuble appartient à Alméric Ducharme. Propriétaire indivis désire séparer les propriétés. À Alméric : 64,65, 29, 117, 417, 418 de St-Marc + moitié Nord à Beloeil. À Victor : 30, 31, 149, 216, 384, 191 à St-Marc et la moitié sud à Beloeil.

1898 B37-22255 : cession d'Alméric Ducharme à Victor Ducharme. À charge d'acquitter ½ des dettes par Victor + redevances du cédant, sans mention de prix. Alméric cède à Victor tous les animaux possédés en indivise et tous les lots : 65,64, 31, 149, 417, 384, 216, 30, 29, 191 (St-Marc) ; 420-421-423-425 (Beloeil).

1909 B41-26307 : échange entre Alméric et Victor Ducharme. Pas d'hypothèque pour appartenir à Alméric Ducharme. Alméric cède le 64 avec bâtisses, une partie du 65 avec maison en pierre + 117 de 2^e concession. Victor cède le 149 avec bâtisses. À charge : taxes et charges sur terrains cédés.

1913 B43-28117 : donation d'Alméric Ducharme à Sarah Ducharme, sa sœur. Dues : 997 ½ \$ à Amanda Ducharme, 340 \$ à Sophie Ducharme, 500 \$ à Albert Ducharme. La réserve ou la possibilité pour lui de jouir à vie durant de la maison où il habite avec sa sœur Sarah + droit de retour en cas de décès de Sarah. Cession (14861) : charges : acquitter toute dette des cédantes = somme de 1534 \$ due aux enfants de feu Marc-Léandre Ducharme, leur frère. Prix de 2083 \$ payable à chacune d'elle à 6%, les 5 sœurs Ducharme. (En billet : 15941 \$) ; lots donnés : 65 avec bâtisses, 29 (+ billets dus à lui, 5000 \$ par Beauchemin), le 149, 400 \$ et 750 \$ par J. Lapierre et 417-418 (lots à bois), 2000 \$ + 500 \$ par Alexis Daigle et ½ du 282 (Beloeil), 425, 420, 421, 422, 423 (lots à bois). 2750 \$ par A. Messier + 2650 \$ par Marc Gatien.

Lot 150-151

Nom du propriétaire : Pierre Robert

Origine du lot :

Terre 150 : contrat de mariage en 1834 entre Léandre Thétrault et Mathilde Monast avec donation par son père Michel Thétrault d'une terre de 92 arpents, achetée en 1833 de Lambert Fontaine qui l'avait lui-même acquise de Pierre Loiselle. Ces deux derniers actes ayant été passés devant le notaire Chicou-Duvert de St-Charles. La donation a lieu en 1834 pour la terre de la 2^e concession de 92 arpents, qui mesure 2 arpents et 8 perches de large par 33 arpents de long. Cette terre tient devant à la terre de Christophe Préfontaine, derrière à Louis Lozeau, Pierre Girard et Jean-Baptiste Blanchard, du côté nord-est à Romuald Thétrault, du côté sud-ouest à Pierre Robert et elle contient une maison et d'autres bâtisses dessus construites.

Terre 151 : acte de vente (2356) en 1852 par Louis Sénécal à Pierre Robert devant les notaires Brin et Fraser d'une terre de la 2^e concession de 2 par 33 arpents tenant devant la terre du vendeur, derrière les terres de la 3^e concession, du côté nord-est l'acquéreur, du côté sud-ouest François Noël, avec maison et bâtisses. Au prix de 7500 livres sterling ancien. Est aussi vendu, une terre de 2 par 33 arpents de la deuxième concession tenant devant aux terres de la 1^{re} concession, derrière aux terres du 3^e rang, du côté nord à Léandre Thétrault et du côté sud-ouest à la première terre désignée.

Dimensions du lot : 2 par 33 arpents avec maison en bois, grange-étable et bâtisses.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1875 B20-10735 : donation par Pierre Robert père et Adélaïde Lalue (dite Lamontagne) à Pierre Robert leur fils et Hector, leur autre fils. Lots donnés : 150-151 et ½ indivise du lot à bois 403 avec animaux, outils, meubles. Prix : donner ¼ foins et grains et rente nature aux donateurs. Réserve : jardin et verger, résidant dans maison du 150 pour les donateurs, 1 vache, 1 cheval et 2 moutons, payer taxes et charges municipales et religieuse.

1883 B26-14505 : succession d'Hector Robert à ses 6 enfants et son épouse Exilda Benoît, mort sans testament. Les 6 enfants nés de 2 mariages = héritiers indivis de terre numéro 150.

1883 B26-14506 : vente publique par la veuve d'Hector Robert, Exilda Benoît et al (héritiers mineurs dont elle est tutrice) et Bruno Perron, tuteur des enfants nés en 1^{re} noce d'Hector Robert et d'Adelphine Perron, sœur de Bruno. À Pierre Robert du lot 150 au prix de 2383 \$ dont 421 \$ ira à chaque enfant à sa majorité (3 filles + Delphis, Edmond et Hegesippe) et rente continuera à être payée au donateur Pierre Robert et uxor. (Adélaïde Lalue)

1891 B32-18241 : obligation de Pierre Robert fils et son épouse Dahlia Benoît, à Géodon Thibodeau, bourgeois de Montréal, pour prêt de 500 \$ à 6%.

1891 B33-18639 : obligation de Pierre Robert fils à Louis Sénécal père, pour prêt de 333 et 1 tiers \$ à 6%. Hypothèque le 151.

1893 B34-19380 : obligation de Pierre Robert fils à Emma Nepveu, veuve de Nazaire Lamontagne (aux États-Unis), pour prêt de 1000 \$ sur 5 ans à 6%. Hypothèque le 150 et le 151.

1894 B34-19775 : obligation de Pierre Robert fils à Emma Nepveu, veuve de Nazaire Lamontagne (États-Unis), pour prêt de 1000 \$ à demande à 6%. Hypothèque 150 et 151.

1897 B35-21038 : obligation de Pierre Robert à Luce Robert, veuve Ulric Laporte, huissier à Verchères, pour prêt de 430 \$ à 6% à demande. Hypothèque 150 et 151.

1897 B35-21042 : obligation de Pierre Robert à Azarie Cardin, bourgeois de Verchères, pour prêt de 428 \$ à 6% à demande.

1899 B36-21571 : vente par Pierre Robert à Hermen Hébert et Ernest Hébert, cultivateurs Verchères, en présence de Wilfrid Chicoine marchand. Vente ou cession des lots 150 et 151 (180 arpents) et du lot à bois 483 au prix de 5750 \$ payable aux créanciers (4285 \$ + intérêts), et une balance de 250 \$ dû au cédant.

1911 B42-27375 : Fred Loisel et son épouse Marie-Louise Brodeur vendent des lots acquis par donation en 1905, les lots 156-157 à Hermen Hébert qui hypothèque alors les lots 150 et 151 en garantie de paiement. Il a accepté de payer 9000 \$ pour 120 arpents avec roulant de ferme, animaux et agrès de sucrerie, dont 2000 \$ à demande après 6 mois, 3000 \$ à 6% à 166 \$ par année et 4000 \$ à donner à Délia Loisel, veuve Octave Miclette, donateur de Fred Loisel.

Lot 152

Nom du propriétaire : François Noël, Flavien Vary

Origine du lot :

Acte de cession (1061) fait en 1850 par les héritiers de François Dubuc et Louise Vary, c'est-à-dire : Marie-Louise, épouse de Pierre Renaud de St-Antoine, Henriette, épouse de Charles Guyon-Dutilly de Saint-Barnabé et Moïse Dubuc, cultivateur de St-Hugues, à François Noël de St-Marc, veuf de Louise Vary, des immeubles laissés par leur mère : en premier une terre indivise à St-Marc de 3 par 30 arpents tenant devant à la rivière Richelieu, au bout nord-ouest à la 2^e terre désignée, du côté nord-est à Louis Sénécal et du côté sud-ouest à Xavier Renois avec droit sur la maison et les bâtisses. En second lieu, une terre indivise de la 2^e concession de 3 par 33 arpents tenant au bout à la première terre, au nord-ouest à Abraham Blanchard et à la veuve de Joseph Fontaine, du côté nord-est à Louis Sénécal et sud-ouest Pierre Janotte, avec droit sur la grange

Dimensions du lot : 3 par 19 ou 57 arpents avec maison, grange et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1877 B22-11768 : obligation d'Étienne Guertin, de St-Marc et médecin à Montréal, à Théodule Meunier, cultivateur St-Marc, pour prêt de 700 \$ + intérêts dont 300 \$ à 7% à demande en 1879. Prime Guertin, son père, cautionne et hypothèque : terre de 4^e concession de 3 par 30 et le 152.

1897 B36-21784 : testament de Flavien Vary, cultivateur St-Marc, à Napoléon, Omer, Wilfrid et Ludger Vary, ses fils. À Flavien Vary son fils : somme de 1500 \$ à son décès pour lui et ses enfants + son épouse qui est une Gloutenay. À Adeline Fecteau, son épouse (épouse de Flavien Vary père) : rente + pension viagère de 400 \$ par année à condition de renoncer aux immeubles des propriétés. À Ludger, Omer, Napoléon et Wilfrid = 4 légataires universels. À charge : payer à leurs 5 sœurs : Georgina, Corrine,

Cordélia, Cora et Léonile 1000 \$ chacune + la même chose pour leur frère Aimé-Émile, médecin.

B36-21785 : donation d'Adeline Fecteau, veuve Vary, à Napoléon Vary et autres.

1899 B36-21814 : partage entre les frères Vary, Napoléon, Ludger, etc. Immeuble 152 appartient à Ludger Vary.

Lot 153

Nom du propriétaire : Pierre Janotte

Dimensions du lot : 3 par 33 arpents avec bâtisses, près de François et de Marc Noël

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1879 B24-13129 : vente publique à la porte de l'église par Gustave Janotte, curateur pour sa sœur interdite Tharsyle Beaudry-Janotte. Damien Fontaine est le tuteur des 2 fils mineurs, Aimé 16 ans, et Ulric Janotte, 18 ans, + Azilda et Delphine Janotte, majeures, héritiers de Pierre Janotte et Tharsyl Beaudry leur père et mère décédés. La vente se fait en faveur de Joseph Gatien père, cultivateur St-Marc, ce qui est vendu : lot 34 de 1^{res} concessions (91 arpents) avec maison en brique, grange et bâtisses, lot 153 de 2^e concession (3 par 33) avec bâtisses, lots à bois 444 et 385. Prix : 3500 \$ pour le 34, 1666 \$ pour le 153, 200 \$ pour le 444 \$ et 166 \$ pour le 385. Total : 5633 \$. Prix de vente réparti comme suit : à Gustave, Azilda, Delphine, 922 \$ chaque, à Ulric, Aimé et Tharsyle (quand elle sera levée de son interdiction), 922 \$ chaque à leur majorité. Aimé et Tharsyle = morts peu de temps après.

1887 B30-16638 : vente d'Ulric Janotte à Emery Sénecal, cultivateur St-Marc, du lot 153 (3 par 33) avec agrès de sucrerie + 1 cheval. Lot lui a été vendu par son frère Gustave en 1884. Prix : 3500 \$, dont 450 \$ déjà reçus. Balance de 3050 \$ avec intérêts à 50 \$ par année.

1888 B30-17134 : rétrocession d'Emery Sénecal à Ulric Janotte du lot 153 acheté en 1887 (novembre) avec agrès de sucrerie et 1 cheval au prix de 4000 \$ dont 3000 \$ acquittés par contrat, 1000 \$ pour en redevenir propriétaire.

1890 B32-18181 : obligation d'Ulric Janotte à Wilfrid Richer, bourgeois de St-Denis.

1902 B37-22875 : extrait de vente d'Ulric Janotte à Napoléon Vary (aurait eu lieu en 1899). Pas d'hypothèque ni de prix mentionné.

1902 A2-1423 : vente enregistrée de Joseph Gatien père à Gustave Janotte et al (Ulric). Pas d'hypothèque, ni prix mentionné et ni charges mentionnées. Gustave cautionne pour son frère Ulric, mineur. Vente : lot 153 de la 2^e concession (3 par 33).

1902 A2-1423 : extrait de vente de Gustave Janotte à Ulric Janotte pour quittances et cession avec autres héritiers, Delphine + Azilda Janotte, filles majeures résidentes à St-

Hyacinthe, de feu Aimé et Tharsyle Janotte frères et sœurs décédées, Gustave a cédé à Ulric tous ses droits sur immeuble 153.

Lot 154

Nom du propriétaire : Alexis Chicoine,

Origine du lot : le lot appartient à Alexis Chicoine qui en a hérité de son père Joseph Chicoine. Joseph Chicoine était déjà propriétaire de la terre depuis 1843 pour laquelle il a contracté différentes obligations : la terre est décrite comme suit : terre de la 2^e concession de 4 par 30 arpents tenant devant aux terres de la 1^{re} concession, derrière les terres de la 3^e concession, du côté nord-est à Pierre Janotte et côté sud-ouest à Alexis Préfontaine, avec maison et bâtisses.

Dimensions du lot : 4 par 22 arpents avec bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1884 B28-15275 : obligation d'Alexis Chicoine, cultivateur St-Marc, à veuve K. Laflamme (Édesse Perreault) et sa belle-sœur Ermélinde Laflamme, épouse de Joseph Cartier, bourgeois St-Antoine, pour un prêt de 500 \$ à 6%. Hypothèque le 154 et le 157.

1885 B28-15515 : obligation d'Alexis Chicoine à Olivier Loiselle, St-Hilaire, pour prêt de 500 \$ à 6%.

1885 B28-15651 : obligation d'Alexis Chicoine à Napoléon Malo, médecin aux États-Unis, pour prêt de 700 \$ à 6%.

1885 B28-15665 : obligation d'Alexis Chicoine à Édesse Perreault et Ermélinde Laflamme pour prêt de 1000 \$ à 6%. Hypothèque 154 et 157.

1888 B30-17144 : obligation d'Alexis Chicoine à Amédée Laflamme pour prêt de 1500 \$ à 6 %. Charles-François Blanchard cautionne.

1889 B31-17548 : vente par Alexis Chicoine à Charles-François Blanchard des lots 154 et 157 pour 15500 \$ pour payer hypothèques sur immeubles + dettes de Chicoine.

1890 B31-17829 : obligation de Charles-François Blanchard, bourgeois, à Amédée Laflamme, entrepreneur-charpentier de St-Antoine, pour prêt de 890 \$ à 6%. Hypothèque le 154 et le 155.

1891 B33-18807 : vente par Charles-François Blanchard à Jérémie Jodoin, cultivateur St-Marc, du lot 154 et d'un lot à bois ½ indivis du 381 au prix de 4083 \$, payable à 500 \$ en 1891, 500 \$ en 1892 et 166 \$ par an après. Servitude : droit de passage au vendeur et à ses enfants.

1897 B40-25491 : testament d'Aurélié Fontaine, épouse de Jérémie Jodoin, en présence de Clovis et Gelas Malo. Son mari : Jérémie Jodoin = légataire usufruit, son fils Wilfrid = légataire en propre.

1897 B41-26139 : testament de Jérémie Jodoin (mêmes témoins que 25491). Sa femme = légataire usufruit, son fils Wilfrid = légataire en propre. À charge : garder Marie-Lise Jodoin à vie ou jusqu'au mariage + lui donner un lit garni.

1901 B41-26614 : enregistrée en 1910, vente par Charles-François Blanchard à Louis Sénécal fils, d'une partie du 154 (4 par 7) avec agrès de sucrerie pour 500 \$ payés comptant.

1911 B42-2736 : obligation par Wilfrid Jodoin à Arthur Bouvier, St-Marc, pour prêt de 2200 \$ à 5% à demande.

Lot 155-156 contigu

Nom du propriétaire : Octave Miclette, Alexis Chicoine

Origine du lot : le lot aurait appartenu à Jean-Baptiste Beaudry puis à Michel Ducharme, qui l'aurait cédé en 1868 à Charles-François Blanchard : lot revendu à Octave Miclette.

Dimensions du lot : ensemble les deux lots font : 4 par 30 arpents avec maison, grange et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1880 B27-14865 : vente par Charles-François Blanchard à Octave Miclette des lots 155 et 156 avec animaux ($\frac{1}{2}$ partagé avec le fermier) et agrès de sucrerie au prix de 3766 \$ dont 1166 \$ déjà reçut et balance de 100 \$ aux 6 mois.

1880 B25-13519 : obligation d'Octave Miclette, cultivateur St-Marc, à Pierre Adam, bourgeois St-Marc, pour prêt de 4000 francs (666 et 2 tiers \$) à 6%.

1881 B26-14034 : obligation d'Octave Miclette, cultivateur, à Pierre Adam, bourgeois St-Marc, pour prêt de 500 \$ sur 1 an à 6%. Hypothèque le 155 et le 156.

1884 B27-14888 : vente par Octave Miclette et Delia Loisel, son épouse, à Alexis Chicoine, beurrier, des lots 155-156 et 158. Delia Loisel renonce à son douaire sur les lots vendus. Les meubles, outils et animaux sont ajoutés à vente, mais outils de maçon et 2 chevaux sont gardés par le vendeur. Prix de vente pour payer : 400 \$ + intérêts à Clovis Sénécal, 1133 \$ + intérêts à Pierre Adam pour le 13519 et le 14034, 500 \$ à succession Jean-Baptiste Beaudry et 133 \$ à Charles-François Blanchard. Balance de 133 \$ aux vendeurs avec 100 \$ pour rente au viager.

1888 B30-17144 : obligation d'Alexis Chicoine à Amédée Laflamme, entrepreneur-charpentier de St-Antoine, pour prêt de 1500 \$ à 6%. Hypothèque 5 terres : 154-155-156-157-158 et les lots à bois 381 et 52.

1889 B31-17548 : vente par Alexis Chicoine et Marguerite Paquet, son épouse, à Charles-François-Blanchard, bourgeois, des lots : 154-155-156-157-158 et du 381. Marguerite Paquet renonce à son douaire sur immeubles vendus. Charges : payer rente viagère de 100 \$ par an à Octave Miclette et son épouse, payer rente mensuelle de 12 \$ par mois à vie à Joseph Chicoine, rentier, payer au vendeur 15500 \$ pour acquitter hypothèque sur immeubles et ses dettes sur production de billets.

1889 B31-17855 : vente par Charles-François Blanchard à Octave Miclette des lots 156-157 et 158 et ½ du 381, ½ indivis des animaux et roulant de ferme avec agrès de sucrerie au prix de 8000 \$ dont 2300 \$ dus à Ermélinde Laflamme, 400 \$ dus à Clovis Sénécal, 366 et 2 tiers \$ à François Blanchard. Balance : 4936 \$ payables en novembre 1889. Octave Miclette donne quittance et renonce à rente viagère de 100 \$ par an dû à lui et à son épouse. Quittances pour Alexis Chicoine et Charles-François Blanchard.

1890 B31-17829 : obligation de Charles-François Blanchard à Amédée Laflamme, charpentier St-Antoine, pour prêt de 890 \$ à 6%.

1894 B34-19867 : obligation de Charles-François Blanchard à Marie-Lise Michaud, veuve de Médéric Richard de St-Denis, pour un prêt de 1000 \$ à 5% sur 5 ans. Hypothèque le 155 (2 par 30).

1898 B37-22913 : vente par Charles-François Blanchard à Apolinaire Noël, cultivateur St-Marc, du lot 155 (2 par 30) + ½ indivis des animaux et roulant de ferme au prix de 11500 francs (1916 et 2 tiers \$) à 6%. Servitude : s'entendre avec Fred Loisel pour champs à ensemercer.

1898 B36-21407 : obligation d'Apolinaire Noël à Léonile Vary, veuve Marc-Léandre Ducharme, St-Marc, pour un prêt de 1000 \$ à 5%.

1905 B40-25661 : (faite entre 1896 et 1899) donation par Octave Miclette et uxor (Délia Loisel) à Fred Loisel, leur neveu, sont donnés le 156-157 (4½ par 30) avec terre à bois (Grand-Côteau) partie 381 avec agrès de sucrerie. Charge : remettre aux donateurs : 1333 et un tiers \$ à 5% à demande, payer pension annuelle viagère de 200 \$ par an.

1911 B42-27375 : vente par Fred Loisel et uxor à Hermen Hébert du 156 à 4000 \$ à 5%.

Lot 157

Nom du propriétaire : François-Xavier Renois, Alexis Chicoine, Octave Miclette

Dimensions du lot : 2¼ par 30 arpents avec grange et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1871 B17-9188 : garantie hypothécaire par François-Xavier Renois à Charles Nolin, député d'Iberville, à la suite de vente consentie à Charles Nolin, dont celui-ci à acquitter le ½ prix. Hypothèque levée après 800 \$ de dépôt.

1873 B18-9853 : vente par Martine Piedalue-Prairie, veuve de François-Xavier Renois, à Alexis Chicoine du lot 157 pour 2000 \$ en 12 versements égaux à 6%. Dus : 796, 43 \$ à la venderesse. Servitude : droit de passage pour les Renois.

N.B en 1873, Alexis Chicoine achète de la veuve Renois le lot 157 avec grange et bâtisses, dont la maison a été déplacée par les Renois vers la terre du bord de l'eau ; Alexis Chicoine exige de la ravoir.

1873 B21-14419 : obligation d'Alexis Chicoine à Isidore Blanchard, cultivateur St-Marc, pour un prêt de 2000 francs (366 et 2 tiers \$) à 6%.

1881 B26-14078 : obligation d'Alexis Chicoine à Clovis Sénécal pour un prêt de 1000 \$ à 6%.

1883 B26-14463 : déclaration pour hypothèque consentie à Charles Nolin (Iberville) par Alexis Chicoine, hypothèque de 800 \$ est déclarée nulle (B17-9188).

1884 B28-15275 : obligation d'Alexis Chicoine à Édesse Perreault, veuve K. Laflamme, et Ermélinde Laflamme-Cartier de St-Antoine pour un prêt de 500 \$ à 6%. Hypothèque le 154 et le 157.

1885 (novembre) B28-15675 : obligation d'Alexis Chicoine à Édesse Perreault et Ermélinde Laflamme, St-Antoine, pour un second prêt de 1000 \$ à 6%. Hypothèque le 154 et le 157.

1888 B30-17144 : obligation d'Alexis Chicoine à Amédée Laflamme, entrepreneur-charpentier St-Antoine, pour un prêt de 1500 \$ à 6%. Hypothèque le 154-155-156-157-158, le 381, partie du 52 (78 par 90) avec maison. Charles-François Blanchard cautionne.

1889 (21 octobre) B31-17548 : vente par Alexis Chicoine à Charles-François Blanchard, bourgeois St-Marc, des lots 154-155-156-157-158 et lot à bois 381 avec animaux, roulant de ferme, agrès de sucrerie, grains et foins récoltés, sans meubles des maisons. À charge : payer rente viagère de 100 \$ par an à Octave Miclette et uxor, payer rente mensuelle à Joseph Chicoine de 20 \$ à vie. Prix : 15500 \$ pour acquitter hypothèque sur immeubles et dettes personnelles de Chicoine sur production de billets des créanciers soit : 1666 \$ pour le 14888, 630 \$ pour le 9853, 366 \$ pour le 11419, 400 \$ pour le 14353, 3062 \$ = charges (obligations), 4936 \$ payables en novembre 1889.

1889 (22 octobre) B31-77855 : vente par Charles-François Blanchard à Octave Miclette des lots 156-157 et 158 et ½ indivis des animaux, roulant de fermes vendues et agrès de sucrerie + Octave Miclette renonce à rente viagère de 100 \$ par an pour lui et son épouse et fait quittance à Alexis Chicoine et Charles-François Blanchard des montants dus.

1905 B40-25661 : donation par Octave Miclette et Delia Loisel à Fred Loisel et Marie-Louise Brodeur son épouse (Fred Loisel = neveu de Delia). Lots donnés : 156-157 et lot

à bois 381 (½ par 68) contre rente et obligation envers donateurs. Prix : remettre 1333 et un tiers \$ à 5% aux donateurs, remettre pension viagère de 200 \$ par an en 2 versements de 100 \$, réserver 100 \$ pour messe requiem pour chaque donateur.

1911 B42-27375 : vente par Fred Loisel et Marie-Louise Brodeur à Hermen Hébert de St-Marc, lots 156-157 (4 par 30) sont vendus avec roulant, animaux, agrès de sucrerie ; vendeur se réserve 1 cheval, 1 carriole et son ménage. Prix : 9000 \$ dont 4000 \$ à 5% dus à Delia Loisel, veuve Miclette.

Lot 158

Nom du propriétaire : Alexis Chicoine

Origine du lot : une partie aurait appartenu à Jean-Baptiste Beaudry

Dimensions du lot : 2¼ par 30 arpents, serait contigu avec le 157

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1882 B28-14353 : obligation d'Octave Miclette à Clovis Sénécal, marchand St-Marc, pour prêt de 400 \$ à 6%. Hypothèque le 158.

1884 B27-14888 : vente par Octave Miclette et Delia Loisel, son épouse, à Alexis Chicoine de 3 lots : 155-156 et 158 avec grains, meubles des maisons et animaux sur terres, sauf leur linge et leurs ustensiles. Charges : payer rente viagère annuelle de 100 \$ à lui et à son épouse. Prix : 46000 livres sterling dont 30000 livres en mai 1884, 3000 livres à l'été 1884, 6000 livres dus à Pierre Adam, 3000 livres dus à succession Jean-Baptiste Beaudry, 500 livres dus à Charles Blanchard, marchand, 2400 livres à Clovis Sénécal, 10100 livres à Charles-François Blanchard. Le total est de 22300 livres qui sont due Balance : 6800 livres au vendeur et 3000 livres à ses héritiers.

1888 B30-17144 : obligation d'Alexis Chicoine à Amédée Laflamme, entrepreneur-charpentier de St-Antoine (Charles-François Blanchard cautionne pour Chicoine) pour un prêt de 1500 \$ à 6%. Hypothèque le 154-155-156-157-158, le 381 et une partie du 57.

1889 (21 octobre) B31-17548 : vente par Alexis Chicoine à Charles-François Blanchard, bourgeois, des lots 154-155-156-157-158 et lot à bois 381 au prix de 15500 \$ pour acquitter hypothèque sur immeubles et dettes personnelles de Chicoine. À charge de payer rente viagère à Octave Miclette.

1889 (5 novembre) B31-17598 : obligation d'Octave Miclette à Louise Tanguay, fille majeure de St-Marc, pour un prêt de 600 \$ à 6%. Hypothèque le 158.

1889 (22 octobre) B31-17855 : vente par Charles-François Blanchard à Octave Miclette des lots 156-157-158 + ½ indivis du 381 et ½ indivis du roulant et des animaux au prix de 8000 \$ dont restent dus : 1666 \$ de vente 14888, 630 \$ à Martine Piedaloue, 366 \$ à Isidore Blanchard, 400 \$ à Clovis Sénécal pour un total de 3662 \$.

1897 B35-20890 : vente par Octave Miclette à Joseph Loïselle (beau-frère d'Octave Miclette), cultivateur St-Marc, du lot 158 (2¼ par 30) avec bois de charpente au prix de 3000 \$ dont reste dû : hypothèque à Ermélnde Laflamme, payable en versements égaux de 166 \$ par an (1916).

1908 B40-25877 : donation par Joseph Loïselle à Albéric Loïselle son fils, effective en 1910. Lot donné : le 158 (2 par 30) entre terre de Frédéric et celle d'Ovide Loïselle, avec animaux (3 chevaux, 7 vaches, 2 moutons, 4 cochons, 12 poules) et ½ roulant d'agriculture donnée en 1910. Charge : payer à sa sœur Alfrebina Loïselle, fille majeure, 10 000 francs ou 1666 \$ sans intérêt, sur 3 ans.

Lot 159

Nom du propriétaire : Jean-Baptiste Beaudry, Joseph Loïselle (fils de Michel)

Dimensions du lot : 3 par 30 arpents avec maison et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1866 B13-6875 : donation par Rosalie Chagnon-Larose, veuve de Michel Loïselle (décédé en 1865), à Octave Miclette son gendre et Delia Loïselle sa fille. Lots donnés : 159-160, a partagé avec Joseph Loïselle. La veuve se réserve ½ usufruit des biens de Michel Loïselle. Charge : payer ½ des dettes de donatrice, ½ médecin, lui laisser ½ jardin, donation et charge sont à partager avec son frère Joseph, payer rente en nature à la donatrice. Rente sera payable à donatrice après le décès de la veuve Toussaint Loïsel, grand-mère Marie-Louise Dufresne qui réside avec les donataires.

1880 B24-13020 : obligation de Joseph Loïselle, fils de Michel, à Pierre Adam, bourgeois, pour un prêt de 3400 francs (566 \$) à 6%. Rembourser 66 \$ emprunté à Rosalie Chagnon-Larose et 500 \$ à Miclette. Hypothèque le 159 et le 160.

1883 B25-13595 : donation par Rosalie Larose, veuve de Michel Loïsel, à son fils Joseph Loïsel. Lots donnés : 159-160 a partagé avec Delia et Octave Miclette. Donatrice se réserve usufruit de ½ des biens de Michel Loïsel, réside dans maison avec ses meubles à elle (sofa, poêle). Donataire doit garder grand-mère Toussaint-Loïsel (Marie-Louise Dufresne) avec lui, payer rente en nature à donatrice, partager avec Delia frais de médecin, payer la moitié des dettes de donatrice avec celle de Miclette.

1886 B29-16213 : obligation de Joseph Loïsel à Octave Miclette, son beau-père, pour prêt de 333 \$. Hypothèque sa partie du 159 et du 160.

1890 B32-18185 : obligation de Joseph Loïsel à Octavie Guertin, fille majeure, pour prêt de 500 \$ à 6%. Hypothèque partie 159 et partie 160.

1906 B39-24967 : contrat de mariage entre Joseph-Ovide Loïselle (fils de Joseph et Rosalie Tanguay) et Étienne Blanchard, fille d'Étienne et Virginie Blanchard. Épouse

est douée de 1000 \$ (50 \$) par Ovide. Ovide reçoit de son père le 159 et le 160, tandis qu'Étiennette reçoit des argents (2500 \$) de son père, en avance d'hoirie.

1906 B39-24967 : donation par Joseph Loïselle et Rosalie Tanguay à leur fils Ovide. En plus des animaux : 3 chevaux, 7 vaches, 2 brebis et ½ roulant de ferme. Lots donnés sont le 159-160, moyennant rente au viager aux donateurs 200 \$ par an.

1909 B41-26225 : vente par Ovide Loisel à Alberic Loisel, son frère, des lots 159-160 + 7 vaches à lait, ½ indivis des outils de ferme au prix de 2500 \$ en 25 versements de 100 \$ par an à 5%. Étiennette Blanchard renonce à son douaire sur les immeubles vendus.

Lot 160

Nom du propriétaire : Michel Loïselle et succession

Dimensions du lot : ½ par 30 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1866 B13-6875 : donation par Rosalie Chagnon-Larose à Octave Miclette (1864) et uxor (Delia Loisel. Lots 159-160 donnés moyennant une rente en argent et en nature à partager avec Joseph Loisel, le frère de Delia.

1877 B22-11929 : vente par Octave Miclette et sa femme Delia Loisel à Joseph Loisel (Octave Miclette est alors commerçant à St-Hyacinthe). Lot vendu = lot 160 + ½ indivis de la grange, étables, des animaux et du roulant. À charge : rente viagère à Rosalie Chagnon-Larose due par eux à payer en entier par Joseph. Prix : 9700 livres sterling (1613 \$) payables en 2 remboursements sur 13 ans dont redevances : à dame Berthiaume : 1000 livres, à Pierre Adam : 1700 livres. Balance aux vendeurs à 1000 livres par an à partir de 1881 à 6%.

1880 B24-13020 : obligation de Joseph Loïselle à Pierre Adam, bourgeois St-Marc, pour prêt de 566 \$ à 6% pour rembourser Rosalie Larose sa mère (66\$) et Octave Miclette son beau-frère (500 \$).

1883 B25-13595 : donation par Rosalie Chagnon-Larose à son fils Joseph Loisel (marié en 1873 à Rosalie Tanguay) : ½ indivise avec sa sœur Delia pour lots 159-160 et les frais à partager à moitié avec Delia, pension viagère à la mère. Rente en nature ou 72 \$ par an si donataire décédait avant donatrice.

1886 B29-16213 : obligation par Joseph Loisel (fils de Michel) à Octave Miclette, son beau-frère, cultivateur St-Marc, pour prêt de 333 et 1 tiers \$ à 6%. Hypothèque le 159 et le 160.

1890 B32-18185 : obligation de Joseph Loisel à Octavie Guertin, fille majeure, pour prêt de 500 \$ à 6%. Hypothèque le 159 et le 160.

1906 B39-24967 : contrat de mariage entre Joseph-Ovide Loisel et Étienne Blanchard, communauté de biens. Épouse douée de 1000 \$ (50 \$), avantaée de 2500 \$ par son père Étienne.

1906 B39-24967 : donation par Joseph Loisel et son épouse Rosalie Tanguay à Ovide Loisel leur fils. Lots 159-160 sont donnés avec animaux (3 chevaux, 7 vaches, 2 brebis, 4 cochons, 12 poules), voiture, meuble et ½ roulant de ferme. À charge : payer rente au viager de 200 \$ par an aux donateurs.

1907 : naissance de Blanchard Loiselle sur cette terre des 30.

1909 B41-26225 : vente par Joseph-Ovide Loisel à Albéric Loisel, son frère. Lots 159-160 sont vendus avec 7 vaches à lait et ½ indivis du roulant de ferme. Prix : 2500 \$ payables en 25 versements de 100 \$ par an à 5%. Charge : rente au viager à payer à Joseph Loisel.

Lot 161

Nom du propriétaire : Pierre Adam et François-Xavier L'Heureux

Origine du lot : Pierre Adam possède le lot de 45 arpents depuis au moins 1863 jusqu'à ce qu'il le vende à Théodule Voghel en 1884

Dimensions du lot : 3 par 15 arpents avec bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1883 B27-14793 : testament fait en 1854 de Françoise Loisel (fille de Joseph et Françoise Paquet) à Pierre Adam, son époux, en présence de Théophile Sénécal et Antoine Dyon-Lemoine de Beloeil. Pas d'hypothèque. Pierre Adam, son époux= légataire universel. À charge de donner : 3000 livres sterling à Sophie Loisel-Ducharme et à Joseph Loisel, sœur et frère de Françoise. 2000 livres à Sophie, sœur de Françoise avec ses hardes et 1000 livres à Joseph (né en 1813), frère de Françoise ou à Eleonore, fille de Joseph et filleule de Françoise.

1884 B28-15274 : vente par Pierre Adam à Théodule Voghel (alias Auzelle). Le lot 161 est vendu au prix de 3000 livres à 6% payable en 10 ans.

1887 B32-18468 : vente par Théodule Voghel à Damien Girard du lot 161 au prix de 10 166 \$ sur 20 ans avec intérêts.

Il semble que le lot ait été rétrocédé à Voghel et racheté en 1896, car :

1898 B37-22538 : donation par Théodule Voghel à François-Xavier L'heureux, son beau-frère, moyennant rente viagère de 150 \$ à Sophie L'Heureux, épouse du donateur après la mort de celui-ci. Lots donnés : 161-162-163.

1913 B43-28210 : contrat de mariage entre François-Xavier L'Heureux, fils mineur de François-Xavier L'Heureux et de Delvina Laporte de St-Marc, et Armande Collette, fille majeure de François-Xavier Collette et Marie-Lise Lussier de Verchères. Mariage en séparations de biens sans douaire. Biens de l'épouse : meubles et linges de maison (1000 francs), 1 cheval, 1 vache et 3000 francs en argent.

Lot 162-163 contigu

Nom du propriétaire : Théodule Guertin et Damien Girard

Origine du lot : Théodule Guertin est propriétaire du lot depuis au moins 1863, mais il le fait cultiver par des locataires. Damien Girard devient propriétaire des lots 161-162-163 et 164 en 1882 et il cultive ses lots avec ses fils (Théophile et Joseph).

Dimensions du lot : 3 par 15 arpents sans bâtisse pour le 162 et 1½ par 30 arpents avec maison et bâtisses pour le 163.

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1878 B23-12368 : jugement : Aimé Geoffrion, notaire, contre Théodule Guertin de St-Marc. Le juge Rainville condamne Guertin à payer 20 \$ en honoraires au notaire Geoffrion.

1878 B22-11996 : obligation de Théodule Guertin, cultivateur, au crédit foncier du Bas-Canada (représenté par vice-président et caissier à Montréal) pour un prêt de 900 \$ sur 10 ans à 8%. Versement de 73 \$ aux 6 mois. Hypothèque 162-163 et 322 déjà hypothéquée (toute détérioration, toute faillite, vente, hypothèque, transferts doivent être rapportés au crédit foncier.)

1879 B23-12548 : obligation de Théodule Guertin, cultivateur St-Marc, à Étienne Blanchard, cultivateur St-Marc, pour un prêt de 104 \$ à 7%. Hypothèque le 162 et le 163 et le 199 (lot à bois).

1880 B24-13012 : (février) vente par Théodule Guertin, cultivateur, à Euclide Préfontaine (fils d'Alexis). Le vendeur se réserve la maison et droit de reprise jusqu'à fin 80, moyennant une remise. Lots 162-163 et lot à bois 199 (+ cabane à sucre) sont vendus pour 1600 \$ à 8% pour rembourser hypothèques sur immeubles.

1880 B25-13373 : (novembre) rétrocession par Euclide Préfontaine à Théodule Guertin. Rétrocession du 13012 sans hypothèques : 1600 \$ ont été acquittés. À charge : régler avec crédit foncier.

1880 B25-13774 : (novembre) vente par Théodule Guertin à Joseph Provost, cultivateur Beloeil. Vendeur se réserve d'occuper la maison en payant les intérêts. Réserve de reprise pour 3 ans avec remboursement. Prix : 1728 \$ à 8% pour payer hypothèque. Vente du 162-163 et 199 (lot à bois et sucrerie).

1883 B25-13767 : obligation par Théodule Guertin à François Godbout fils, commerçant de moulin à battre, pour dû de 165 \$ en versement de 82,50 \$ à 8%.

1883 B27-14740 : (10 novembre) rétrocession par Joseph Provost à Théodule Guertin de la vente 13374. Quittance pour 1566 \$ + intérêts donnés par Joseph Guertin.

1883 B27-14741 : (10 novembre) vente par Théodule Guertin à Gilles Bernard, cultivateur Beloeil, qui fait au vendeur bail de loyer pour 2 ans : vendeur se réserve le réméré en 2 ans. Bail : loyer : 141 \$ par an. Lots vendus : 162-163 et 199. Prix de vente : 1770 \$ dont 1696 \$ reçut et balance payée au crédit foncier.

1887 B32-18468 : vente par Théodule Voghel à Damien Girard, cultivateur St-Marc. Voghel se réserve droit d'occuper maison et cour pour 2 ans avec hangar à bois. Les lots vendus sont : 161-162-163-164-198 et 202 (2 lots à bois) au prix de 10 166 \$ sur 20 ans avec intérêts dont 1833 \$ à demande.

1888 B30-16896 : vente faite en 1884 par Gilles Bernard, cultivateur Beloeil, à Théodule Voghel, cultivateur St-Marc, des lots 162-163 et 199 (avec cabane à sucre). Pas d'hypothèque, ni prix mentionné.

En 1896, Théodule Voghel reprend les lots vendus à Damien Girard.

1901 B37-22537 : contrat de mariage entre Théodule Voghel et Sophronie L'Heureux. Hypothèque de 1000 \$ pour sûreté de rente viagère à épouse (100 \$ par an) au décès d'époux.

1901 B37-22538 : donation par Théodule Voghel à François-Xavier L'heureux père et Delvina Banlier-Laperle, son épouse, des lots 163-164 et 202. À charge : de payer ½ rente du 22537 (150 \$ par an à Sophronie L'Heureux), rente de 150 \$ au donateur en partir de 1901. François-Xavier accepte les lots pour son fils François-Xavier, mineur, à jouir à sa majorité.

1913 B43-28210 : contrat de mariage entre François-Xavier L'heureux fils et Armande Collette de Verchères. Des animaux sont donnés : 5 vaches, 2 chevaux et agrès de culture pour 800 \$. Époux a les lots 161-162 et 198 (lot en bois) de son père. Épouse à ménage complet : 500 \$ (300 \$ en argent).

Lot 164

Nom du propriétaire : Théodule Voghel et François-Xavier L'Heureux

Dimensions du lot : 1 ½ par 30 ou 45 arpents

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1887 B32-18468 : vente par Théodule Voghel à Damien Girard, cultivateur St-Marc, lots vendus sont 161-162-163-164-198 et 202 (2 lots à bois) au prix de 10 166 \$ dont 1833 \$ à demande, il reste dû avec intérêt sur 20 ans

Il semble que les lots aient été rétrocédés par Girard à Voghel.

1901 B37-22537 : contrat de mariage entre Théodule Voghel, Bourgeois St-Charles, veuf de Marie Banlier-Laperle, avec Sophronie L'Heureux, fille majeure de Beloeil. Hypothèque de 1000 \$ sur lots 163-164 en garantie de paiement de rente viagère de 100 \$ par an au décès d'époux à la veuve. Biens de l'épouse : billet de 500 \$ dû par Euclide L'Heureux en 1893. Époux fait donation à son épouse du lot 99 (St-Charles) avec maison et ménage.

1901 B37-22537 : donation par Théodule Voghel à François-Xavier L'Heureux, fils mineur de François-Xavier père, accepté comme enfant adoptif par Voghel. François-Xavier L'heureux père accepte l'adoption pour son fils. Les lots donnés sont : 163-164 et le lot à bois 202 à Beloeil et 198 à St-Marc. À charge de payer ½ rente viagère à Sophronie L'heureux au décès d'époux, rente de 150 \$ au donateur Voghel.

Lot 165

Nom du propriétaire : Prime Guertin, Thomas Handfield

Dimensions du lot : 3 par 30 arpents avec maison, grange et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1873 B18-9888 : obligation de Prime Guertin à Ludger Quintal, bourgeois St-Marc, pour un prêt de 1000 \$ sur 10 ans à 6%. Témoin : Alméric Ducharme.

1874 B20-10856 : obligation de Prime Guertin, cultivateur St-Marc, à Norbert Paquette-Lavallée, cultivateur Beloeil, pour prêt de 1000 livres sterling à 8% sur 2 ans.

1877 B22-11768 : obligation d'Étienne Guertin, étudiant en médecine (sera médecin à St-Denis en 1899), de St-Marc, fils de Prime, à Théodule Meunier-Lapierre, cultivateur St-Marc, pour prêt de 700 \$ à 200 \$ par an à 7%. Prime Guertin cautionne pour son fils.

1880 B24-13049 : donation par Prime Guertin et Julie Blanchard, son épouse, à Josaphat Guertin et al (Téléspore, prêtre vicaire à St-Damase). Épouse de Prime Guertin : Julie Blanchard renonce au douaire sur lots donnés. Le donateur réserve ses ruches et une partie de ses meubles. Lots donnés : le 165 aux deux fils Josaphat et Téléspore pour 15 000 livres sterling (2500 \$), le 152, à Beloeil, à ses deux fils, le 193 et le 197 (lots à bois à St-Marc). Donateur se réserve résidence à vie dans ½ maison du 165 et jardin et ½ verger. Ajoutés aux lots donnés : animaux (3 chevaux, 7 vaches, 9 brebis).

1880 B25-13514 : obligation de Josaphat Guertin à Pierre Adam, bourgeois St-Marc, pour prêt de 500 \$ à 6%. Hypothèque ½ indivise du 165. Sa mère Julie Blanchard renonce au douaire sur immeubles.

1885 B28-15652 : obligation de Josaphat et Télésphore (prêtre curé) Guertin à Isidore Blanchard, cultivateur St-Marc, pour un prêt de 4000 francs (666 et 2 tiers \$) à 6%. Hypothèque le 165.

1890 B32-18045 : vente par Télésphore, curé à Bedford, et Josaphat Guertin à Thomas Handfield fils, cultivateur St-Marc des lots 165-192 et 193, 2 lots à bois avec bois de sciage, un cheval et 1 sleigh au prix de 25 000 livres sterling (4166 \$) dont 15 000 livres dus à Prime Guertin, 1000 livres à Norbert Paquette, 4000 livres à Isidore Blanchard + 2000 livres et 3000 livres à Angélique Dufault, veuve Quintal.

1890 B33-18936 : titre nouvellement consenti par Thomas Handfield à Élise-Henriette Richer, fille majeure de St-Denis, pour prêt de 833 et un tiers \$ à 6% et balance d'obligation due par Ludger Quintal et sa veuve Angélique Dufault et transporté à Henriette Richer.

1893 B33-19185 : vente par Thomas Handfield à Alex Lavallée, cultivateur Ste-Théodosie, et son épouse Octavie Guertin, fille de Prime Guertin. Lots vendus : le 165 et le 193 (lot à bois) au prix de 5000 \$ dont 500 \$ à demande, 1666 se destinés à payer créancier Blanchard et Paquet, 2500 \$ à payer aux fils Guertin à la mort de leur mère. Reste la balance de 333 \$ par an à 6 % à payer à Handfield, le vendeur.

1896 B35-20565 : titre nouvellement consenti par Alexandre Lavallée, cultivateur St-Marc, à Henriette Richer de St-Denis, pour hypothèque de 833 et un tiers \$ due par Handfield qui sera payée par Alexandre Lavallée.

1897 B35-21013 : obligation par Alexandre Lavallée à Rose-Délina Tétrault, veuve de Louis Ménard de St-Antoine, pour un prêt de 1350 \$ à 6%. Hypothèque le 165.

1908 B41-26346 : vente par Alexandre Lavallée à Wilfrid Vary du lot 165 avec agrès de sucrerie et bois scié + lot à bois 193 au prix de 5500 \$ dont 2500 \$ dus aux frères Guertin, 666 \$ dû à Étienne Blanchard, fils d'Isidore + 1150 \$ à Rose Tétrault.

1909 B41-26361 : obligation de Wilfrid Vary à Léonile Vary, sa sœur, veuve Marc-Léandre Ducharme, pour un prêt de 2000 \$.

Lot 166

Nom du propriétaire : lot Handfield et avant lui, celui de son beau-père Augustin Pigeon

Dimensions du lot : 3 par 36 ou 108 arpents avec maison, grange et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1880 B24-13160 : obligation de Thomas Handfield fils et son épouse Céline Pigeon à Pierre Adam, bourgeois St-Marc, pour un prêt de 1166 \$ à 6%. Hypothèque le 166.

1881 B26-14035 : obligation de Thomas Handfield fils à Pierre Adam, cultivateur St-Marc, pour un prêt de 500 \$ à 6%. Hypothèque le 166.

1884 B28-15211 : obligation de Thomas Handfield au Séminaire de St-Hyacinthe, pour un prêt de 9200 francs (1533 et 1 tiers \$) à 6% pour 25 ans équivalant à obligation envers Joseph-Élie Lévesque, curé St-Marc, en 1868.

1887 B33-18974 : obligation de Thomas Handfield à Alphonse Duhamel, bourgeois de Beloeil, pour un prêt de 1000 \$ à 6%. Hypothèque le 166.

1893 A2-1330 : vente par Clément Lamoureux, cultivateur Beloeil, et son épouse et la veuve Élise Dansereau, veuve de Augustin Pigeon, à Thomas Handfield fils et Céline Pigeon son épouse. Vente en 1868 des lots 166 et 211. Les époux Lamoureux agissent comme tuteurs des enfants mineurs nés d'Élise Dansereau et feu Augustin Pigeon. La vente se fait au nom des 9 héritiers Pigeon. À charge de payer à Emma et Élise Pigeon 1724 livres sterling, chacune à leur majorité.

1896 B35-20658 : obligation de Thomas Handfield à Azarie Handfield, son fils, cultivateur St-Marc, pour prêt de 371 \$ à 6%. Hypothèque le 166-167 et des lots à bois 177-192 et 211.

1896 B35-20661 : obligation de Thomas Handfield fils à Pierre Duvernay et al, St-Antoine, pour un prêt de 742 \$ à 6%, à Pierre, 636 \$, à Delia Duvernay, 106 \$. Hypothèque les 5 terres comme pour 20658.

1897 B35-20956 : vente par Eldège Fontaine et al à Joseph Laporte de Beloeil. N.B : Eldège Fontaine et Clovis Sénécal sont procureurs pour vendre les biens de Thomas Handfield. Lot 166 vendu au prix de 4923 \$ pour payer créanciers de Handfield, soit 314 \$ à Augustin Viger, 1666 \$ à Magloire Archambault, 1533 + 1000 \$ à Simon Duhamel.

1897 B35-21021 : obligation de Joseph Laporte à Sophronie Ducharme, pour un prêt de 3000 \$ à 5%. Transport par Almeric à Sarah Ducharme. Hypothèque le 166.

1897 B35-21022 : obligation d'Ozonne Burelle (pour qui Joseph Laporte cautionne en hypothéquant le 166) à Henriette Richer de St-Denis, pour prêt de 3000 \$ à 6%.

1897 B35-21023 : cession par Thomas Handfield fils à ses créanciers dont Joseph Laporte, cultivateur de Beloeil, du lot 166 pour payer hypothèque sur cet immeuble.

1899 B36-21943 : obligation de Joseph Laporte à Damien Fontaine, cultivateur St-Marc, pour un prêt de 1800 \$ à 5%.

1899 B37-22680 : garantie hypothécaire par Ozonne Burelle et son épouse E. Benoît à Joseph Laporte, garantie de 3000 \$.

1909 B41-26343 : vente du lot 166 (115 arpents) par Joseph Laporte, cultivateur St-Marc, à Philibert Lussier, cultivateur St-Damase, au prix de 7500 \$ dont 3000 \$ payés comptant pour payer hypothèque sur immeuble et 4500 \$ à 5% à 200 \$ par an durant 20 ans.

1909 B41-26360 : obligation de Philibert Lussier, cultivateur St-Marc, à Olivier Forand de St-Damase pour un prêt de 1000 \$ à 3% sur 5 ans. Hypothèque le 166 avec maison.

Lot 167

Nom du propriétaire : Didace Patenaude

Origine du lot : le lot avait été acheté en 1870 par Prime Guertin d'Alfred Pigeon qui lui-même l'avait eu en 1868 d'Alfred Quintin. À la cession des biens de Thomas Handfield en 1896, le lot 167 de 90 arpents est vendu à Charles Patenaude pour son fils Didace.

Dimensions du lot : 3 par 30 arpents avec maison et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1881 B25-3902 : obligation de Charles Patenaude à Charles Bellehumeur, médecin, et al (dame Élise Beauchemin, son épouse, séparation de bien) pour un prêt de 700 \$ à 6% dont 400 \$ à dame Élise et 300 \$ à sieur Charles. Hypothèque lot 1 et 167.

1885 B28-15622 : obligation de Charles Patenaude à Clément Lamoureux, cultivateur Beloeil, pour un prêt de 600 \$ à demande à 6%.

1885 B28-15682 : obligation de Charles Patenaude à Esther Lussier, veuve de Michel Cadieux de Varennes, pour un prêt de 1000 \$ pour 16 ans à 6%.

1887 B30-16533 : vente par Charles Patenaude du lot 167 (acquis de Clément Lamoureux et Élise Dansereau, veuve d'Augustin Pigeon, en 1863) à Thomas Handfield au prix de 25 000 livres sterling (4166 et 2 tiers \$) dont il faut déduire : 111 \$ à Élise Dansereau-Lamoureux, 236 \$ à Emma Pigeon et 600 \$ à Clément Lamoureux. Balance de 1400 \$ + intérêts au vendeur, 3219 \$ payable à 200 \$ par an.

1896 B35-20658 : obligation de Thomas Handfield à Azarie Handfield, son fils, pour prêt de 371\$ à 6%.

1896 B35-20661 : obligation de Thomas Handfield à Pierre Duvernay et al (St-Antoine) pour prêt de 742 \$ à 6%.

1897 B35-21023 : cession de Thomas Handfield à ses créanciers : Eldège Fontaine et Clovis O. Sénécal sont nommés procureurs pour vendre les biens cédés au profit des créanciers.

1899 A2-1380 : abandon en 1893 d'un terrain de 60 pieds par 60 (partie 167) par Philias Desautels, cultivateur St-Hilaire, à veuve Pierre L'Heureux de Beloeil.

1899 A2-1380 : enregistrement du testament en 1899 de Pierre L'Heureux à son épouse, en usufruit. Ses 5 enfants, légataires universels en propre.

1899 A2-1388 : vente par Céлина Lusignan, veuve Pierre L'Heureux, à Flavien Vary : vente faite par mère des 5 mineurs en qualité de tutrice qui renonce à usufruit donné en

1380 (numéro de contrat). Vente de partie 167 (60 par 60), du lot à bois 143 et lot à Beloeil 272.

1899 A2-1380 : renonciation par dame veuve Pierre L'Heureux, Celina Lusignan, de son droit à usufruit sur testament de son mari.

1909 B41-26171 : Napoléon Vary, tuteur des enfants mineurs de son frère Flavien et de feu Léodovica Gloutenay, vend à Flavien Vary son frère, cultivateur à Beloeil, les lots 272 et 271 (à Beloeil), partie 167 et 3 lots à bois à St-Marc, 196, 207 et 208. Pas d'hypothèque : 7475 \$: prix de vente, dont 7000 \$ pour terres de Beloeil, 75 \$ pour partie de 167 et 400 \$ pour lots à bois. Prix de vente : 1242 \$ à conserver pour enfants mineurs Vary à leur majorité.

1909 A2-1511 : (aurait eu lieu en 1896) vente par Eldège Fontaine et Clovis O. Sénécal, procureurs pour Thomas Handfield (cession 21023) à Didace Patenaude du lot 167 (90 arpents), pas de prix mentionné ni d'hypothèque mentionnée.

1909 A2-1511 : obligation de Didace Patenaude à Joseph Bourque, bourgeois St-Denis, pour prêt de 2100 \$ à 5%. Remboursé en 1915.

Lot 168, situé au Second-Ruisseau

Nom du propriétaire : Les Préfontaine (Calixte et fils)

Origine du lot : ancien lot Foisy de 1863 à 1880

Dimensions du lot : 3 par 30 arpents avec maison et bâtisses

Obligations (hypothèques) enregistrées avec références :

1880 B25-13590 : vente par François-Xavier Foisy de Beloeil, du lot 168, acquis de Pierre Lambert en 1875, à Calixte Préfontaine, cultivateur St-Marc. Bail d'Antoine Foisy, fermier est conservé. Ajoutés à cela : animaux (5 vaches, 10 moutons) vendus. Prix de vente : 15 000 livres dont 300 livres ont été reçus par le vendeur. Du prix de vente : 1026 et 2 tiers \$ dus à Maurice Richer, 243 \$ et 1 tiers \$ à Henriette Richer + 5840 livres sterling aux héritiers Foisy.

1880 B25-13573 : obligation de Calixte Préfontaine, cultivateur Beloeil, à Uldège Sénécal, boulanger à Beloeil, pour un prêt de 600 \$ à 6% sur 5 ans. Hypothèque le 168, le 170 et 453 (Beloeil).

1884 B28-15133 : obligation de Calixte Préfontaine à Calixte Charron, bourgeois de Verchères, pour un prêt de 500 \$ sur 3 ans à 6%. Hypothèque le 168 et le 170.

1886 B29-16092 : obligation de Calixte Préfontaine à Philibert Tétreau de Verchères (tuteur de Napoléon Tétreau pour prêt de 1000 \$ sur 5 ans à 6%. Hypothèque le 168 et le 170.

1895 B34-19952 : donation de Calixte Préfontaine à Xiste et Élie Préfontaine, ses fils [avec droits de réserve pour reprendre donation à Élie s'il décède ou n'a pas d'enfant]. Partage ne se fera qu'à majorité d'Élie. Lots donnés : sont terres du Second-Ruisseau : 168 avec maison et bâtisses acquises d'Euclide Préfontaine en 1880 [13590], terre à bois [6^e concession, Beloeil] numéro 453 sans bâtisse, acquise de Joseph Préfontaine père en 1853. Ajoutés à cela des animaux, des instruments et des meubles. Réserve : garder ½ maison du 168 pour y vivent avec leurs deux filles célibataires + jardin, puits + abeilles, 1 vache et une brebis. Charges : acquitter dettes du donateur [hypothèque sur immeuble], payer rente viagère de 100 \$ par an au donateur, 1050 \$ à leurs 6 sœurs : Léocadie et Justina [toutes deux célibataires], 200 \$ chacune, Elphégina, Alexandrine, Maria et Ida [toutes mariées] 100 \$ chacune et à leurs frères : Éméry, Rodolphe, 150 \$ chacun.

1895 B34-19953 : contrat de mariage entre Xiste Préfontaine, fils majeur de Calixte et Léocadie Sénécal, et Cordélia Préfontaine, fille de Joseph et petite-fille d'Antoine et Virginie Guertin. Communauté de biens, épouse douée de 150 \$ [hypothèque sur immeuble en garantie]. Biens d'épouse valent 1000 livres sterling [usufruit de part de société des artisans dont Xiste fait partie]. Époux a ½ indivis du 168 et du 453 et totalité du lot 191, ½ indivis des animaux, des récoltes, des instruments et des meubles, estimés à 1839 \$. Calixte ajoute don du lot 170 [3 par 30] avec maison et bâtisses, cette terre [170] lui appartenait par échange avec son père Joseph en 1851. À charge de payer dettes [hypothèque sur immeuble] et rente en nature + 100 \$ par an.

1901 B39-22548 : titre nouveau consenti par Xiste et Élie Préfontaine à Élise Richer, fille majeure de St-Denis, dû par Calixte Préfontaine sur vente en 1880 [13590] maintenant payé par ses fils Élie et Xiste à Henriette-Élise Richer. Obligation pour 1260 \$.

1909 B39-24299 : obligation de Xiste et Élie Préfontaine à Gelas Malo, cultivateur St-Marc, pour un prêt de 700 \$ à 5%. N.B. Calixte et son épouse Léocadie renoncent à leur priorité hypothécaire sur immeuble donné [168].

Lot 169

Nom du propriétaire : André et Octave Préfontaine

Origine du lot : le lot aurait été celui de Joseph Préfontaine et son épouse Angélique Beaudry échangée entre lui et son fils Calixte en 1851.

Dimensions du lot : 3 par 30 avec maison et bâtisses

Obligations [hypothèques] enregistrées avec références :

1855 B5-2685 : hypothèque en garantie : Amable-Benjamin Archambault à André Préfontaine, a son épouse Marie-Louise Janotte et à Octave Préfontaine : Archambault a donné 2000 livres sterling à Préfontaine. À charge de payer rente de 10 livres par an au sieur Erm. K. Laflamme et son épouse Édesse Perreault. André Préfontaine hypothèque le 169 en garantie.

1890 B32-17967 : vente par Octave Préfontaine, cultivateur Beloeil, à Charles Trudeau de St-Basile [Adolphe Trudeau cautionne pour son fils mineur] du lot 169 [90 arpents] au prix de 20 600 livres sterling [3433 \$] dont 1200 livres reçues, 3000 livres payables en 1891 et 16 versements de 1000 livres à 6%.

1891 B33-18549 : transport et cession par Octave Préfontaine à Henriette Richer, fille majeure de St-Denis, 900 \$ dû par Charles Trudeau à Octave Préfontaine pour vente 17967. Charles Trudeau cède terre numéro 169 à Émery Préfontaine.

1891 B33-18809 : vente au profit d'Octave Préfontaine par Charles Trudeau, cultivateur St-Marc, résidant à St-Luc, à Émery Préfontaine, ouvrier et cultivateur à St-Marc, pour balance due sur vente 17967 soit 20 600 francs [843 \$] à 75 \$ par an.

1907 B40-25581 : obligation d'Emery Préfontaine à Ermélinde Laflamme, épouse de Joseph Cartier de St-Antoine, pour un prêt de 2800 \$ à 5%. Transport à Joseph-Armand Cartier de 2800 \$ [numéro 18 887]. Transport à Félix Messier pour Joseph-Armand Cartier de 2800 \$.

Emery Préfontaine serait le fils de Calixte et le neveu d'Octave : il reprit le lot de son père.

Lot 170

Nom du propriétaire : Les Préfontaine [Calixte et fils]

Origine du lot : lot échangé par Calixte avec son père Joseph en 1851.

Dimensions du lot : 3 par 30 arpents avec maison et bâtisses

Obligations [hypothèques] enregistrées avec références :

1880 B25-13573 : obligation de Calixte Préfontaine à Uldège Sénécal, boulanger de Beloeil, pour un prêt de 600 \$ sur 5 ans à 6%.

1884 B28-15153 : obligation de Calixte Préfontaine à Calixte Charron, cultivateur de Verchères, pour un prêt de 500 \$ sur 3 ans à 6%.

1886 B29-16092 : obligation de Calixte Préfontaine à Philibert Tétreau, cultivateur de Verchères et tuteur de Napoléon Tétreau, mineur, pour prêt de 1000 \$ sur 5 ans à 6%.

1895 B34-19953 : contrat de mariage entre Xiste Préfontaine et Cordélia Préfontaine, épouse douée de 150 \$ [50 \$]. Épouse reçoit 1000 livres sterling de son père Joseph en avance d'hoirie. Époux apporte des terres [dont les 170 donné par son père] et animaux et instruments et meubles pour 1899 \$. À charge de payer hypothèque et rente de 100 \$ par an à son père.

1902 B38-23286 : obligation de Xiste et Élie Préfontaine à Élise Richer de St-Denis pour un prêt de 1400 \$ à 4%. Xiste cède antériorité d'hypothèques sur immeubles [pour douaire]. Calixte donne l'immeuble 170 à épouse de Xiste et à Élie Préfontaine.

1904 B39-24298 : obligation de Xiste et Élie Préfontaine à A. Geoffrion, veuve d'Alfred Duhamel de St-Marc, pour un prêt de 1400 \$ à 5% avec priorité pour elle sur Calixte et Léocadie Sénécal pour le numéro 19953 [lot 168].

Élie est marié à Albina Dufort. Il exploite sa terre de St-Marc jusqu'à ce qu'il quitte pour l'île Bizard.